

ORANIER

Heiztechnik

F

Manuel d'installation et d'utilisation
pour poêle à granulés

ORANIER

Calimo

Indépendant de l'air ambiant (Type CC 50)



Table des matières F

1. Explication des symboles, emballage de transport, protection de l'environnement 4

1.1	Explication des symboles	4
1.2	Emballage de transport	4
1.3	Protection de l'environnement	5

2. Utilisation conforme et consignes de sécurité 6

2.1	Usage prévu	6
2.2	Utilisation conforme	6
2.3	Consignes de sécurité	6
2.4	Qualité du combustible	9
2.5	Exclusion de responsabilité	10
2.6	Utilisation non conforme	10
2.7	Textes réglementaires	10

3. Information produit et éléments de commande 11

3.1	Vue avant	11
3.2	Vue arrière	12
3.3	Réservoir à granulés	13
3.4	Porte de la chambre de combustion	13

4. Description de l'appareil 14

4.1	Pièces fournies	14
4.2	Pièces non-fournies	14
4.3	Pièces de rechange d'origine	14
4.4	Description de l'appareil	14
4.5	Caractéristiques techniques	15
4.6	Réglages de base pour contrôle norme 14785	15
4.7	Croquis / Dimensions	15

5. Conduit des fumées et apport d'air extérieur 16

5.1	Calcul de dimensionnement du conduit des fumées	16
5.2	Raccordement au conduit des fumées	16
5.3	Alimentation en air de combustion externe	17

6. Préparation au fonctionnement de l'appareil 18

6.1	Sonde de température ambiante	18
6.2	Installation	19
6.3	Choix du lieu d'installation	19
6.4	Raccordements électriques	20
6.4.1	Raccordement « Demande externe »	20
6.5	Première mise en service	21
6.6	Réalimentation en granulés	22

6.7	Adapter l'appareil aux conditions ambiantes	23
-----	---	----

7. Unité de commande et afficheur 24

7.1	Unité de commande	24
7.2	Afficheur	25
7.3	Menu d'information	25

8. Utilisation et commande 26

8.1	Mise en marche de l'appareil	26
8.2	Mode de commande	26
8.2.1	Fonctionnement en mode température ambiante (=en fonction de la température ambiante)	26
8.2.2	Fonctionnement en mode Puissance	26
8.3	Réglage de la température cible	27
8.4	Programmation horaire	28
8.5	Chrono	29
8.5.1	Programmation Chrono	29
8.5.2	Journalier	30
8.5.3	Hebdomadaire	31
8.5.4	Fin de la semaine (Week-end)	32
8.6	Menu principal avancé	34
8.6.1	Sous-menu « Paramètres »	34
8.6.1.1	Sous-menu « Date et heure »	34
8.6.1.2	Sous-menu « Langue »	34
8.6.1.3	Sous-menu « Télécommande »	35
8.6.1.4	Sous-menu « Recette »	35
8.6.2	Sous-menu « Service »	36
8.6.2.1	Sous-menu « Compteur »	36
8.6.2.1.1	« Temps en marche »	36
8.6.2.1.2	« Allumages »	36
8.6.2.1.3	« Allumages ratés »	36
8.6.2.2	« Liste d'erreurs »	37
8.6.2.3	« Informations secondaires »	37
8.6.2.4	« Réinitialiser Nettoyage »	37
8.6.2.5	Sous-menu « Calibrage Vis sans fin »	38
8.6.2.6	Sous-menu « Calibrage Ventilateur d'extraction »	38
8.6.2.7	« Puissance automatique »	39
8.6.2.8	« Chargement manuel »	39
8.6.3	Sous-menu « Clavier »	40
8.6.3.1	« Contraste »	40
8.6.3.2	« Min. Luminosité »	40
8.6.3.3	« Screen Saver »	40
8.6.3.4	Affichage « Codes Firmware »	41
8.6.4	Sous-menu « Menu Système »	41

8.7	Plage d'affichage « Messages d'état »	42	17. Déclaration de performances	69
8.8	Structure du menu principal	43		
8.9	Télécommande	45	18. Déclaration de conformité	70
9. Module Wi-Fi		46	19. Marquage CE	70
9.1	Montage et raccordement	46		
9.2	« Oranier smartCon App »	47	20. Label énergétique et fiche technique du produit	71
10. Fonctionnement de l'appareil		48	21. Documentation technique	71
10.1	Allumage	48		
10.2	Allumage des granulés	48	22. Identification de l'appareil	72
10.3	Phase de stabilisation	49		
10.4	Fonctionnement	49		
10.5	Phase de nettoyage automatique	49		
10.6	Phase d'extinction	49		
11. Nettoyage et entretien		50		
12. Maintenance		53		
12.1	Opérations générales de nettoyage	53		
12.2	Nettoyage des conduites d'air de convection	54		
12.3	Contrôle de la chambre de combustion	55		
12.4	Nettoyage des conduits d'évacuation des fumées et du ventilateur d'extraction	56		
12.5	Nettoyage du réservoir à granulés et de la vis sans fin	58		
12.6	Contrôles et opérations de nettoyage supplémentaires	58		
12.7	Nettoyage du tuyau qui relie le poêle à granulés au conduit d'évacuation des fumées	58		
13. Messages d'erreur et de dysfonctionnement		59		
13.1	Réinitialiser le limiteur de température de sécurité « STB » en cas de message d'erreur « Er01 »	61		
13.2	Remédier aux dysfonctionnements	62		
14. Conformité aux normes		64		
14.1	Normes et directives à respecter	64		
15. Service après-vente		65		
16. Garantie contractuelle ORANIER		66		

1. Explication des symboles, emballage de transport, protection de l'environnement

1.1 Explication des symboles

Mises en garde



Les mises en garde qui figurent dans le texte sont signalées par un **triangle de signalisation comportant un point d'exclamation**. Des mots-clés indiquent également le type et la gravité des conséquences qui surviendront si les mesures de prévention du danger ne sont pas respectées.



Dans le cas des dangers dus au courant électrique, le triangle de signalisation avec point d'exclamation est remplacé par un **triangle de signalisation comportant un éclair**.

Les termes de signalisation suivants peuvent être utilisés dans le présent document :

- **RECOMMANDATION** désigne un risque de dommages matériels.
- **PRUDENCE** désigne un risque de dommages corporels de gravité moyenne ou légère.
- **AVERTISSEMENT** désigne un risque de dommages corporels très graves voire mortels.
- **DANGER** signifie que des dommages corporels très graves ou mortels vont se produire.



Les informations importantes qui ne contiennent aucune indication de dangers matériels ou corporels sont signalées par le symbole ci-contre. Elles sont séparées du reste du texte par une ligne supérieure et une ligne inférieure.

Informations importantes

Symbole	Signification
►	Instruction
→	Indique un endroit du document
•	Énumération/Liste
-	Énumération/Liste (2e niveau)

1.2 Emballage de transport

Retrait de l'emballage de transport

Pour garantir la sécurité du transport, l'appareil est vissé à la palette de transport et est de plus protégé par une caisse en bois placée sur la palette de transport.

Cette caisse en bois doit être démontée à l'aide d'outils appropriés. Veillez à ne pas endommager l'appareil lors de ce démontage ! Tenez compte de ce que la caisse en bois doit être retirée par le haut. Le plafond de la pièce doit donc être suffisamment haut !

Pour détacher l'appareil de la palette de transport, il faut retirer les verrous de transport situés vers l'avant et l'arrière du socle de l'appareil.



RECOMMANDATION :
En cas de situations de transport prévisiblement difficiles, démontez éventuellement les éléments lourds de l'habillage.

Ne confondez pas ces verrous de transport avec les **pieds réglables de l'appareil (8) !**

- Dévissez les vis qui relient l'appareil à la palette de transport.
- Glissez le diable entre l'appareil et la palette de transport.
- Placez un rembourrage (par ex. une couverture) entre le diable et l'appareil.
- Fixez l'appareil au diable à l'aide d'une sangle.



- Soulevez l'appareil de la palette à l'aide du diable et amenez-le sur le lieu de l'installation.



Pour une meilleure compréhension, veuillez consulter notre vidéo explicative.
Pour cela, veuillez scanner le QR Code ci-contre avec votre smartphone ou votre tablette.



1.3 Protection de l'environnement

Élimination de l'emballage

L'emballage protège l'appareil contre les risques de dommages pendant le transport. Les matériaux d'emballage sont sélectionnés selon des critères écologiques et de traitement de déchets et sont donc recyclables.

Les éléments en bois de l'emballage se composent de résineux secs et non traités qui peuvent être éliminés avec les déchets résiduels ou dans un centre de recyclage et de valorisation des déchets. Nous recommandons de couper en conséquence les éléments en bois de l'emballage.

Le recyclage des autres éléments de l'emballage (bandes d'emballage, sachets PE, etc.) permet l'économie de matières premières et réduit la quantité de déchets.

En général, votre revendeur reprend ces éléments d'emballage.

Si vous éliminez par vous-même les éléments de l'emballage, veuillez demander l'adresse du centre de retraitement et de recyclage le plus proche.

Élimination des piles usagées

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être jetées dans les systèmes de collecte locaux.

Élimination de l'appareil en fin de vie

Si l'appareil doit être éliminé dans son intégralité, veuillez vous adresser aux entreprises locales d'élimination des déchets.

La majeure partie des composants de l'appareil peut être réutilisée (recyclée) en raison des principaux matériaux utilisés, à savoir la tôle d'acier ou la fonte.

Pour un aperçu des matériaux utilisés pour les différents composants de l'appareil et leur élimination, veuillez consulter le tableau ci-dessous :

Composants de l'appareil	Matériau	Démontage	Élimination
Habillage du foyer	Vermiculite	Retirer	Déchets résiduels
	Chamotte blanche	Retirer	Déchets résiduels
Vitre	Vitrocéramique	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Joints d'étanchéité	Fibre de verre	Décoller ou desserrer les vis	Fibres minérales artificielles (KMF) : se renseigner sur les possibilités d'élimination locales
Habillage en pierre	Pierre naturelle	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Habillage en céramique	Céramique	Desserrer les vis de maintien	Déchets de construction
Corps de l'appareil	Tôle d'acier	-	Déchets métalliques
Porte(s) de l'appareil	Fonte	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
	Tôle d'acier	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
Autres composants métalliques	Métal	Desserrer les vis de fixation	Déchets métalliques
Composants électriques ou électroniques	-	Desserrer les vis de fixation	Système de reprise des appareils électriques usagés

2. Utilisation conforme et consignes de sécurité

2.1 Usage prévu



RECOMMANDATION :

Cet appareil est homologué uniquement pour le chauffage d'une pièce unique conformément aux directives en vigueur et ne doit pas être utilisé comme unique source de chauffage pour l'ensemble d'une unité d'habitation.

2.2 Utilisation conforme

Contrairement aux chaudières à granulés, à mazout ou à gaz pour chauffage central, un poêle à granulés est un poêle « à chargement automatique équipé d'un réservoir journalier ».

Contrairement aux chaudières pour chauffage central, ce type d'appareil a été conçu pour un fonctionnement intermittent et doit donc répondre à d'autres exigences, notamment en termes d'émissions, de pertes et de durabilité.

Une utilisation similaire à celle d'une chaudière de chauffage central, servant de chauffage unique ou quasiment unique pour une unité d'habitation complète n'est donc pas autorisée pour ce genre d'appareil.

L'appareil n'est autorisé que pour le chauffage de pièces d'habitation. Son installation dans un garage, dans des locaux humides ou en plein air est formellement interdite.

Les prescriptions d'installation et d'utilisation indiquées dans le présent manuel sont susceptibles de différer tout ou partie des réglementations locales ou officielles.

Dans ce cas, les réglementations officielles prévalent !

Les graphiques fournis dans ce manuel ne sont pas à l'échelle et servent seulement d'illustrations.

Pour cet appareil, nous autorisons uniquement la combustion de granulés conformes à la norme EN 17225-2 (classe A1), EN plus (classe A1) ou DIN 51731, DIN Plus, ÖNORM M7135. L'utilisation d'autres combustibles est interdite !

Ne faites jamais brûler des déchets ou des produits résiduels solides ou liquides dans l'appareil !

Pour fonctionner, l'appareil doit être branché en permanence sur une prise de tension secteur correctement installée à l'aide du câble d'alimentation fourni.



L'appareil doit être utilisé uniquement avec le câble d'alimentation fourni « Europe CEE ».

Pour garantir durablement son bon fonctionnement, l'appareil doit être correctement installé, utilisé, nettoyé et entretenu.

Ce manuel vous informe sur les fonctions et l'utilisation du poêle et fait partie intégrante du produit. Conservez-le soigneusement pour toute référence ultérieure et afin de pouvoir le consulter au début de chaque nouvelle période de chauffage.

L'appareil ne doit en aucun cas subir de modifications ! L'acheteur et utilisateur d'un poêle à granulés est tenu de s'informer sur son maniement correct à l'aide de ce manuel. Le non-respect des instructions et mises en garde qui figurent dans ce manuel entraînera l'annulation immédiate de la garantie. **Merçi de votre compréhension !**

2.3 Consignes de sécurité

(Valables également en cas de fonctionnement avec *smartCon*)



AVERTISSEMENT !
Risques d'asphyxie et d'intoxication dus à l'échappement de fumées

Les conduits de cheminées obstrués peuvent empêcher les fumées de s'évacuer complètement ou de manière suffisante à l'air libre. Les fumées refoulées dans la pièce d'installation de l'appareil sont dangereuses !

La cheminée, le conduit des fumées et, le cas échéant, l'échangeur de chaleur à eau doivent être exempts de toute obstruction et doivent être nettoyés conformément aux instructions contenues dans ce manuel.

Veuillez utiliser uniquement les combustibles recommandés. Les instructions de ce manuel doivent être impérativement respectées !



AVERTISSEMENT !
Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil

L'appareil pouvant également être utilisé en mode automatique et sa maintenance pouvant être effectuée à distance par un professionnel, il est possible que l'appareil entre en service en votre absence et sans surveillance.

Des mesures de sécurité particulières doivent donc être respectées !

Ne recouvrez jamais l'appareil !

Respectez toujours impérativement les distances de sécurité par rapport aux matériaux et objets facilement inflammables !

Risque très élevé d'incendie en cas de non-respect des consignes de sécurité !



PRUDENCE !
Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil

Pendant le fonctionnement du poêle, les surfaces, la porte de la chambre de combustion, le conduit de raccordement et la vitre sont très chauds.

• Sécurité produit

Cet appareil ne peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans ou par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites que sous surveillance ou après qu'ils aient été instruits sur l'utilisation de l'appareil et sur les risques encourus. Les enfants ne doivent jamais jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être confiés à des enfants sans surveillance.

Cet appareil a été conçu et construit en fonction des technologies les plus récentes et dans le respect des consignes de sécurité en vigueur. Il n'est cependant pas impossible que des dommages corporels ou matériels puissent survenir pendant le fonctionnement.

Gardez donc constamment à l'esprit les consignes de sécurité et soyez toujours conscient des éventuels dangers pendant l'utilisation de l'appareil ; utilisez-le uniquement pour l'usage pour lequel il a été conçu et veillez à ce qu'il soit toujours intact et en parfait état !

- ▶ Assurez-vous que l'installateur de votre appareil vous a bien délivré les documents techniques de l'appareil ainsi que tous les accessoires.
- ▶ Faites configurer et régler le nouvel appareil installé par un technicien compétent de manière à garantir le fonctionnement le plus fiable et le plus efficace possible.

• Conduite à tenir en cas d'urgence

Ne vous mettez jamais vous-même en danger. Si ceci est possible sans menace de votre propre sécurité :

- ▶ Mettez en garde les personnes présentes et demandez-leur de quitter le bâtiment sans attendre.
- ▶ Mettez immédiatement l'appareil hors service ! Pour cela, actionnez uniquement la touche « **ON/OFF** » (23) de l'**unité de commande** (9) (→ chapitre 7.1 **Unité de commande**) !



AVERTISSEMENT !
Ne coupez pas l'alimentation électrique de l'appareil, ni en tirant la fiche secteur, ni en actionnant l'**interrupteur d'alimentation** (19). Le fonctionnement du **ventilateur d'extraction** (28) doit être absolument garanti !



AVERTISSEMENT !
Risque de brûlures
Ne jamais jeter d'eau pour éteindre un feu de cheminée ! **Appelez tout de suite les pompiers !**

• Risque d'incendie

La combustion des granulés génère de l'énergie calorifique qui fait chauffer les surfaces du poêle comme celles d'un poêle à bois traditionnel.

- ▶ Ne jamais utiliser l'appareil lorsque la **porte de la chambre de combustion** (2) ou le **couvercle du réservoir de granulés** (10) est ouvert(e) ; des étincelles et des flammes pourraient

s'en échapper et des fumées toxiques risqueraient de se répandre dans la zone d'installation de l'appareil.

Ces appareils sont donc équipés, selon le modèle, soit d'un contact électrique au niveau de la **porte de la chambre de combustion** (2) ou du **couvercle du réservoir à granulés** (10), soit de systèmes de surveillance de la pression qui, en cas d'ouverture prolongée de la **porte de la chambre de combustion** (2) ou du **couvercle du réservoir à granulés** (10), interrompent l'alimentation en granulés et placent l'appareil en mode « Extinction » tout en émettant un message d'erreur.

- ▶ Ne posez jamais de matériaux ou liquides inflammables sur l'appareil ou à proximité immédiate de celui-ci. Tenez compte du fait que la chaleur qui rayonne à travers les surfaces vitrées peut également enflammer des objets situés à proximité de l'appareil.
- ▶ Ne placez aucun objet inflammable (par ex. tapis, meubles, plantes) à proximité de l'ouverture du foyer.
- ▶ Lors de l'installation de l'appareil, veillez à respecter les distances de sécurité en vigueur.

• Danger dû à une alimentation en air frais insuffisante

- ▶ Veuillez constamment garantir une alimentation en air frais suffisante dans la pièce d'installation quand l'appareil est en fonctionnement. Il en est de même pour son fonctionnement parallèle avec d'autres appareils générateurs de chaleur. Les ouvertures d'arrivée d'air et les grilles de ventilation ne doivent pas être obstruées !
- ▶ Si l'appareil est raccordé à une source d'air extérieur, tout éventuel clapet d'arrêt doit être ouvert pendant le fonctionnement de l'appareil. Toute grille de protection éventuellement installée devant l'arrivée d'air extérieur doit être nettoyée régulièrement.

• Dégâts dus à des erreurs de manipulation

Des erreurs d'utilisation peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels !



AVERTISSEMENT !
Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques
L'appareil ne doit être utilisé que lorsque la **porte de la chambre de combustion** (2) est fermée et verrouillée !

- ▶ Veuillez vous assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ Veuillez vous assurer que l'appareil n'est utilisé que par des personnes ayant les capacités physiques et mentales pour l'utiliser de manière conforme et adéquate.
- ▶ N'utilisez que les combustibles recommandés dans les limites quantitatives prescrites.
- ▶ Pour l'allumage, n'utilisez jamais d'essence, d'huiles pour lampes, de pétrole, d'allume-feu pour barbecue, d'éthanol ou de liquides similaires qui accélèrent la combustion pour allumer ou rallumer un feu dans l'appareil. Ces substances doivent être tenues à l'écart loin de l'appareil,

surtout si celui-ci est en fonctionnement !

- ▶ N'utilisez jamais d'eau pour éteindre le feu dans la chambre de combustion !
- ▶ La **porte de la chambre de combustion (2)** ne doit être ouverte et le **cendrier (6)** retiré que pour réalimenter l'appareil et pour éliminer les résidus de combustion.
- ▶ Il est interdit d'utiliser l'appareil en cas de détérioration des joints de la **chambre de combustion (2)**.

• Conditions préalables, installation et premier feu

Le fonctionnement de l'appareil, est soumis à des règles et consignes locales spécifiques en matière de sécurité incendie et de droit de la construction, y compris celles basées sur les normes nationales et européennes. Le respect strict de ces règles et consignes est la condition essentielle pour un fonctionnement correct de l'appareil.

- ▶ L'appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes en vigueur. Il doit être agréé par une autorité officielle compétente et qualifiée.
- ▶ La première mise en service doit être effectuée par une entreprise dûment formée, un technicien, un partenaire de service ou par ORANIER. Cette première mise en service doit être consignée dans le carnet de service.
- ▶ L'appareil ne doit pas être installé dans un garage, une cage d'escalier ou à l'extérieur d'un bâtiment.
- ▶ L'appareil doit être installé de manière à garantir un espace libre suffisant pour permettre le nettoyage de l'appareil, du conduit des fumées et de la cheminée.
- ▶ La cheminée doit être conforme au moins à la classe **T 200 de résistance au feu de cheminée**.
- L'installation de dispositifs de réduction du tirage dans les conduits de fumées est interdite.
- Selon le modèle, l'appareil n'est pas conçu pour recueillir les condensats provenant du conduit des fumées.
- ▶ La surface d'installation de l'appareil doit disposer d'une capacité de charge suffisante.
- ▶ L'appareil n'est pas conçu pour supporter le poids d'une cheminée (charge portante).
- ▶ Les appareils dépendants de l'air ambiant (Type B) ne doivent pas être utilisés en même temps que des systèmes de ventilation ou des hottes aspirantes.
- ▶ Pour les appareils indépendants de l'air ambiant (Type C), le volume minimal de la pièce d'installation doit être de 80m³.
- ▶ Les appareils indépendants de l'air ambiant (Type C, exceptés les types CA50 et CC50), ne doivent pas être utilisés en même temps que des systèmes de ventilation générant une dépression inférieure à -15 Pa.
- ▶ Pour les appareils indépendants de l'air ambiant, tout particulièrement les modèles CM50 et CC50, les conduits des fumées, l'arrivée d'air de combustion et le raccordement à l'appareil doivent être réalisés conformément aux exigences d'étanchéité en vigueur.

- ▶ Les grilles de ventilation doivent être disposées de manière à ce qu'elles ne puissent pas être bloquées ou obstruées par inadvertance.

• Risques de brûlures dus à des pièces chaudes de l'appareil !

Pendant le fonctionnement du poêle, les surfaces, la **porte de la chambre de combustion (2)**, les éléments de commande, la vitre et les tuyaux sont très chauds.

- ▶ Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à proximité de l'appareil en marche !



PRUDENCE ! Risque de brûlures

Certains éléments du poêle sont très chauds lorsqu'il est en service. Utilisez impérativement des gants de protection pour rajouter des granulés dans l'appareil en marche !



RECOMMANDATION :

Si les granulés se trouvent dans un emballage qui ne résiste pas à la chaleur (par exemple un sac en plastique), l'emballage risque de fondre, voire de s'enflammer s'il entre en contact avec les surfaces chaudes, ce qui endommagerait durablement la surface de l'appareil !

• Nettoyage, maintenance et élimination des dysfonctionnements

- ▶ Veuillez nettoyer régulièrement l'appareil.
- ▶ Pour garantir un fonctionnement durable, sûr et fiable de votre poêle à granulés, l'appareil doit être entretenu régulièrement par un technicien qualifié.

Les opérations de maintenance doivent être consignées dans le carnet d'entretien (→ chapitre 12 « Maintenance »).

- ▶ Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine ORANIER ainsi que les accessoires originaux de notre marque.

• Risque d'électrocution



DANGER ! Danger de mort par électrocution

Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- ▶ Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.

• **Comportement de l'appareil en cas de panne de courant**

Le comportement de l'appareil dépend de la durée de la panne de courant.

- Après une panne de courant de moins de 60 sec., l'appareil reprend son fonctionnement normalement.
- Si la panne de courant dure de 60 sec. à 5 min., l'appareil entre en phase de « **Récupération allumage** ».
- Si la panne de courant dure plus de 5 minutes, l'erreur « **Er15** » s'affiche et l'appareil entre en **phase d'extinction**.



AVERTISSEMENT !
Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Pendant et après une panne de courant, la **porte de la chambre de combustion (2)** et le **couvercle du réservoir à granulés (10)** doivent être maintenus fermés.

2.4 Qualité du combustible



RECOMMANDATION :
Faites brûler uniquement des granulés dans l'appareil. L'utilisation d'autres combustibles est interdite ! Ne faites jamais brûler des déchets ou des produits résiduels dans l'appareil !



RECOMMANDATION :
Utilisez uniquement les produits vendus en sacs. Les produits vendus en vrac ne sont pas autorisés (taux de poussière élevé, longueur des granulés, film protecteur gras) !

Les granulés se composent de bois naturel et sont compressés uniquement par forte pression et sans agent liant. Les critères à remplir par le combustible autorisé sont définis dans les normes EN 17225-2, (classe A1), EN plus (classe A1) ou DIN Plus, ÖNORM M7135.

i

Même si l'emballage des granulés porte l'inscription « **DIN Plus** », il n'est pas impossible que ces granulés ne soient pas conformes à cette norme.

Les granulés de mauvaise qualité se caractérisent notamment par un manque de solidité et un taux important de sciures. Si le comportement d'allumage ou de combustion du poêle laisse à désirer, essayez d'utiliser des granulés d'une autre qualité.

Pour garantir la bonne combustion des granulés, il est nécessaire de les entreposer à l'abri de l'humidité et de la saleté :

la saleté peut entraîner un dysfonctionnement, voire une défaillance complète de l'appareil.

si les granulés utilisés ont été stockés dans un endroit humide, le démarrage et la combustion peuvent s'en trouver affectés et l'encrassement du poêle peut devenir excessif.

il en est de même pour les granulés qui s'émiettent facilement. Si l'on change souvent leur lieu de stockage, les granulés risquent de se casser et de s'émietter.

2.5 Exclusion de responsabilité

En cas de dommages matériels ou corporels, le fabricant n'est responsable du standard de construction et de la sécurité de la machine que si des erreurs de construction peuvent être prouvées.

Il ne porte aucune responsabilité en cas de :

- Utilisation, installation ou commande inadéquates ou non-conformes.
- En cas de non-exécution de la maintenance ou en cas de maintenance ne correspondant pas entièrement aux instructions de travaux décrits dans le chapitre 12 « Maintenance ».
- Utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ORANIER.
- Modifications de construction ou modifications techniques de l'appareil.



Si les conditions nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil ne sont pas remplies (ex. : nettoyage correct et régulier, respect des intervalles de maintenance) ou en cas de situation de montage inadaptée (ex. : tirage insuffisant), les problèmes qui en découlent ne sont pas couverts par la garantie !

2.6 Utilisation non conforme

Une utilisation inadéquate ou non conforme de l'appareil entraîne la perte de la garantie.

Il peut également en résulter des risques de dommages ou de blessures graves, voire un danger de mort.

Les opérations suivantes sont considérées comme non conformes :

- Toute modification de construction ou modification technique de l'appareil.
- Utilisation de l'appareil sans raccordement à une cheminée réalisé dans les règles de l'art.
- Utilisation avec porte de la **chambre de combustion (2)** ouverte ou **couvercle du réservoir à granulés (10)** ouvert.
- Utilisation à distance de l'appareil dans le non-respect des consignes de sécurité décrites dans le paragraphe 2.3 de ce manuel d'installation et d'utilisation (en particulier le fait de recouvrir l'appareil et le non-respect des distances de sécurité entre l'appareil et des matériaux et objets facilement inflammables).
- Utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine ORANIER.
- Utilisation de granulés qui ne correspondent pas aux directives du fabricant.
- Non-respect des instructions de maintenance décrites au chapitre 12 « Maintenance ».
- Déconnexion de l'alimentation électrique d'un appareil en fonctionnement ou qui contient encore des fumées de combustion résiduelles dans sa chambre de combustion.

- Non-respect des consignes de sécurité et des avertissements contenus dans ce manuel.

2.7 Textes réglementaires

Liste des exigences normatives et réglementaires à la pose et au raccordement d'un appareil de combustion au bois.

• **Arrêté du 22 octobre 1969** relatif aux conduits de fumée desservant des logements.

Précise les hauteurs de sortie des conduits vis-à-vis des toitures.

• **Arrêté du 24 mars 1982** relatif à l'aération des logements avec VMC.

Précise les exigences d'alimentation en air pour les appareils à combustion.

• **Décret du 27 novembre 2008 et arrêté du 23 février 2009**, relatifs à la prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

• **Arrêté du 31 octobre 2005 et circulaire du 24 juin 2008**, relatifs aux dispositions techniques pour le choix et le remplacement de l'énergie des maisons individuelles. Imposent la mise en place d'un conduit de fumée T450 G pour les logements chauffés à l'électricité.

• **Règlement sanitaire départemental type.**

Précise les conditions d'hygiène, de salubrité et d'entretien des ouvrages, dont la nécessité de ramonage du conduit de fumée et d'entretien de l'appareil et de son conduit de raccordement.

• **Directive produits de la construction (DPC).**

Définit les exigences du marquage CE obligatoire pour les appareils de chauffage et les conduits de fumée.

• **NF EN 13384-1** : Dimensionnement thermo aéraulique des conduits de fumée.

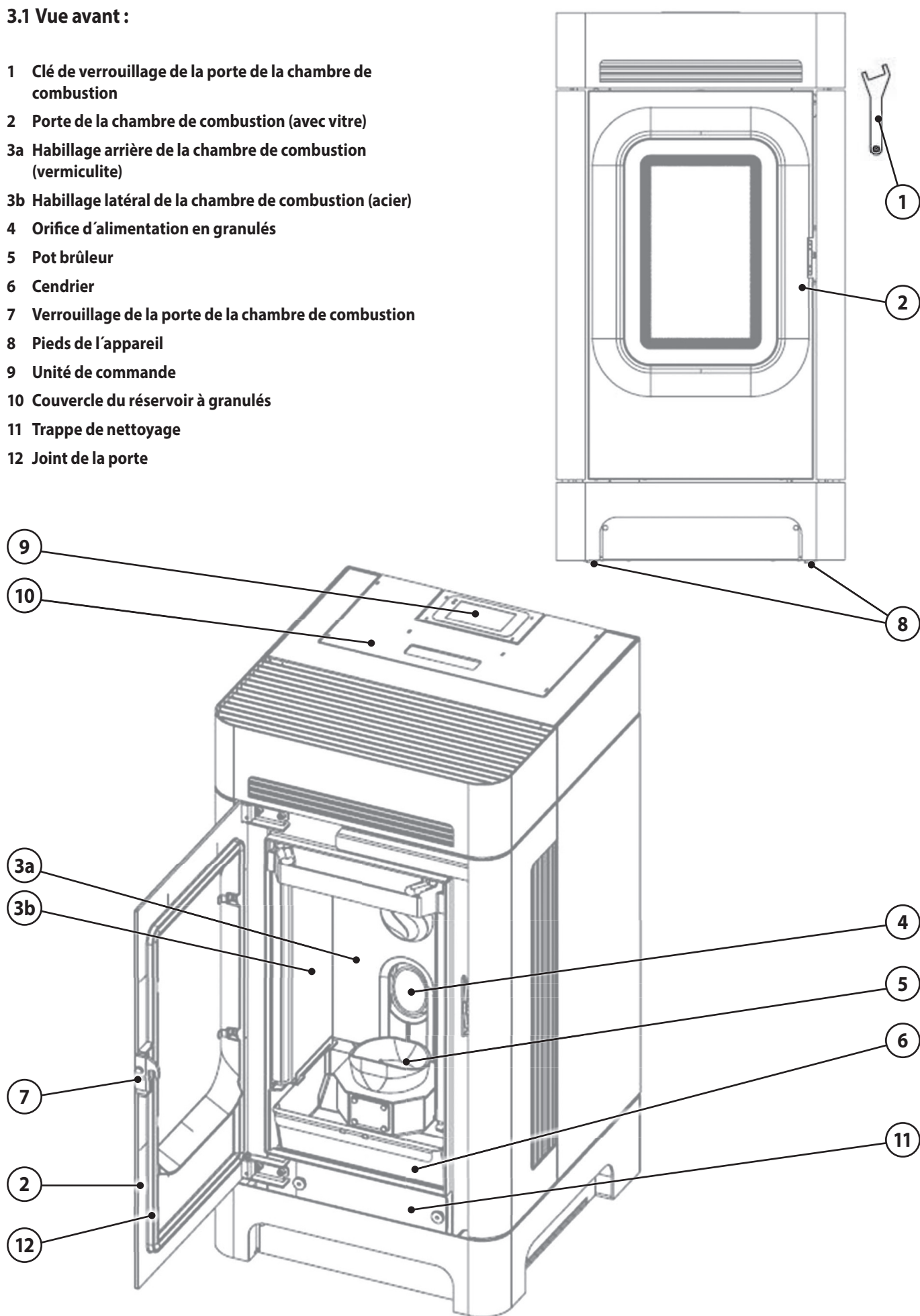
Permet de concevoir un conduit de fumée compatible avec un type d'appareil de chauffage à combustion dans un environnement donné. Un appareil par conduit.

• **DTU 24.1**: Mise en oeuvre des conduits de fumée et de raccordement.

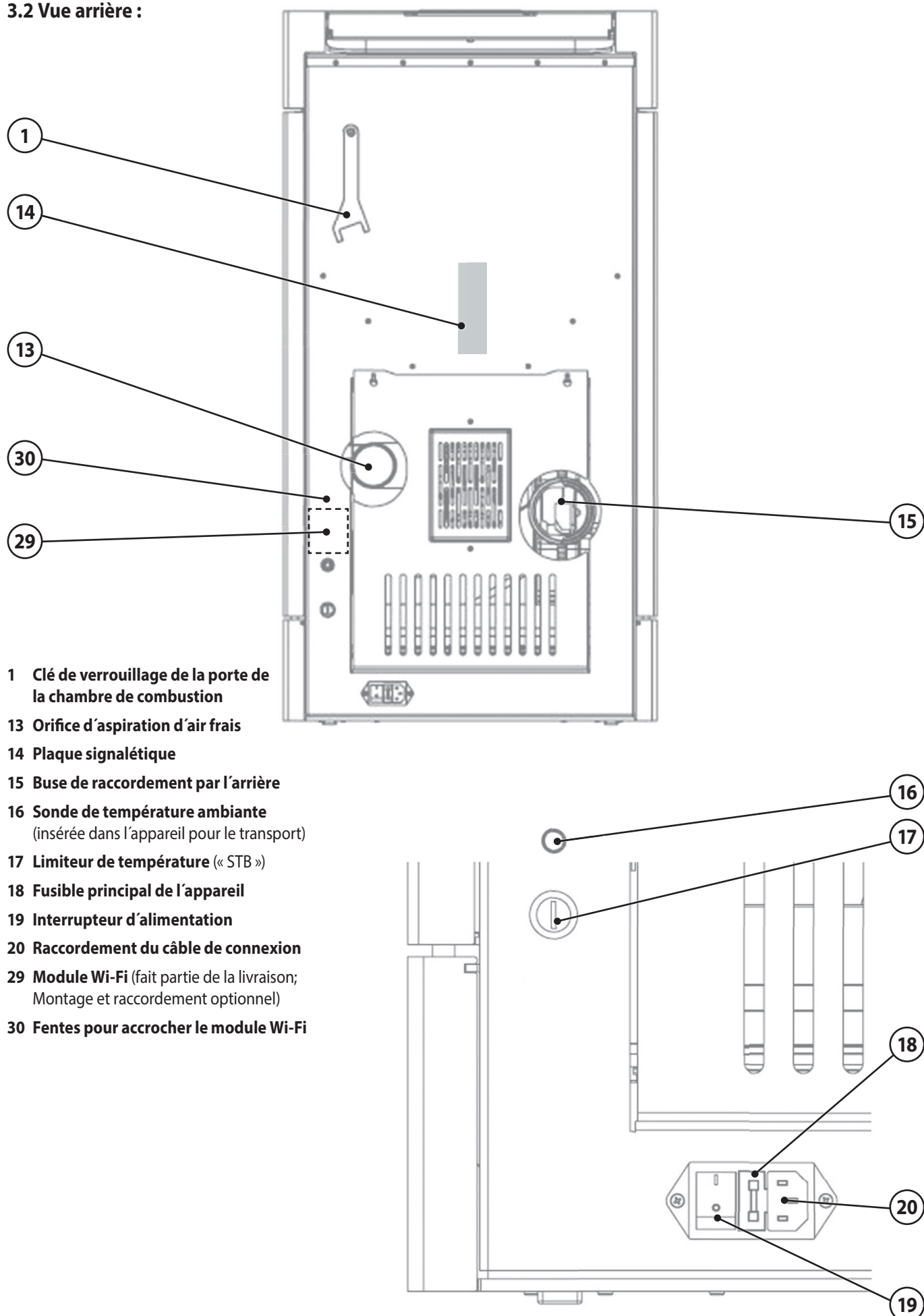
Le poêle doit être branché à une installation électrique munie d'un disjoncteur et d'une prise de terre conformément à la norme **NFC 15-100**.

3.1 Vue avant :

- 1 Clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion
- 2 Porte de la chambre de combustion (avec vitre)
- 3a Habillage arrière de la chambre de combustion (vermiculite)
- 3b Habillage latéral de la chambre de combustion (acier)
- 4 Orifice d'alimentation en granulés
- 5 Pot brûleur
- 6 Cendrier
- 7 Verrouillage de la porte de la chambre de combustion
- 8 Pieds de l'appareil
- 9 Unité de commande
- 10 Couvercle du réservoir à granulés
- 11 Trappe de nettoyage
- 12 Joint de la porte



3.2 Vue arrière :



3.3 Réservoir à granulés



PRUDENCE !
Risque de brûlures
 Certains éléments du poêle sont très chauds lorsqu'il est en service. Utilisez impérativement des gants de protection pour rajouter des granulés dans l'appareil en service !

Pour rajouter des granulés dans le réservoir, veuillez procéder de la façon suivante :

- Soulevez légèrement le **couvercle du réservoir à granulés (10)** par son bord avant.



- Après réalimentation, rabattez le **couvercle du réservoir à granulés (10)** vers le bas pour refermer hermétiquement l'orifice de remplissage.



AVERTISSEMENT !
Risque d'incendie
 Retirez immédiatement tous les granulés éventuellement tombés à côté de l'**orifice de remplissage** !



Veillez à ne pas trop remplir le réservoir à granulés, de manière à ce que le **couvercle du réservoir à granulés (10)** puisse refermer hermétiquement l'**orifice de remplissage**.



Pour éviter tout dysfonctionnement, veuillez refermer le **couvercle du réservoir à granulés (10)** immédiatement après le remplissage.



AVERTISSEMENT !
Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques
 Après réalimentation, veuillez refermer immédiatement le **couvercle du réservoir à granulés (10)**.

3.4 Porte de la chambre de combustion

Pour verrouiller, déverrouiller, ouvrir et fermer entièrement la **porte de la chambre de combustion (2)**, il est nécessaire d'utiliser la **clé de verrouillage de la chambre de combustion (1)**.



À la livraison, la **clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion (1)** est fixée à la grille de protection du réservoir à granulés.

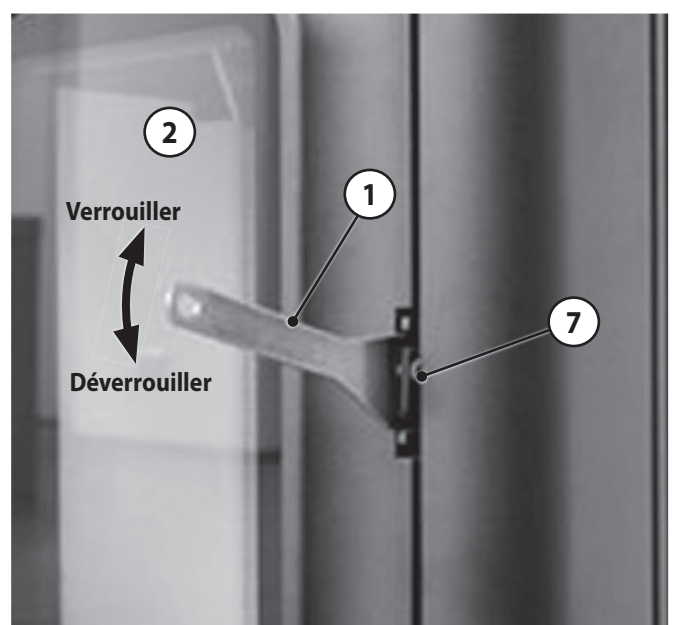
- 1 Clé de verrouillage de la porte de la chambre de combustion
- 2 Porte de la chambre de combustion avec vitre
- 7 Verrouillage de la porte de la chambre de combustion

Ouverture de la porte de la chambre de combustion (2)

- Pour ouvrir la **porte de la chambre de combustion (2)**, il faut introduire la **clé de verrouillage de la chambre de combustion (1)** dans les orifices du système de **verrouillage de la porte (7)** comme indiqué sur la figure ci-dessous.
- Déplacez la **clé de verrouillage (1)** enclanchée dans les orifices du **système de verrouillage (7)**
 - - vers le bas pour déverrouiller le mécanisme,
 - - vers le haut pour verrouiller le mécanisme.
- Lors du verrouillage, il est important de bien presser la **porte (2)** contre l'appareil. Après verrouillage, assurez-vous que la **porte de la chambre de combustion (2)** appuie étroitement sur le corps de chauffe.



PRUDENCE !
Risque de brûlures
 La **porte de la chambre de combustion (2)** de l'appareil en fonctionnement est très chaude. Utilisez donc impérativement des gants de protection pour appuyer la **porte de la chambre de combustion (2)** contre le corps de l'appareil lors du verrouillage.



4. Description de l'appareil

4.1 Pièces fournies

- Veuillez vous assurer à la livraison que l'appareil est intact et au complet.
- Palette avec appareil
- Manuel d'utilisation, fiches conseils et carnet d'entretien dans une housse en plastique à l'intérieur de l'appareil



Si le carnet d'entretien est plein ou s'il a été égaré au fil du temps, vous pouvez télécharger sur notre site internet un nouveau carnet d'entretien au format PDF dans la section de téléchargement, puis l'imprimer vous-même.

- **Clé de verrouillage de la chambre de combustion (1)**
- Cordon d'alimentation
- **Module Wi-Fi (29)** avec bloc d'alimentation secteur dans une boîte en carton
- Plaques de montage du **module Wi-Fi (29)** avec 2 vis de fixation
- Télécommande
- Brosse de nettoyage

4.2 Pièces non-fournies

Les accessoires ci-dessous ne font pas partie de la livraison mais sont disponibles chez votre revendeur.

- Conduit de raccordement
- Tuyaux flexibles et traversée de mur pour alimentation externe en air de combustion
- Plaque de sol en verre ou en acier
Étant donné la faible température qui se dégage au bas du poêle à granulés pendant le chauffage, l'installation d'une plaque de sol ignifuge, selon notre expérience, n'est pas indispensable.
En cas de raccordement par l'arrière, il convient toutefois de respecter la distance entre le conduit et le sol.
En présence de matériaux de construction inflammables, une protection incendie est généralement nécessaire à cet endroit !



RECOMMANDATION :

En cas de raccordement par l'arrière, la nécessité d'installer sous l'appareil une plaque de sol résistante au feu doit être clarifiée avec le professionnel responsable de l'installation.

- Patins de feutre en cas de surface de sol sensible (ex. : plaque de verre)

4.3 Pièces de rechange d'origine

Veuillez pour cela vous adresser à votre revendeur.

Utilisez uniquement les pièces de rechange d'origine de notre marque.

Les pièces détachées d'autres fabricants n'ont pas été contrôlées par nos services ORANIER et ne sont donc pas agréées par notre

société. Les pièces de rechange non agréées peuvent éventuellement modifier les propriétés de l'appareil et compromettre sa sécurité, ce qui entraînerait la perte de son autorisation de mise en vente sur le marché. Ceci peut avoir des conséquences juridiques par rapport aux assurances en cas de sinistre éventuel.

Les références de nos pièces détachées d'origine peuvent être trouvées à l'adresse suivante : www.oranier-kundendienst.com.

4.4 Description de l'appareil

Appareil :

L'appareil est constitué d'une construction en acier soudé. Au centre de l'appareil se trouve la chambre de combustion revêtue de plaques de protection. Sous le **pot brûleur (5)** se trouve le **cendrier (6)**.

Les appareils de ce type fonctionnent en mode convection ; cela signifie que l'air ambiant est aspiré par les conduits de convection du poêle, fortement chauffé, puis rediffusé dans la pièce. Dans cet appareil, la convection naturelle est secondée par un ventilateur tangentiel.

Selon le modèle, l'appareil peut disposer d'un ventilateur de convection qui aide la convection naturelle aux niveaux de combustion plus élevés.

Habillage de la chambre de combustion :

La chambre de combustion est habillée d'éléments en vermiculite/ de plaques en acier. Leur fonction est de protéger le métal de la chaleur et de diriger les fumées. Pendant le fonctionnement de l'appareil, il est possible que des fissures apparaissent sur les éléments en vermiculite. L'origine de ces fissures peut être :

- de trop grosses différences de température
- une dilatation du matériau due à un chauffage excessif

Ces fissures superficielles ne sont pas graves à priori tant que le corps métallique n'est pas par-là mis à nu. Si le corps métallique est mis à nu, les plaques en vermiculite doivent être remplacées. Les habillages de la chambre de combustion et les déflecteurs de fumée sont des **pièces d'usure** et ne sont pas couverts par la garantie d'usine.



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie en cas d'utilisation de pièces de rechange non originales

L'utilisation d'habillages de la chambre de combustion dont les propriétés thermiques sont inadaptées peut entraîner une surchauffe des murs et meubles environnants !

Pour cette raison, utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine !

Les éléments en vermiculite ne contiennent pas d'amiante et ne sont pas toxiques. Les éléments en vermiculite ont un avantage important : ils permettent une température de combustion nettement plus élevée que les briques réfractaires.

La chaleur plus élevée de la combustion permet de mieux exploiter l'énergie calorifique du combustible (rendement).

Une utilisation de l'appareil sans déflecteurs de fumée installés est interdite : son fonctionnement ne serait plus assuré et des dommages irréparables pourraient apparaître.

4.5 Caractéristiques techniques

Paramètres	Unité	Valeur
Type de poêle à granulés :		Calimo
Puissance nominale $P_{nom}/P_{SH nom}$:	kW	6,4
Puissance en charge partielle P_{part} :	kW	2,5
Contenance :	kg	25
Durée de la combustion à puissance nominale /partielle :	h	56 / 16
Classe énergétique :		A+
Indice d'efficacité énergétique EEI :		121
Volume de chauffe DIN 18893 max. :	m ³	160
Hauteur / largeur / profondeur :	mm	955 / 500 / 535
Poids acier/pierre (sans emballage) :	kg	155 / 165
Apte à un fonctionnement en continu :		oui
Température des fumées sortie appareil Puissance nominale/partielle T_{snom}/T_{spart} :	°C	158 / 71
Tirage nécessaire P_{nom}/P_{part} :	Pa	12 / 10
Pression de débit nécessaire pour le calcul de dimensionnement du conduit des fumées :	Pa	2
Débit massique des fumées Puissance nominale/partielle $\Phi_{f,g nom}/\Phi_{f,g part}$:	g/s	5,4 / 2,3
Combustible autorisé :		Granulés de bois
Conduit de raccordement :	mm	80
Raccordement d'air frais :	mm	60
Tension électrique :		230 V / 50 Hz
Consommation d'électricité en fonctionnement	W	40
Consommation d'électricité au démarrage	W	350
Température ambiante de fonctionnement :	°C	10 - 35
Température ambiante d'entreposage :	°C	5 - 40

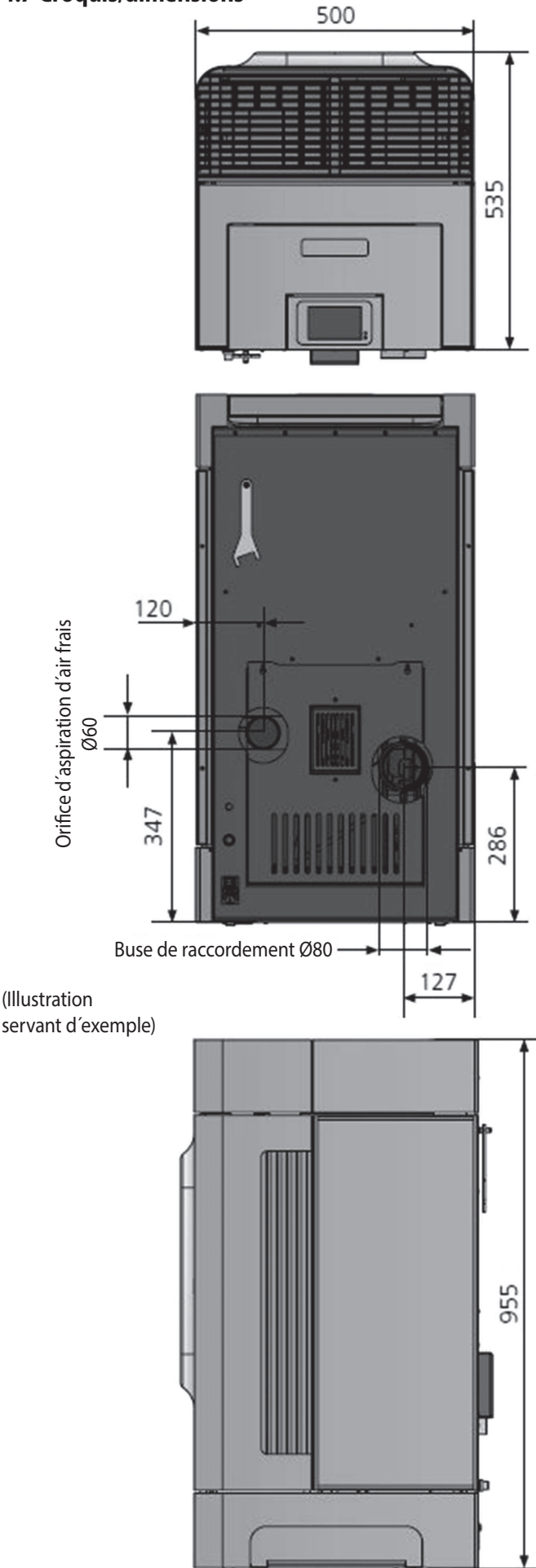
4.6 Réglages de base pour contrôle norme EN 14785

Réglage combustion : (Recette) (→ chapitre 8.6.1.4) : 4



La mention « nominale » fait référence à la puissance calorifique nominale (puissance maximale) et la mention « à charge partielle » à la puissance minimale pendant un essai de type.

4.7 Croquis/dimensions



5. Conduit des fumées et apport d'air extérieur

Le conduit des fumées a pour fonction d'expulser vers l'extérieur les fumées produites par la combustion selon le principe de tirage thermique. Grâce à la dépression qui se crée dans la chambre de combustion, en conjonction avec le ventilateur d'extraction, l'air de combustion est fourni par l'arrivée d'air et a ainsi un effet considérable sur la puissance de combustion.

La dépression (« tirage ») est initialement déterminée par la hauteur effective du conduit de fumées (hauteur entre l'entrée et la sortie du conduit) et par la différence entre la température des fumées à la sortie du poêle et la température à la sortie de toit.

Des pertes de charge dans le conduit de raccordement ainsi que dans l'alimentation en air de combustion peuvent contrebalancer ce phénomène.



Le **ventilateur d'extraction (28)** du poêle à granulés sert à surmonter les pertes de pression à l'intérieur du poêle. La dépression naturelle du conduit de fumées, le conduit d'apport d'air et le **ventilateur d'extraction (28)** forment une unité fonctionnelle.

Les conduits de fumée concentriques dans lesquels l'air d'alimentation est fourni par le terminal vertical en toiture à travers un espace annulaire, sont souvent problématiques lors du chauffage de l'appareil, car l'ascendance thermique a également lieu dans l'espace annulaire de l'air d'alimentation. C'est également le cas lorsque l'air d'alimentation est amené du haut via un conduit séparé.

Un raccordement de l'appareil à un conduit de fumées concentrique doit donc être considéré d'un œil critique. Tenez compte de ce que le calcul de dimensionnement du conduit des fumées a lieu à charge nominale, soit lorsque l'appareil est chauffé au maximum. Lorsque l'appareil est froid, une dépression règne aussi bien côté fumées que côté alimentation d'air. Cela peut entraîner des difficultés de démarrage.



Si le poêle doit être raccordé à un conduit de fumées concentrique, un spécialiste agréé doit effectuer la mise en service et, si nécessaire, le réajustement des paramètres de combustion. Dans la pratique, des problèmes d'allumage ou de combustion peuvent apparaître.

5.1 Calcul de dimensionnement du conduit des fumées

Pour garantir le parfait fonctionnement de votre poêle à granulés, une preuve d'aptitude technique du conduit de fumée selon EN 13384-1, doit être obligatoirement fournie. Si une alimentation en air de combustion externe est raccordée, son conduit d'apport d'air doit être aussi pris en compte dans ce calcul!

Le calcul doit être effectué pour une pression de débit nécessaire de 2 Pa. La dépression calculée doit être comprise entre 2 et 20 Pa à puissance nominale.

Si la dépression est plus élevée (>20 Pa), un dispositif technique autorisé doit être ajouté afin de limiter le tirage de la cheminée.

Pour garantir un bon allumage, la dépression doit être >1 Pa.

Si la dépression est négative, un bon comportement de démarrage ne peut pas être garanti !

Le respect des réglementations locales est obligatoire !



Si le poêle est utilisé sur un conduit de fumées inadapté, ORANIER ne garantit pas le fonctionnement de l'appareil.

5.2 Raccordement au conduit des fumées

L'appareil décrit dans le présent manuel est homologué uniquement pour une utilisation avec chambre de combustion fermée.

L'utilisation avec un conduit de fumées collectif et à affectations multiples est interdite !

La mise en oeuvre du système d'évacuation des produits de la combustion sera :

- **Traditionnelle** selon NF DTU 24.1 et arrêté du 22/10/69,
- **Non traditionnelle** (position du débouché des fumées ou utilisation d'un conduit concentrique).

En cas de raccordement concentrique étanche, non conforme à l'arrêté du 22/10/69, il faudra suivre les prescriptions des Avis Techniques ou DTA des différents systèmes.

Si raccordement à un conduit d'évacuation existant (Pas neuf ou a déjà été utilisé) :

- le faire ramoner par un moyen mécanique (hérissron),
- faire vérifier son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Si le conduit n'est pas compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), le remettre en état conformément aux réglementations en vigueur.

Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé le poêle. Ménagez un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

Le type et l'état du conduit de fumées utilisé jouent un rôle essentiel pour le bon fonctionnement du poêle à granulés.

Selon le modèle, l'appareil peut être raccordé soit par le haut, soit par l'arrière. Utilisez pour cela un conduit de raccordement équipé d'un système d'étanchéité adapté, le **ventilateur d'extraction (28)** pouvant entraîner la formation d'une surpression dans le raccordement.

Tous les raccordements entre l'appareil et le conduit des fumées doivent être stables, solides, étanches et sans tension. Veillez à ce que le conduit de raccordement ne dépasse pas à l'intérieur du conduit des fumées.

Nous vous conseillons l'utilisation d'un manchon mural.

Conduit de raccordement horizontal

Les portions horizontales du conduit de raccordement ont un effet défavorable sur le tirage et peuvent donc provoquer des problèmes d'allumage. De plus, la formation éventuelle de dépôts de suie dans ces portions horizontales aurait pour conséquence de réduire le diamètre du conduit et donc d'affaiblir encore davantage le tirage, aggravant ainsi le problème.

Dans le pire des cas, cela pourrait aussi engendrer un feu de cheminée.

Nous n'assumons donc aucune garantie de fonctionnement dans le cas d'un conduit à parcours horizontal d'une longueur supérieure à 0,40 m !

- Prévoyez un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement et des conduits de fumées.

Le conduit de raccordement entre le poêle à granulés et l'entrée de la cheminée doit être aménagé de manière à ce que les fumées puissent entrer dans le conduit de fumée avec une faible perte de pression et un faible refroidissement (voir DIN 18160). Le contrôle et le nettoyage du conduit de raccordement doivent pouvoir être effectués à tout moment.

Pour assurer l'étanchéité des raccordements, veuillez utiliser des connexions enfichables à système d'étanchéité adapté. Utilisez pour cela des tuyaux de marque ORANIER ou de type équivalent.



AVERTISSEMENT !

Risque d'intoxication dû à l'échappement de fumées toxiques

En cas d'installation incorrecte des conduits de raccordement, la fumée peut s'échapper et entraîner une intoxication au monoxyde de carbone !

5.3 Alimentation en air de combustion externe

Dans le cas de locaux particulièrement hermétiques, il est possible de connecter le poêle à une prise d'air extérieur.

Une amenée d'air frais de combustion est indispensable pour le bon fonctionnement du poêle à granulés.

Deux solutions sont possibles, à savoir :

- Prise d'air extérieur en raccordement « Non étanche »

Si pour des raisons d'installation l'appareil ne peut pas prélever l'air de combustion sur l'extérieur, l'air transitera par l'appareil au travers d'une **entrée d'air non obturable** dont la grille aura une **section minimum de 50 cm²**. Cette dernière devra être placée dans la mesure du possible face aux vents dominants et devra déboucher dans la pièce où se trouve le poêle (en amenée d'air directe).

- Prise d'air extérieur en raccordement « Étanche »

Le poêle est étanche et peut être raccordable sur l'extérieur. Il est compatible pour une installation dans des bâtiments de type BBC et conforme à la **RT 2012**.

La prise d'air raccordée directe pour un branchement à l'appareil, de diamètre 50mm, prélève l'air à l'extérieur de l'habitation indépendamment de tous systèmes de ventilation (hotte de cuisine aspirante, VMC, pompes à chaleur, etc.).

Le conduit d'amenée d'air doit déboucher de l'extérieur ou d'un espace ventilé dans la mesure du possible face aux vents dominants. Dans le cas d'un **vide sanitaire**, celui-ci doit comporter au moins d'une ou plusieurs grilles d'aération dont **la surface (en cm²) doit être égale à 5 fois la surface du vide sanitaire (en m²)**.

Le raccordement destiné à l'alimentation en air de combustion externe se trouve à l'arrière de l'appareil.

L'alimentation en air de combustion externe a entre autres l'avantage d'utiliser pour la combustion l'air frais extérieur et non pas l'air ambiant chauffé. Par conséquent, cela réduit de surcroît l'importance d'alimenter en air frais la pièce d'installation.

- Veillez à l'étanchéité du conduit d'alimentation en air de combustion externe !

- L'aptitude technique de l'alimentation en air de combustion externe (longueur de conduit, sections, coudes et filtre) doit être prouvée dans le calcul de dimensionnement du conduit de fumée selon EN 13384-1.

Les valeurs suivantes sont recommandées :

Tuyau de 70 mm de Ø intérieur :

Longueur maximale : 3 m ; max. 3 coudes de 90°

Tuyau de 100 mm de Ø intérieur :

Longueur maximale : 6 m ; max. 4 coudes de 90°

- Pour le conduit d'air, utiliser un tuyau lisse en acier ou en matière plastique résistant aux hautes températures. Il est recommandé d'utiliser un tuyau flexible en aluminium pour le raccordement entre le poêle et le conduit d'air.
- Une grille (maillage 3 mm) doit être installée à l'entrée de l'air de combustion pour empêcher l'intrusion de petits animaux, d'insectes ou d'impuretés qui pourraient entraver l'aspiration d'air. Les dimensions de la grille installée doivent permettre une alimentation suffisante en air de combustion ; la grille doit être contrôlée et, si nécessaire, nettoyée régulièrement.
- La section de l'entrée doit être sélectionnée de manière à garantir, malgré l'utilisation éventuelle de filtres ou autres éléments, une section libre suffisante qui doit être supérieure à la section de conduit nécessaire.
- Une grille de protection installée devant l'arrivée d'air extérieur ne doit pas rétrécir ni bloquer l'arrivée d'air.
- Le tirage de la cheminée, en conjonction avec le ventilateur d'extraction, doit être apte à surmonter les résistances supplémentaires d'un poêle ainsi équipé.
- L'arrivée d'air extérieur doit être conçue de manière à être protégée contre l'infiltration d'humidité (ex. : pluie battante) et les variations de pression (ex. : rafales de vent). Il faut prévoir au minimum l'installation d'un coude de 90° vers le bas.
- Veillez dans tous les cas à ce que les besoins d'air de combustion d'environ 30 m³/h soient assurés à un tirage de 4 Pa.
- Une installation dans des locaux humides (bâtiment neuf !) peut entraîner la formation d'eau de condensation sur le corps du poêle et la corrosion de celui-ci.
- Si l'appareil est raccordé à une prise d'air extérieur, nous vous recommandons de ne pas utiliser de l'air provenant de locaux très humides (par exemple d'une cave humide). L'humidité de l'air risquerait dans ce cas de se condenser dans l'appareil froid, ce qui pourrait entraîner la corrosion du corps de l'appareil.

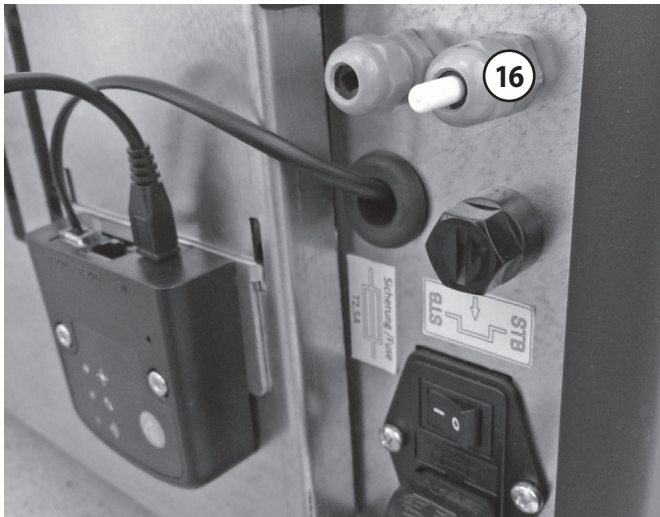
6. Préparation au fonctionnement de l'appareil

Pour permettre un fonctionnement sûr et irréprochable de l'appareil, il est nécessaire de positionner correctement certains de ses éléments et de les fixer dans cette position.

Ces travaux doivent avoir lieu avant la première mise en service du poêle afin de garantir son parfait fonctionnement.

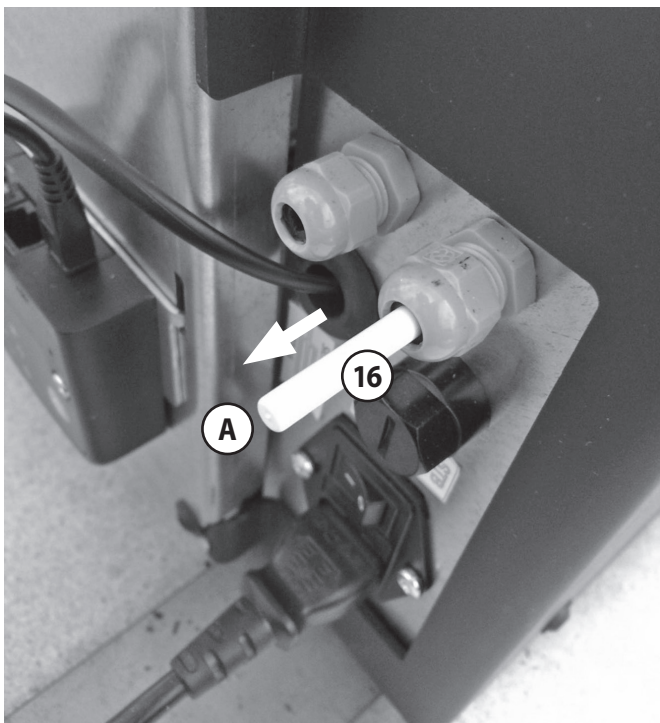
6.1 Sonde de température ambiante

Pour la protéger pendant le transport, la **sonde de température ambiante (16)** est insérée presque en entier dans le logement correspondant de l'appareil. Les températures mesurées **par la sonde de température ambiante (16)** sont très importantes pour une commande efficace de l'appareil en service.



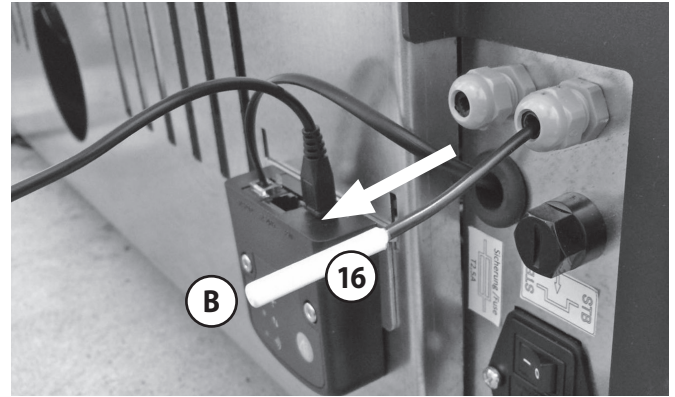
(Illustration servant d'exemple)

Pour obtenir des mesures de température réalistes, la **sonde de température ambiante (16)** doit être sortie de son logement jusqu'à apparaître dans toute sa longueur (**A**).



(Illustration servant d'exemple)

Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de sortir la **sonde de température ambiante (16)** encore davantage de l'appareil (**B**).



(Illustration servant d'exemple)



RECOMMANDATION :

La **sonde de température ambiante (16)** est placée à l'arrière et au bas de l'appareil où se trouve normalement l'endroit le plus frais du poêle.

Cependant, en cas de conditions de flux particulières et de rayonnement thermique direct ou réfléchi du conduit de fumée, des températures nettement plus élevées que la température ambiante réelle peuvent se créer dans cette zone.

Il convient donc de mettre en place des mesures adaptées (ex. : installation d'une plaque de protection) qui permettront à la **sonde de température ambiante (16)** de mesurer la température qui règne réellement dans la pièce.

6.2 Installation

Emplacement dans la pièce d'installation et distances de sécurité :



AVERTISSEMENT !
Risque d'incendie dû à la présence d'objets inflammables dans la zone de sécurité

► Ne posez aucun objet inflammable (par ex. tapis, meubles, plantes, etc.) dans la zone de sécurité.

L'installation doit être agréée par une autorité officielle compétente et qualifiée.

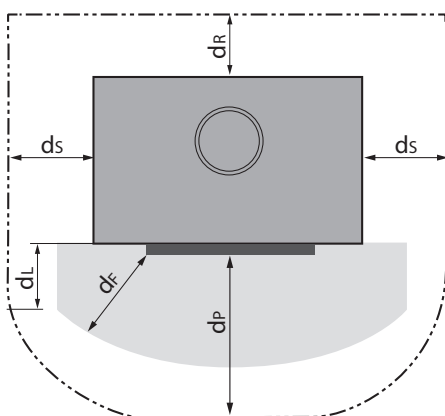


RECOMMANDATION :
Risque de dommages en cas d'installation et de montage incorrects

Le montage et l'installation doivent être effectués uniquement par une entreprise spécialisée et agréée !

Selon la norme NF DTU 24.1 (et EN 15287-1), les distances de sécurité du conduit de raccordement par rapport aux matériaux combustibles doivent être de :

- 3 x DN avec un mini de 375 mm,
- ou 1,5 x DN (avec mini 200 mm) si protection contre le rayonnement créant un vide d'air et réalisée dans un matériau non combustible,
- ou indications du fabricant du dispositif de protection (valeur qui peut être < 1,5 x DN).



Distances de sécurité minimales à respecter par rapport à tout matériau de construction inflammable :

d_B :	0 cm de distance sous l'appareil
d_C :	50 cm de distance au-dessus de l'appareil
d_F :	150 cm de distance dans la zone de rayonnement sur le sol
d_L :	150 cm de distance dans la zone de rayonnement par rapport au mur latéral
d_P :	80 cm de distance dans la zone de rayonnement de la vitre
d_R :	20 cm de distance par rapport au mur arrière
d_S :	20 cm de distance par rapport au mur latéral

Pour les éléments de construction en matériaux ininflammables / incombustibles, il est possible de réduire ces distances de sécurité. Dans le cas de murs hautement isolés (valeur $U < 0,4 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$) il faudra augmenter de 5 cm la distance de sécurité minimale nécessaire entre le mur et l'appareil en fonction de la norme DIN 18896.

Si le poêle est installé très près du mur, des traces de pyrolyse peuvent apparaître sur le mur.

Outre les distances de sécurité normalement imposées, il doit être possible d'effectuer les travaux normaux de nettoyage et de maintenance (→ chapitre 12 « Maintenance »).

Lors de l'installation du tuyau de raccordement, il est impératif de respecter une distance de sécurité d'au moins **40 cm** entre le tuyau de raccordement sur toute sa longueur et tout élément de construction en matériaux inflammables / combustibles.

Ceci peut nécessiter une distance de sécurité entre l'appareil et le mur plus importante que celle mentionnée ci-dessus.



Si l'appareil est installé sur un sol délicat et pour éviter des bruits indésirables, nous vous recommandons de coller des patins de feutre sous les **pieds (8)** de l'appareil.

6.3 Choix du lieu d'installation



AVERTISSEMENT !
Risque d'intoxication dû à l'échappement de fumées toxiques

La présence de dispositifs d'évacuation d'air (par ex. hottes aspirantes) dans la même pièce ou le même réseau d'air ambiant que l'appareil peut poser problème.

Veuillez consulter un spécialiste qualifié qui vous informera sur les mesures préventives adéquates à prendre.

Lors du choix du lieu d'installation de l'appareil et lors de son installation, veillez à ce que les distances de sécurité minimales exigées soient impérativement respectées !

Attention : en raison de tolérances de fabrication inévitables, les dimensions réelles peuvent légèrement différer par rapport aux dimensions indiquées.

Un écart de tolérance plus important est à prévoir pour les dimensions de raccordement du conduit de fumée et de l'alimentation en air frais.

La surface de pose de l'appareil doit être à même de supporter cette charge. Si la structure du sol ne remplit pas ces conditions, il sera nécessaire de prendre les mesures nécessaires adéquates (par ex. l'installation d'une plaque de répartition des charges).



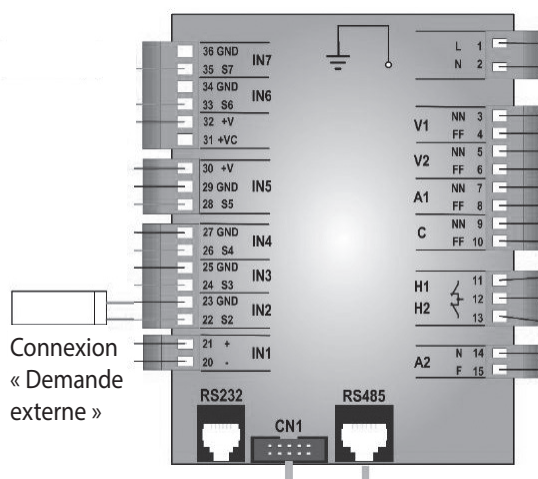
Une liberté de mouvement suffisante doit être prévue autour de l'appareil pour permettre la réalisation des travaux réguliers de nettoyage et de maintenance (→ chapitre 6.2). Si la liberté de mouvement est limitée, le surcroît de travail qui peut en résulter sera à la charge du client.

6.4 Raccordements électriques

L'appareil doit être branché à une prise secteur correctement installée et alimenté en tension secteur à l'aide du câble d'alimentation fourni.

Le circuit imprimé de l'**électronique de commande** dispose à l'extérieur d'un bornier qui apparaît après l'ouverture de la trappe de maintenance.

Ce bornier permet de raccorder des appareils externes, par exemple l'option « Demande externe » et fournit une interface à des fins de service.



6.4.1 Raccordement « Demande externe » thermostat d'ambiance déporté

Il s'agit d'une **entrée de commutation sans potentiel** qui permet de démarrer l'appareil ou de le faire entrer en phase d'extinction.

Cette **entrée de commutation sans potentiel** fait démarrer l'appareil quand le contact est mis. Si le contact est interrompu, l'appareil entre en phase d'extinction puis s'éteint.

L'appareil peut être piloté normalement via l'**unité de commande (9)** (→ chapitre 7.1) quel que soit l'état de l'entrée de commutation.

L'entrée de commutation ne bloque pas l'appareil.

- Pour permettre le raccordement électrique d'un **contact de commutation sans potentiel** à l'**entrée de commutation sans potentiel**, il faut retirer la plaque latérale de droite de l'appareil.



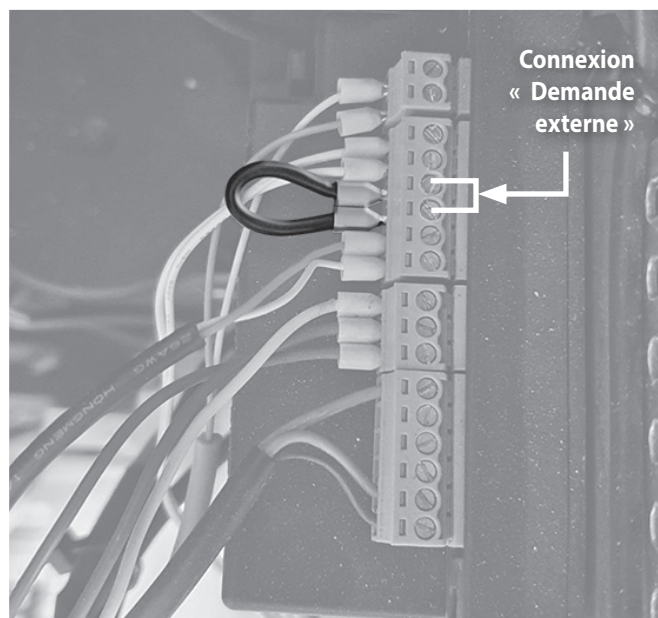
DANGER !

Danger de mort par électrocution

Lorsqu'on retire des pièces d'habillage de l'appareil, des éléments conducteurs de courant sont mis à nus :

- Avant chaque ouverture de l'habillage de l'appareil, couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.

Les opérations à effectuer sur des pièces conductrices de courant doivent être confiées uniquement à des spécialistes agréés.



L'**électronique de commande** apparaît. Le branchement se fait sur le bornier correspondant.

À la livraison de l'appareil, cette connexion est pontée.

6.5 Première mise en service

Conditions préalables :

Le poêle respecte les prescriptions en vigueur et a été agréé par une autorité officielle compétente et qualifiée.

- ▶ Veuillez retirer tous les documents et accessoires de la chambre de combustion, du réservoir à granulés et du **cendrier (6)** avant le premier allumage du poêle.
- ▶ Décollez soigneusement tous les autocollants de la vitre sans y laisser de trace.



RECOMMANDATION :

La peinture du poêle n'atteint sa solidité finale qu'après plusieurs chauffés à puissance calorifique nominale.

Pour éviter d'endommager la peinture, ne nettoyez pas les surfaces avant d'avoir réalisé plusieurs processus de chauffe.

Veuillez noter les points suivants :

- ▶ Avant la première mise en service, veuillez vous assurer qu'aucun objet (petites pièces, matériaux d'emballage, etc.) ne se trouve plus dans le **cendrier (6)** ou les voies d'évacuation des fumées.
- Il est fortement déconseillé de toucher ou de frôler le poêle durant la phase de cuisson de la peinture.
- Pendant cette première chauffe, le poêle peut dégager des odeurs, phénomène normal dû à la cuisson de la peinture et à l'évaporation des graisses de montage. Ces odeurs disparaîtront rapidement.
- ▶ Veuillez donc à bien ventiler la pièce.
- Ne déposez aucun objet sur le poêle pendant la phase de cuisson de la peinture.
- Ce processus de cuisson de la peinture doit être effectué sous surveillance.



Souvent, les conduits de fumées en maçonnerie qui n'ont pas été utilisés pendant une longue période doivent dans un premier temps être « séchés ».

Ce n'est qu'après plusieurs flambées intenses que vous obtiendrez un bon tirage.

Étant donné le très haut rendement des appareils à granulés et la faible température des fumées qui en résulte, il est possible que les conduits de fumée maçonnés ne soient pas suffisamment chauffés. Une réfection du conduit est nécessaire.

6.6 Réalimentation en granulés



AVERTISSEMENT !
Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Après réalimentation, veuillez refermer immédiatement le **couverture du réservoir à granulés (10)**.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie

Une réalimentation de l'appareil effectuée directement à partir d'un sac de granulés n'est autorisée que lorsque l'appareil est éteint et complètement refroidi !

Une réalimentation du poêle quand il est en marche et chaud est interdite !

Lors du remplissage, il est également important de veiller à ce qu'aucun granulé ne tombe sur la grille de la soufflerie ou sur le corps chaud de l'appareil !

En raison des températures élevées de ces éléments, les granulés tombés à côté de l'orifice de remplissage pourraient dégager de la fumée ou même prendre feu ! Outre ce dégagement de fumées, cela pourrait également endommager durablement l'appareil !

Veuillez donc retirer immédiatement tout granulé tombé à côté de l'orifice de remplissage !



PRUDENCE !
Risque de brûlures

Les pièces de l'appareil sont très chaudes quand il est en fonctionnement.

Ne remplissez les granulés que dans le réservoir d'un appareil éteint et refroidi !

Si le **couverture du réservoir à granulés (10)** reste trop longtemps ouvert, la combustion est interrompue.

La réalimentation en granulés doit s'effectuer dans un délai déterminé (norm. 2 min), sinon un message d'erreur est généré et l'appareil passe en **phase d'extinction**.

Veuillez d'abord remplir le réservoir à granulés (→ chapitre « 3.3 Réservoir à granulés »).

- Soulevez le **couverture du réservoir à granulés (10)** par son bord avant.



- Seulement si l'appareil est **froid** : ouvrez un coin du sac de granulés et versez les granulés dans le réservoir.
- Après réalimentation, rabattez à nouveau le **couverture du réservoir à granulés (10)** vers le bas pour refermer ainsi hermétiquement l'**orifice de remplissage** !



Ne remplissez pas trop le réservoir à granulés de manière à ce que le **couverture (10)** puisse refermer hermétiquement l'orifice de remplissage.

Si le **couverture du réservoir à granulés (10)** reste trop longtemps ouvert, il est possible qu'une entrée d'air non-désirée pénètre dans la chambre de combustion par le réservoir à granulés et perturbe ainsi le processus de combustion.

Dans ce cas, la sécurité incendie de l'appareil n'est plus garantie ! Après réalimentation, refermez donc immédiatement le **couverture du réservoir à granulés (10)** !

6.7 Adapter l'appareil aux conditions ambiantes

Afin de garantir son fonctionnement optimal, le poêle à granulés doit être adapté aux conditions ambiantes qui règnent sur son lieu d'installation. Certes, les appareils sont construits en usine de manière à bien fonctionner dans la plupart des conditions ambiantes, mais il est impossible de prendre exactement en compte toutes les sortes de conditions ambiantes possibles.

La puissance du **ventilateur d'extraction (28)**, le tirage du conduit de fumée et l'alimentation en air de combustion forment une unité fonctionnelle.

Il faut donc adapter la puissance du **ventilateur d'extraction (28)** au tirage du conduit de fumée raccordé. Il peut également être nécessaire d'adapter la quantité de granulés transportée.

Pour garantir la fiabilité du démarrage de l'appareil, il peut également s'avérer nécessaire de modifier et optimiser les paramètres de démarrage.

En cas de conditions particulièrement défavorables, il peut s'avérer nécessaire, notamment pour les phases d'allumage puis de stabilisation, de réajuster certains paramètres.

On ne peut non plus exclure que la réalisation de certaines mesures de construction soit éventuellement nécessaire pour garantir un fonctionnement optimal.

Ce réglage et cette adaptation demandent expérience et expertise et doivent impérativement être effectués par une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service ou par ORANIER et doivent être consignés dans le carnet d'entretien.

Ceci est également une condition préalable en cas de recours à la garantie.



RECOMMANDATION :

La première mise en service doit être effectuée par une entreprise spécialisée formée à cet effet, un technicien, un partenaire de service ou par ORANIER.

La première mise en service doit être consignée dans le carnet d'entretien !



RECOMMANDATION :

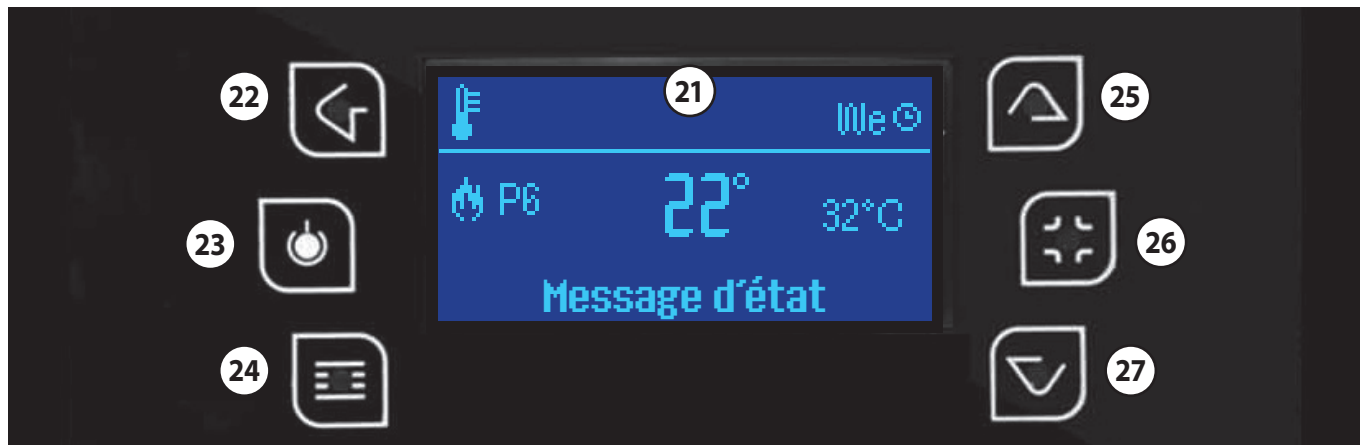
Surtout à la mi-saison (quand les températures extérieures sont supérieures à 10°C ou en cas de vents descendants), la dépression dans un système d'évacuation des fumées inadapté peut être trop faible à cause de l'inconstance des conditions météorologiques. Cela peut entraîner des problèmes à l'allumage ou une mauvaise combustion.

Dans ce cas, nous vous recommandons de calibrer le **ventilateur d'extraction (28)** (→ chapitre 8.6.2.6 « **Calibrage Ventilateur d'extraction** ») ainsi que de commuter l'appareil sur le niveau de réglage « 2 » (→ chapitre 8.6.1.4 « **Recette** »).

7.1 Unité de commande

L'**unité de commande (9)** comprend, outre l'**afficheur (21)**, 6 **touches** permettant de mettre en marche, mettre en veille, commander et régler l'appareil par une légère pression.

Lorsqu'on appuie sur une touche, un voyant s'allume au centre de celle-ci.



Touche « ESC » (22)

Actionnement court:

Annulation d'une saisie **sans validation** de la valeur (modifiée)

Naviguer sur un niveau de menu supérieur



Touche « HAUT » (25)

- **Actionnement court sur l'écran de démarrage:**
Modification de **Recette**
- **Augmentation de la valeur;** un actionnement long entraîne une augmentation continue. Confirmation de la valeur (modifiée) avec la touche « **OK/MENU** » (24)
- Naviguer **vers le haut** dans les menus



Touche « ON/OFF » (23)

Actionnement long :

démarrage/arrêt de l'appareil

Réinitialiser en cas de messages d'erreur

Actionnement court dans le menu Set :

activer/désactiver « Chrono »



Touche « SET » (26)

Actionnement court dans le menu choisi :
Activer « Chrono » (plages horaires)

Actionnement court dans le menu principal :
Activer « Menu d'information »

Actionnement court dans le sous-menu « Chrono » :
Activer la programmation horaire choisie



Touche « OK/MENU » (24)

Actionnement court sur l'écran de démarrage:

Ouverture « Menu »

Actionnement long sur l'écran de démarrage:

Ouverture « Menu principal »

Actionnement court:

Confirmation d'une saisie **avec validation** de la valeur (modifiée)

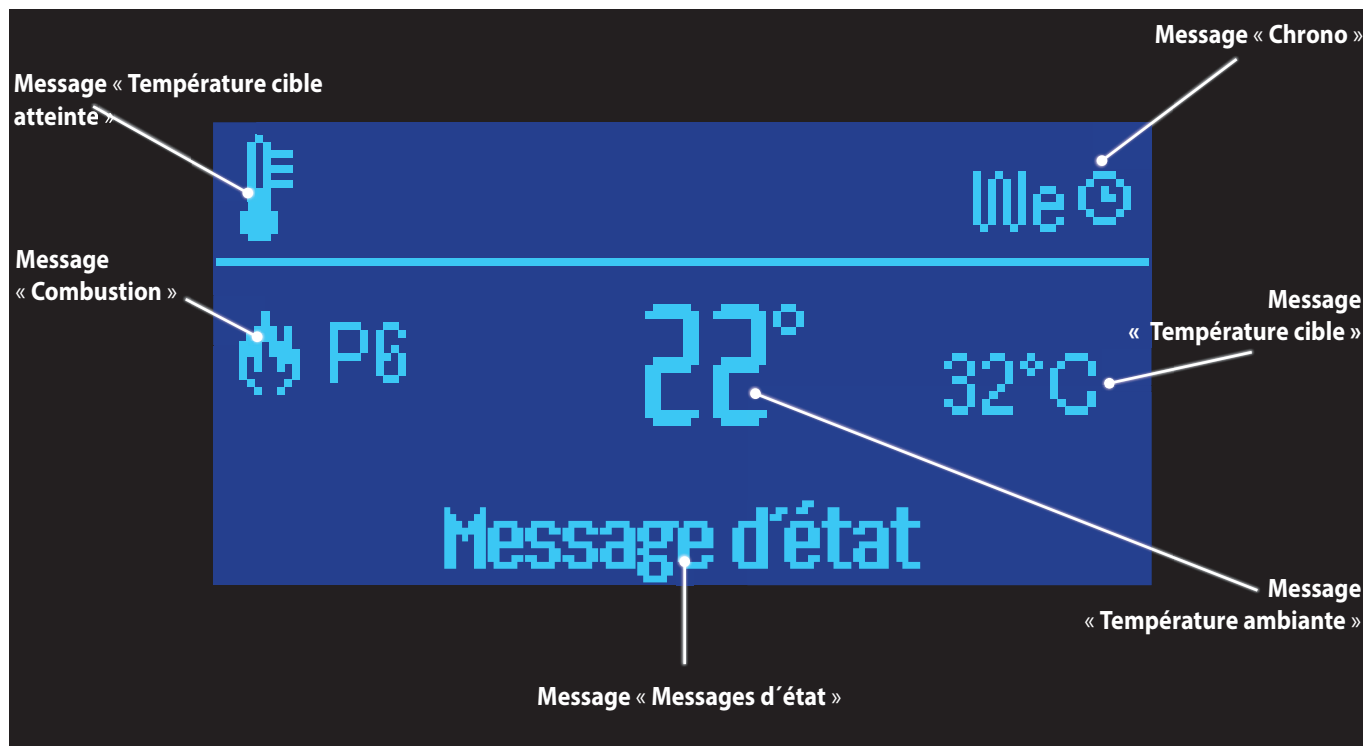
Naviguer dans le niveau de menu inférieur



Touche « BAS » (27)

- **Actionnement court sur l'écran de démarrage:**
Modification de la **température de consigne**
- **Réduction de la valeur ;** un actionnement long entraîne une réduction continue. Confirmation de la valeur (modifiée) avec la touche « **OK/MENU** » (24)
- Naviguer **vers le bas** dans les menus

7.2 Afficheur (21)



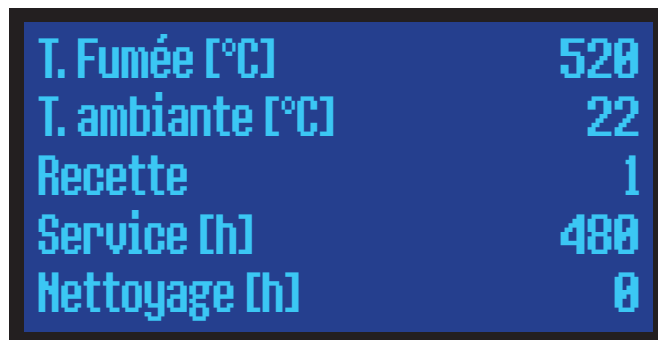
L'afficheur (21) se divise en 3 zones d'affichage :

- **Zone d'affichage « Commandes »**
 - Programmation horaire active
 - Contrôle thermostat
- **Zone d'affichage « Affichage principal »**
 - Combustion
 - Chauffage
 - Température cible (°C)
 - Température ambiante (°C)
- **Zone d'affichage « Messages d'état »**
(→ chapitre 8.7 « Messages d'état »)
 - Nettoyage
 - Défaut
 - En chauffe
 - Extinction
 - Check up (Contrôle)
 - Allumage
 - Stabilisation
 - Porte
 - Modulation
 - Arrêt
 - Veille (Standby)
 - Autonettoyage
 - En chauffe M
 - Récupération allumage

7.3 Menu d'information

Activez le menu d'information en appuyant brièvement sur la touche « Set » (26).

Le menu d'information apparaît :



La valeur de température des fumées affichée sur l'écran correspond à la température située directement au-dessus de la chambre de combustion. Des valeurs supérieures à 500°C sont donc parfaitement normales.

« **Service** » indique les heures de fonctionnement jusqu'au prochain service nécessaire à effectuer par un technicien de service qualifié (→ chapitre 12).

« **Nettoyage** » indique les heures de fonctionnement après lesquelles le prochain nettoyage sera **au plus tard** requis (→ chapitre 11).

8. Utilisation et commande

L'appareil est équipé d'une **unité de commande (9)** qui permet de sélectionner facilement et rapidement les fonctions de commande de l'appareil, mais aussi de l'adapter à ses conditions d'installation et d'utilisation.

L'**afficheur (21)** affiche également des informations claires sur l'état de fonctionnement, les messages d'état et les éventuels messages d'erreurs.

8.1 Mise en marche de l'appareil

Une fois que l'appareil a été correctement installé, que tous les raccordements ont été effectués et qu'il a été vérifié qu'il ne contenait plus de corps étrangers, on peut mettre l'appareil en service :

1. Versez des granulés dans le réservoir.



La vis sans fin n'est pas encore remplie de granulés.

2. Branchez la prise secteur et activez l'**interrupteur d'alimentation (19)**.
3. Actionnez longuement la **touche « ON/OFF » (23)**.

8.2 Mode de commande

L'appareil est commandé en « **mode température ambiante** » (=en fonction de la température ambiante) .

De plus, il est également possible de faire fonctionner l'appareil en « **mode Puissance** » (= selon une puissance prescrite) pour un réchauffement ou un refroidissement rapides.

8.2.1 Fonctionnement en mode température ambiante (=en fonction de la température ambiante)

La **température ambiante présélectionnée est considérée comme température cible** et l'appareil règle automatiquement la **puissance de combustion nécessaire à l'obtention ou au maintien de cette température ambiante**. Pour un contrôle automatique de la combustion, la **puissance** doit être réglée sur « **AUTO** » (→ chapitre 8.2.2).

Si la température ambiante actuelle est supérieure ou égale à la température cible, l'appareil se met d'abord en mode **Modulation**, jusqu'à ce que la température cible soit dépassée, puis il passe par une phase d'**Extinction** avant de passer au mode **Veille**.

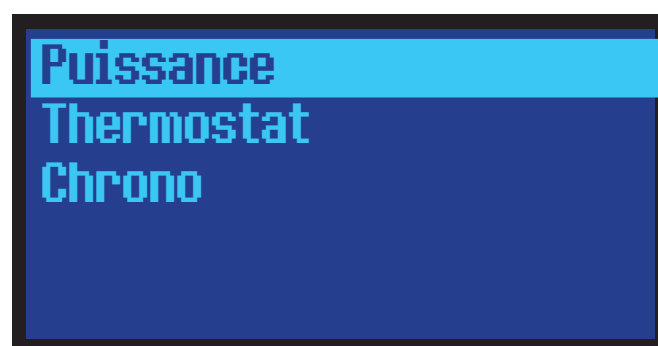
En mode **Veille**, l'appareil redémarre automatiquement dès que la température ambiante tombe en dessous de la température cible.

Vous avez également le choix dans le sous-menu « Chrono » entre les modes de fonctionnement « Journalier », « Hebdomadaire » et « Fin de la semaine ».

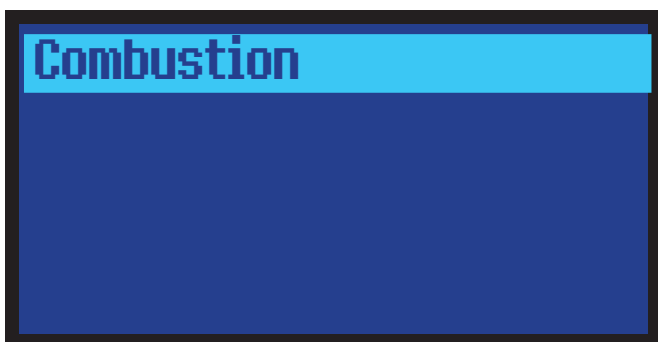
8.2.2 Fonctionnement en mode Puissance

Pour sélectionner le fonctionnement en **mode Puissance**, veuillez procéder de la façon suivante :

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour ouvrir le menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu « Puissance »**.



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu « Combustion »**.



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Utilisez les touches « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le niveau de puissance souhaité :



Réglages possibles :

AUTO, 1 (niveau le plus bas) - 6 (niveau le plus haut).

Réglage d'usine : AUTO

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).



Un fonctionnement prolongé à faible puissance peut entraîner un encrassement accru de la vitre et de la chambre de combustion. Veuillez donc utiliser l'appareil autant que possible au niveau de puissance « Auto » ou « 6 ».



Si le réglage du **niveau de puissance de combustion** s'avère impossible, cela provient du fait que la fonction « **Puissance automatique** » (→ chapitre 8.6.2.7) est activée.

- Dans ce cas, désactivez la fonction « **Puissance automatique** ».

Le **niveau de puissance de combustion** peut alors être à nouveau réglé comme vous le souhaitez.

8.3 Réglage de la température cible

Ce niveau de menu permet de définir la température cible souhaitée.

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour accéder au menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le sous-menu « **Thermostats** ».



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Régler la température cible souhaitée dans la pièce où se trouve l'appareil à l'aide des touches « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27):



Valeurs possibles :

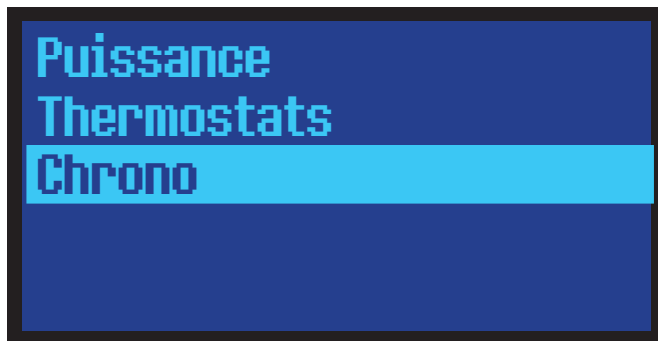
10°C - 40°C

- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.4 Programmation horaire

Pour activer une programmation horaire de l'appareil, veuillez procéder comme suit :

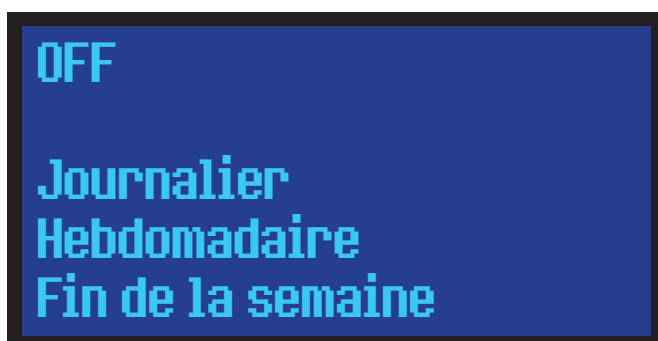
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour accéder au menu.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le sous-menu « **Chrono** ».



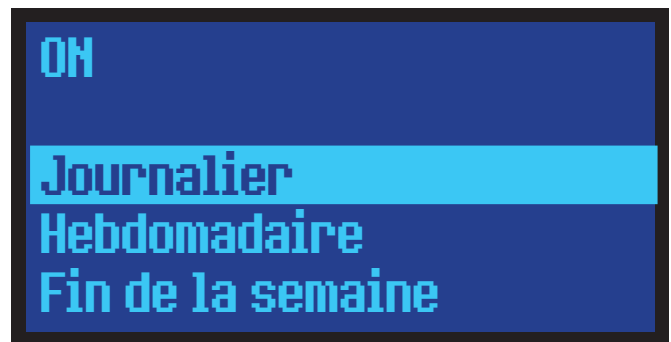
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le sous-menu « **Modalité** ».



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **Programme Chrono**.



- Actionnement court de la touche « **ON/OFF** » (23) pour activer l'option choisie.

Sur la ligne du haut, l'affichage passe de « OFF » à « ON » pour indiquer que la programmation horaire a été activée.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

i Même si l'appareil a été éteint manuellement via l'**unité de commande (9)**, il se rallumera automatiquement dès qu'une heure de commutation aura été atteinte.

Pour éviter cela, il faut désactiver la programmation horaire !

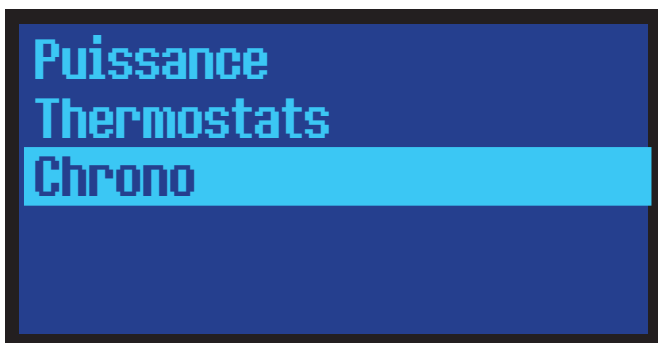
8.5 Chrono

Ce niveau de menu permet de configurer et d'activer une utilisation de l'appareil programmée en fonction de l'heure. Par l'intermédiaire des horaires de commutation, l'appareil se met en marche ou s'arrête, il est commuté entre les modes « **ON** » et « **OFF** ».

Cependant il reste quand-même possible d'allumer ou d'éteindre l'appareil manuellement, même si l'option Chrono est activée. L'appareil conserve ce mode de fonctionnement jusqu'à ce qu'il entre dans un autre mode fonctionnement en fonction de l'heure de commutation prééglée.

L'appareil ne se met en **Veille** que quand il a atteint la température cible et qu'il attend que la pièce refroidisse. Si après commutation et passage en mode « **ON** » selon Chrono, la température souhaitée règne déjà dans la pièce, l'appareil passe directement à l'état de **Veille**.

- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour accéder au menu.
- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu** « **Chrono** ».



- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.5.1 Programmation Chrono

Ce niveau de menu permet de **configurer** une programmation horaire de l'appareil.

- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu** « **Programme** ».



- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

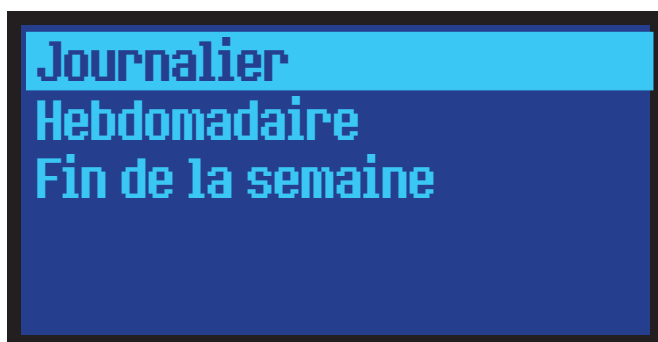
Vous avez maintenant le choix entre :

- **Journalier**
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires individuelles pour **chaque jour de la semaine**.
- **Hebdomadaire**
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires communes à **tous les jours** du **Lundi au Dimanche**.
- **Fin de la semaine** (week-end)
Ici, il est possible de programmer jusqu'à 3 plages horaires pour 2 groupes de jours (**Lundi à Vendredi** et **Samedi/Dimanche**).

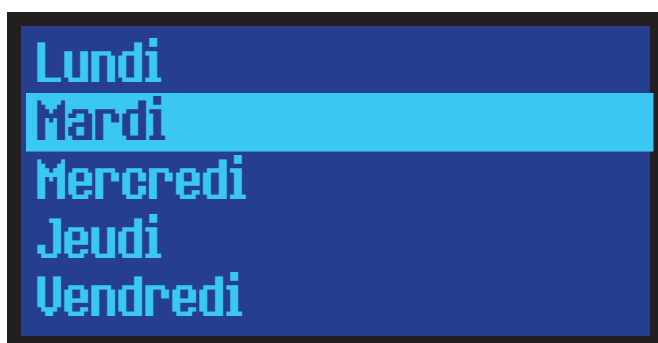
8.5.2 Journalier

Ici, il est possible de programmer pour **chaque jour de la semaine** jusqu'à 3 plages horaires individuelles de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF »).

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu « Journalier »**.

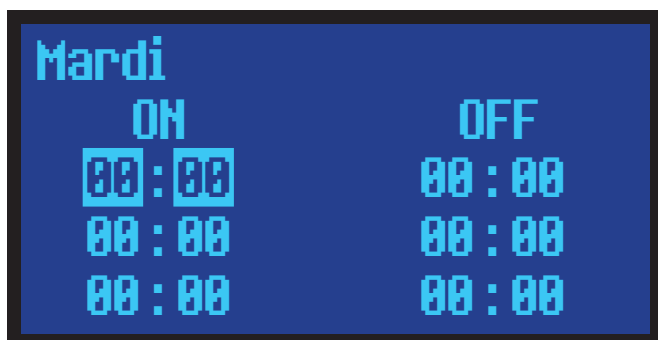


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **jour de la semaine**.

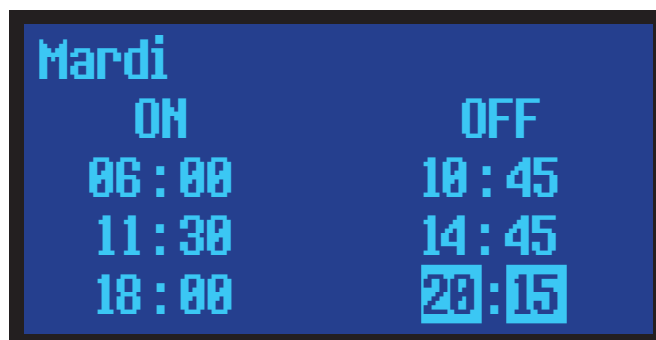


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF ») pour chaque jour de la semaine.



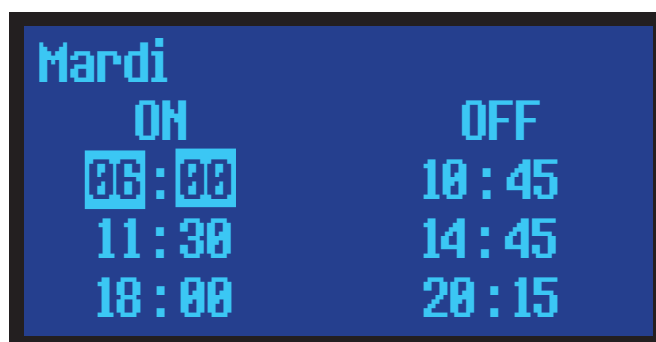
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner la programmation horaire. Une pression plus longue provoque un changement continu.



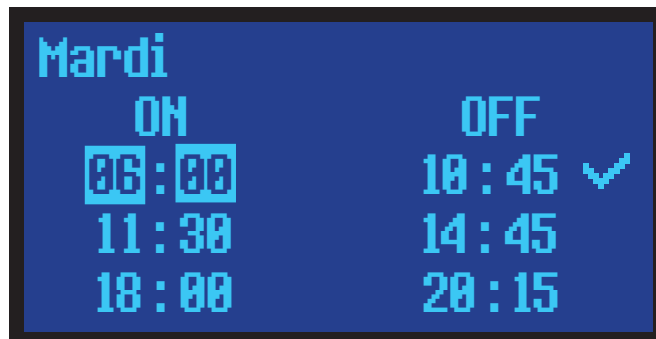
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche/d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une **heure de mise en marche/heure d'arrêt**.



- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt choisie.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

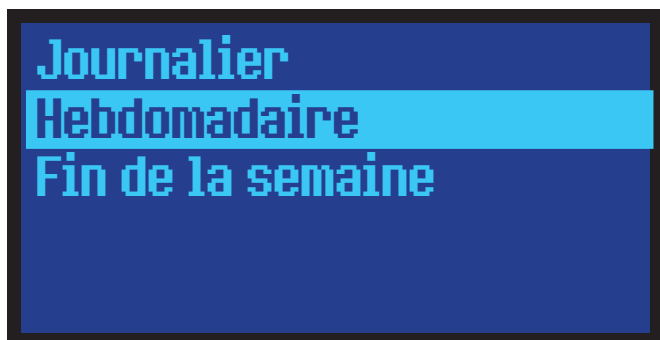
Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.5.3 Hebdomadaire

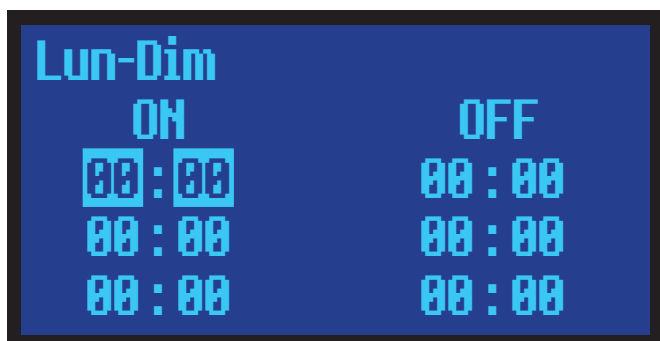
Ici, il est possible de programmer pour tous les jours de la semaine jusqu'à 3 plages horaires communes.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le sous-menu « **Hebdomadaire** ».

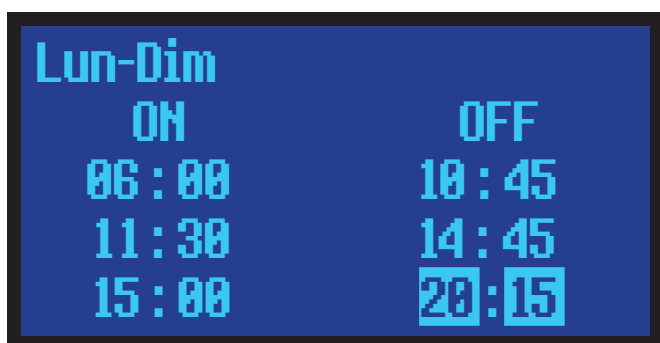


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF »).



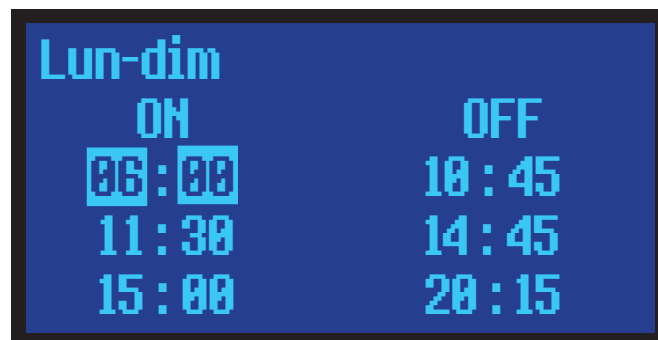
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner la programmation horaire. Une pression plus longue provoque un changement continu.



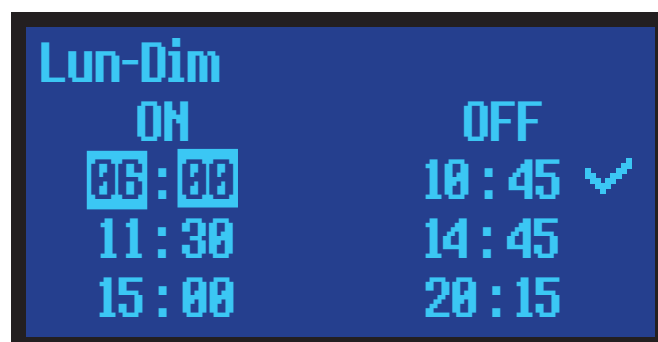
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche / d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une **heure de mise en marche/heure d'arrêt**.



- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt choisie.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

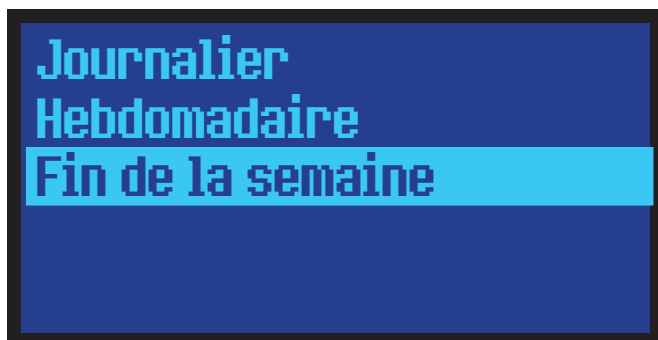
Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.5.4 Fin de la semaine (Week-end)

Ici, il est possible de programmer pour **les jours des 2 groupes** « **Lundi- Vendredi** » et « **Samedi-Dimanche** » jusqu'à 3 plages horaires communes.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **sous-menu** « **Fin de la semaine** ».

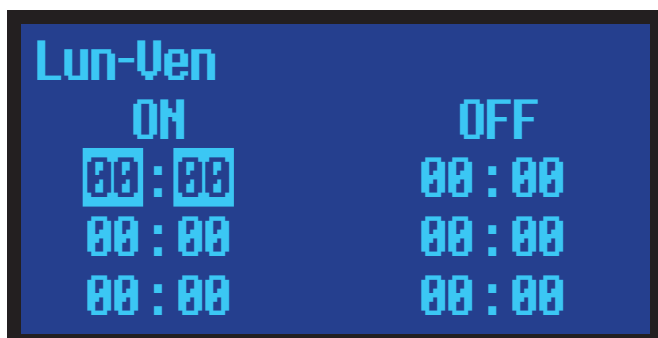


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner le **groupe de jours** souhaité.

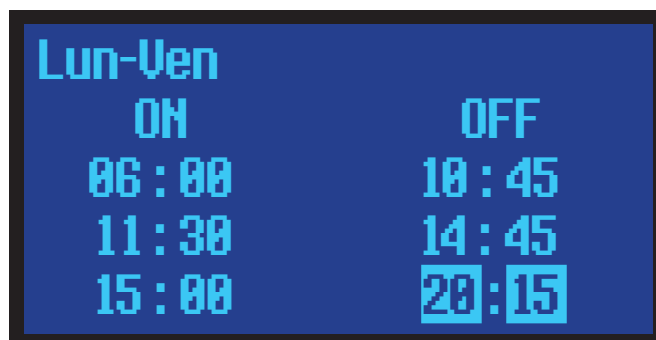


- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Il est possible de programmer individuellement jusqu'à 3 plages horaires de fonctionnement (« ON ») et d'arrêt (« OFF ») pour ces 2 groupes de jours.



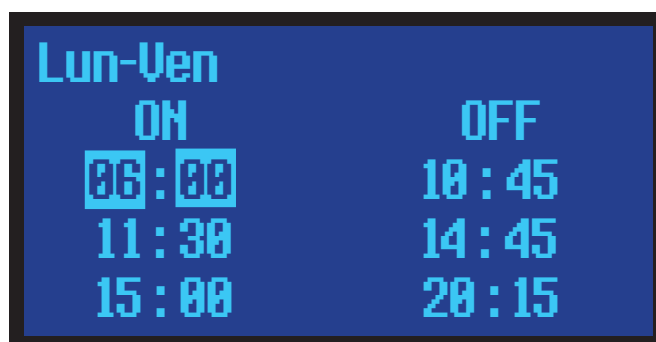
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner la plage horaire.
- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour confirmer la sélection.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une programmation horaire.. Une pression plus longue provoque un changement continu.



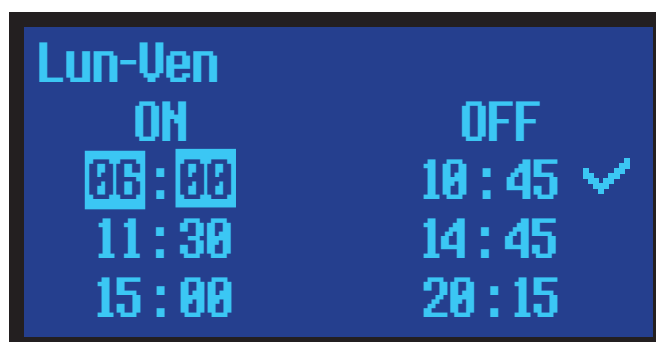
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

Pour qu'une heure de mise en marche/d'arrêt soit effective, elle doit être activée séparément :

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une **heure de mise en marche/d'arrêt**.



- Actionnement court de la touche « **Set** » (26) pour activer/désactiver l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée.



Une coche apparaît à droite de l'heure de mise en marche/d'arrêt sélectionnée pour indiquer que cette heure de mise en marche/d'arrêt est maintenant active.

Si une heure de mise en marche/d'arrêt est désactivée, cette coche disparaît.

La programmation du groupe de jours **Samedi/Dimanche** se fait de la même façon :

Lun-Ven

Sam-Dim

Sam-Dim

ON

00:00

00:00

00:00

OFF

00:00

00:00

00:00

Sam-Dim

ON

09:00

16:30

00:00

OFF

13:00

23:30

00:00

Sam-Dim

ON

09:00

16:30

00:00

OFF

13:00 ✓

23:30 ✓

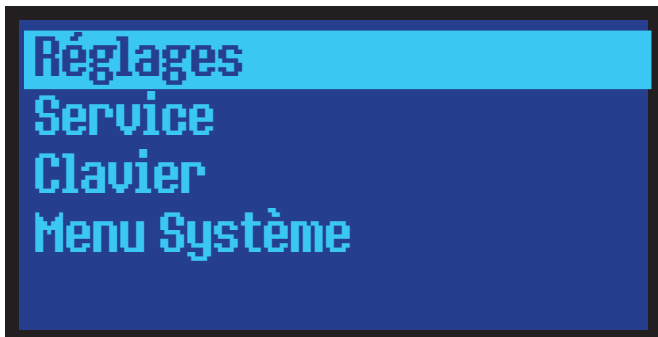
00:00

► Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.6 Menu principal avancé

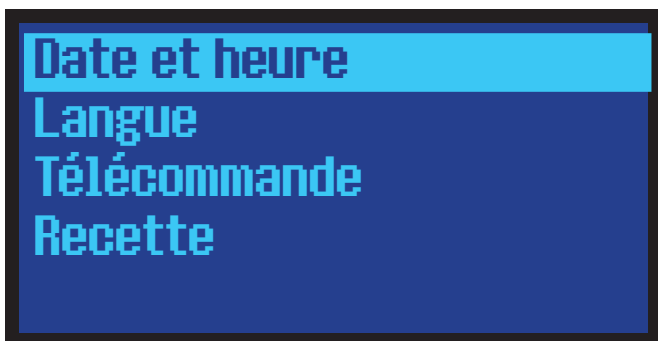
Pour activer le menu principal avancé, veuillez procéder comme suit:

- ▶ Appuyer sur la touche « **OK/Menu** » (24) pendant environ 3 secondes pour accéder au menu avancé.



- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner un **sous-menu**.
- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.1 Sous-menu « Paramètres »



- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner un **sous-menu**.
- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

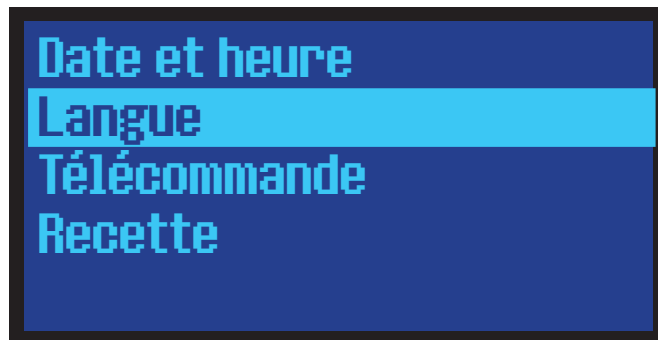
8.6.1.1 Sous-menu « Date et heure »



- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour entrer une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.

- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection. La valeur qui suit peut être maintenant réglée.
- ▶ Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.6.1.2 Sous-menu « Langue »

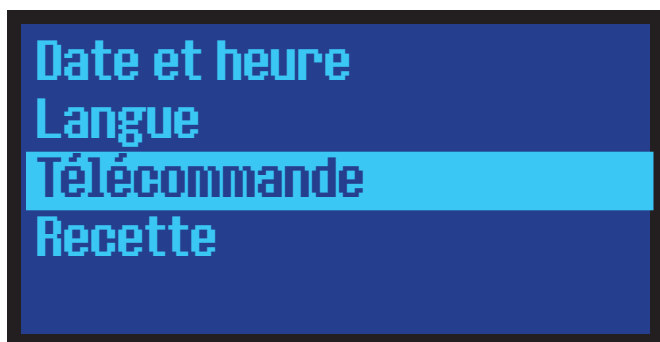


- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner la **langue du menu**.



- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- ▶ Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

8.6.1.3 Sous-menu « Télécommande »



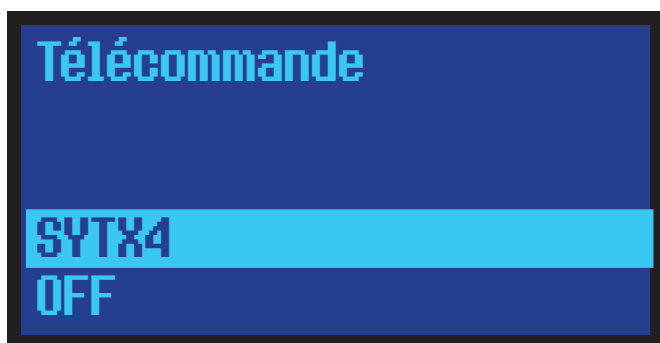
L'appareil peut être commandé à distance à l'aide d'une télécommande fournie (→ 8.9).

Le récepteur est déjà intégré à l'appareil et peut être activé ou désactivé dans le menu principal.

- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour activer/désactiver la **télécommande**.

Choix « **STYX4** » = télécommande activée

Choix « **OFF** » = télécommande désactivée



- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

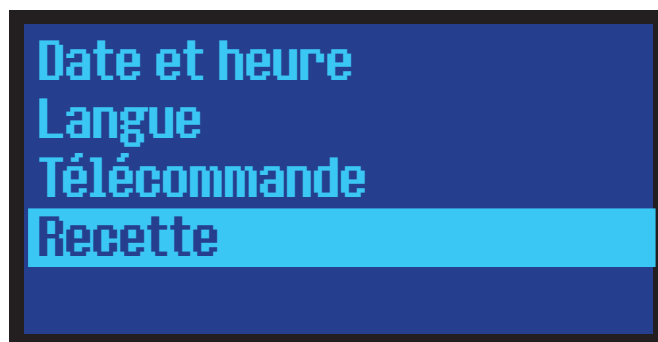


Recommandation :

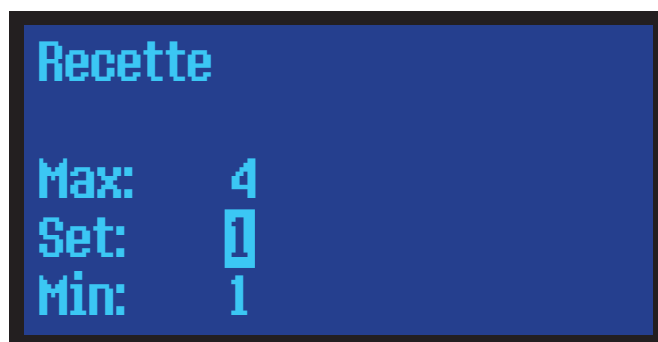
Il n'est pas impossible que les fréquences d'émission de la télécommande ORANIER et celles d'autres télécommandes (par exemple de téléviseurs ou d'appareils audio) se chevauchent ; l'utilisation de la télécommande du poêle peut alors entraîner des réactions indésirables des autres appareils à télécommande qui se trouvent dans la pièce.

Cela n'est pas un motif de réclamation.

8.6.1.4 Sous-menu « Recette »



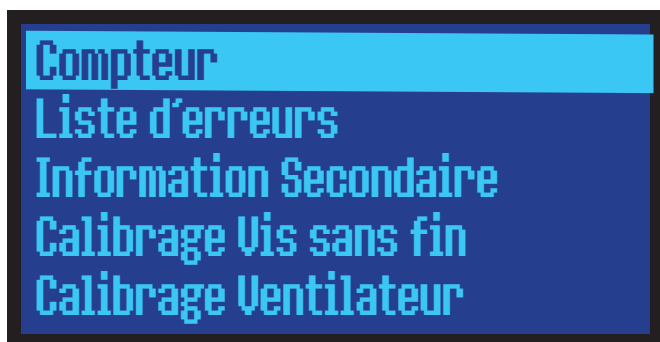
Pour une adaptation optimale de l'appareil à la cheminée prévue pour le raccordement, il est ici possible de régler la combustion sur 4 niveaux et d'enregistrer cette donnée.



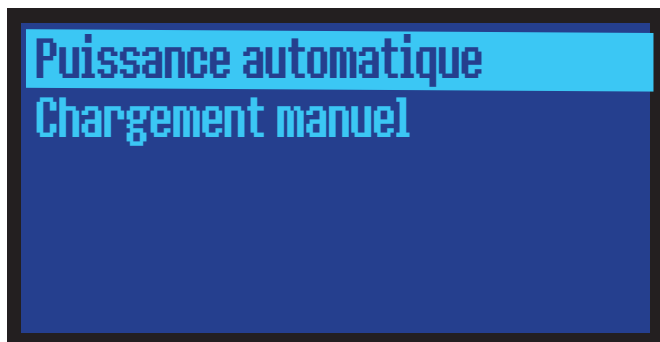
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- Quitter le menu des réglages avec la touche « **ESC** » (22).

Recette	Utilisation
1	Réglage standard
2	En cas d'allumages ratés fréquents à cause d'un tirage faible (par ex. cheminée courte, cheminée à section transversale trop grande). Ce programme peut causer des problèmes d'allumage dans le cas d'un bon tirage du système d'évacuation des fumées.
3	Petite flamme au lieu de marche/arrêt Dans son fonctionnement en mode de température ambiante, l'appareil s'approche de la température cible avec une toute petite flamme. Cela signifie que l'appareil reste plus longtemps en fonctionnement avec flamme. L'inconvénient ici est un encrassement accru de la vitre.
4	Réglage pour contrôle norme EN 14785.

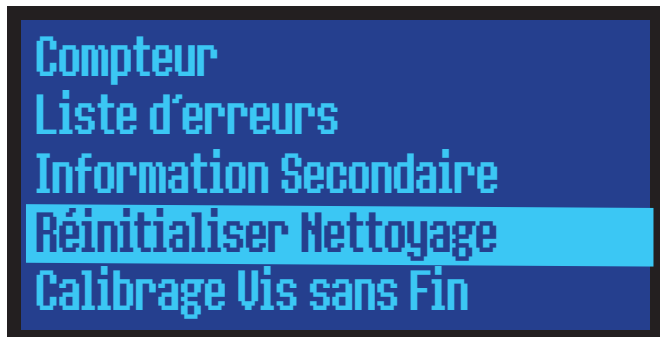
8.6.2 Sous-menu « Service »



Si on continue à faire défiler l'écran, le message suivant apparaît:



Lorsque le message d'état « Nettoyage » est actif, le niveau de menu « Réinitialiser Nettoyage » apparaît en plus du niveau « Information secondaire » :



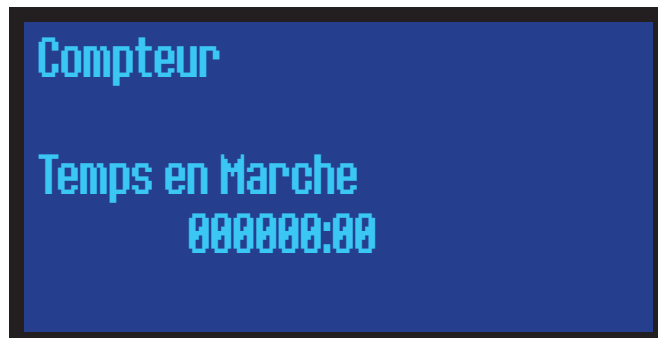
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner un sous-menu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.2.1 Sous-menu « Compteur »



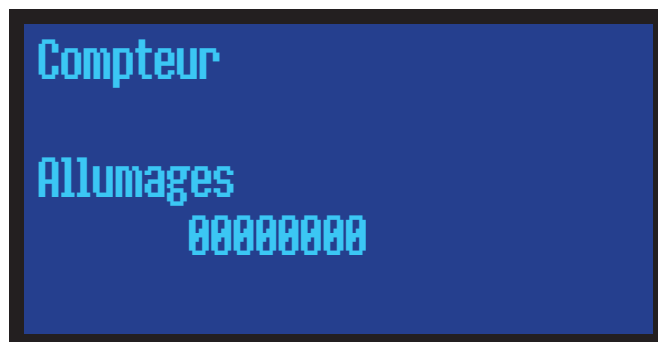
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner un sous-menu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.2.1.1 « Temps en marche »



Affichage du temps de fonctionnement en format heures : minutes.

8.6.2.1.2 « Allumages »



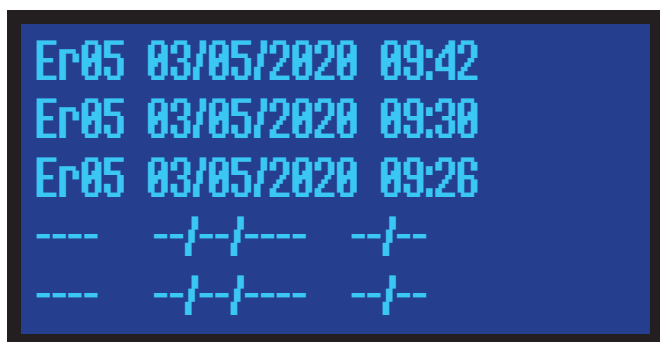
Affichage du nombre d'allumages effectués.

8.6.2.1.3 « Allumages ratés »



Affichage du nombre d'allumages ratés.

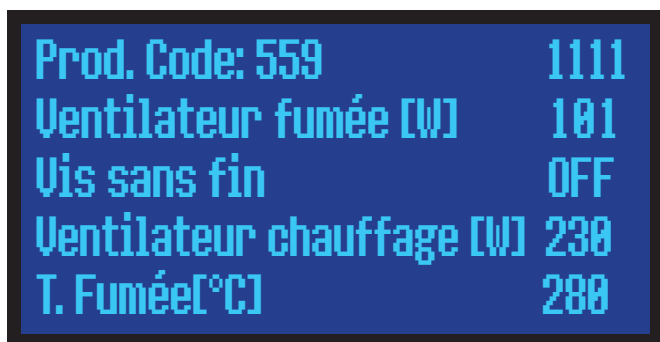
8.6.2.2 « Liste d'erreurs »



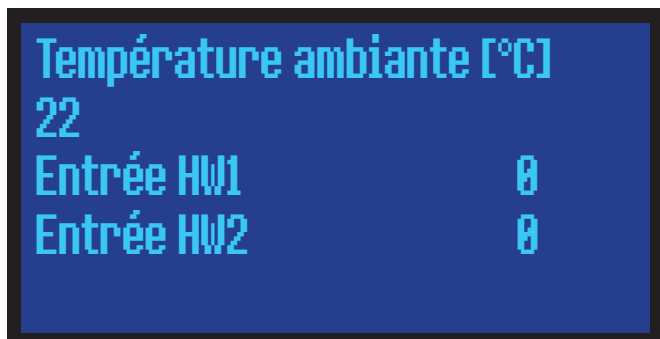
Affichage des évènements en format Code d'erreur - Date - Heure.

8.6.2.3 « Informations secondaires »

Affichage d'informations supplémentaires sur l'état de l'appareil pour le technicien de maintenance :



Si on continue à faire défiler l'écran, le message suivant apparaît :



8.6.2.4 « Réinitialiser Nettoyage »

(Seulement en cas de message d'état « Nettoyage » activé)



Le nettoyage ne peut être réinitialisé que si l'appareil se trouve en mode « **OFF** ».

Quand le compteur d'heures de fonctionnement détecte qu'un nettoyage est nécessaire, l'information « Nettoyage » apparaît comme message d'état. Une fois le nettoyage effectué, (→ chapitre 11) ce message d'état peut être supprimé.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner « ON » (suppression du message message d'état) ou « OFF » (message d'état reste activé).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.2.5 Sous-menu « Calibrage vis sans fin »



AVERTISSEMENT !

Risque de déflagration

Une vis sans fin mal calibrée peut provoquer une dégradation sensible de la combustion et augmenter ainsi massivement le risque de déflagration

Cette opération doit être donc exécutée avec le plus grand soin.



Avant de modifier le calibrage de la vis sans fin, nous vous recommandons de calibrer d'abord le ventilateur d'extraction (→ chapitre 8.6.2.6).

L'expérience a montré que cette méthode permet d'obtenir de meilleurs résultats.

Cette fonction permet d'ajuster opportunément le débit de distribution des granulés en fonction de leur type et de leur qualité par ex. en cas de changement de marque. Des granulés émiétés à faible pouvoir calorifique nécessitent généralement une augmentation du débit de distribution de granulés (0..+7), alors que des granulés bien lisses ou à haut pouvoir calorifique peuvent nécessiter une réduction du débit de distribution (0..-7).

Il est possible d'augmenter ou de diminuer le débit de distribution de granulés sur 7 niveaux par rapport à la configuration faite en usine « 0 ».

Le débit de distribution change d'environ 1% selon le niveau (valeur dépendant de la version du logiciel utilisé).

Un ajustement du débit de distribution des granulés affecte tous les niveaux de puissance et tous les réglages de combustion « Recette » (→ chapitre 8.6.1.4).



- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- ▶ Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (22).

8.6.2.6 Sous- menu « Calibrage du ventilateur d'extraction »

Cette fonction permet de régler la vitesse de rotation du **ventilateur d'extraction (28)** pour l'adapter au système d'évacuation existant.

Les longues cheminées en acier inoxydable nécessitent généralement une vitesse de rotation moindre (0..-7), alors que les courtes cheminées en maçonnerie nécessitent une vitesse de rotation plus élevée (0..+7).

Il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse de rotation du **ventilateur d'extraction (28)** sur 7 niveaux par rapport à la configuration faite en usine « 0 ». La vitesse de rotation change d'environ 1% à 3% par niveau (valeur dépendant de la version du logiciel utilisé).

Un ajustement de la vitesse de rotation du ventilateur affecte tous les niveaux de puissance et tous les réglages de combustion « Recette » (→ chapitre 8.6.1.4).



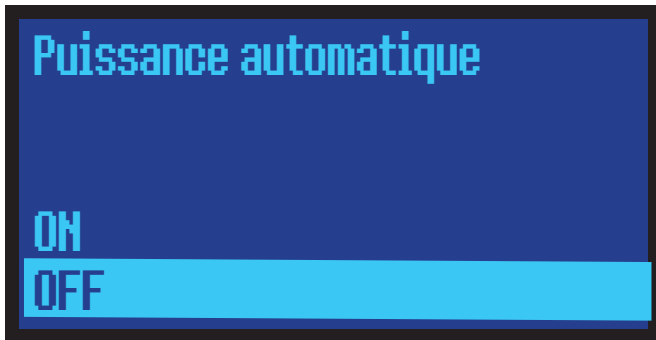
L'appareil dispose d'un système de surveillance de l'air entrant grâce auquel la vitesse de rotation du **ventilateur d'extraction (28)** est constamment réajustée. Le calibrage du ventilateur d'extraction modifie uniquement la valeur de départ du réglage de la vitesse de rotation du **ventilateur d'extraction (28)**.



- ▶ Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- ▶ Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.
- ▶ Quitter le menu avec la touche « **ESC** » (22).

8.6.2.7 « Puissance automatique »

Cette fonction permet de mettre l'appareil en permanence sur un mode de réglage automatique de la puissance de combustion.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner « ON » (fonction activée) ou « OFF » (fonction désactivée).

Si cette fonction est activée, une modification manuelle de la puissance de combustion n'est plus possible (→ chapitre 8.2.2).

La puissance de combustion est réglée en permanence sur « Auto ».

La puissance de combustion ne pourra être réglée à nouveau manuellement qu'après avoir désactivé la fonction « **Puissance automatique** ».

8.6.2.8 « Chargement manuel »

Lors de la **première utilisation** ou après avoir **complètement vidé le réservoir à granulés**, il est recommandé de remplir manuellement la vis sans fin pour accélérer le processus de démarrage.



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner « ON » (fonction activée) ou « OFF » (fonction désactivée).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

La vis sans fin fonctionne maintenant en continu pendant 5 minutes.



RECOMMANDATION :

Risque d'allumage raté si le pot brûleur (5) est trop plein

Il est impératif de vider le pot brûleur (5) après le processus de remplissage manuel !

Ceci est important car l'appareil sera ensuite normalement démarré manuellement et le **pot brûleur (5)** sera rempli à nouveau dans le cadre de la phase de démarrage.

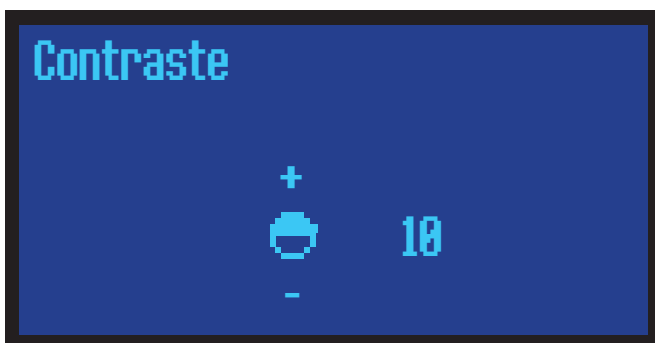
8.6.3 Sous-menu « Clavier »



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner un **sous-menu**.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.3.1 « Contraste »

Il est possible de régler le contraste de l'**afficheur** sur une échelle de « 1 » à « 30 ». Le réglage d'usine est « 10 ».



- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.

8.6.3.2 « Min. Luminosité » (Luminosité de l'affichage)

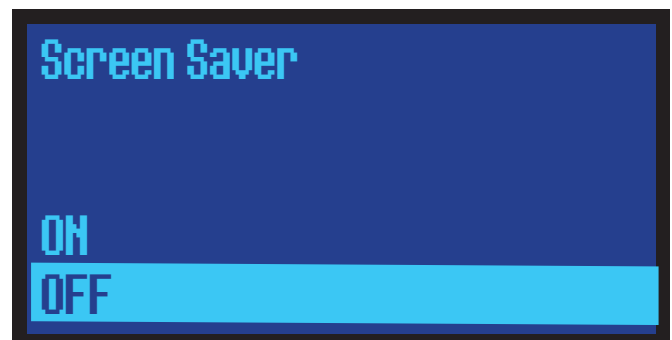
La luminosité de l'**afficheur** (21) diminue quelques minutes après le dernier actionnement d'une touche (« Luminosité minimale »). Le degré de luminosité « Luminosité minimale » peut être sélectionné sur une échelle de « 1 » à « 20 ». Le réglage d'usine est « 6 ».



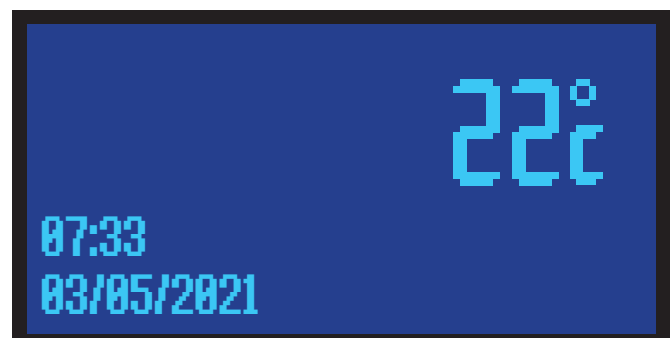
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour saisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer l'option.

8.6.3.3 « Screen Saver »

Si la fonction « **Screen Saver** » est activée, l'économiseur d'écran s'affiche et indique la température ambiante actuelle, la date et l'heure. La luminosité de l'**afficheur** s'assombrit sur « **Luminosité minimale** ».

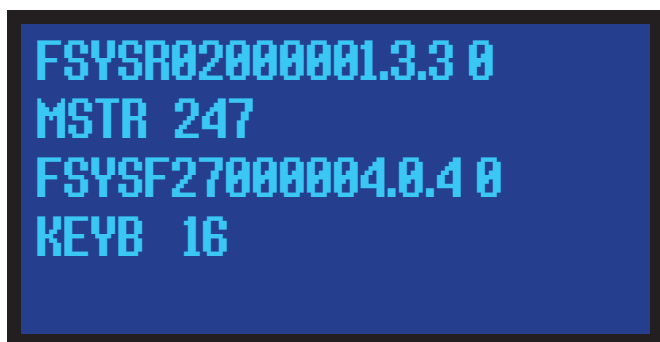


- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour sélectionner « **ON** » (fonction activée) ou « **OFF** » (fonction désactivée).
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer la sélection.



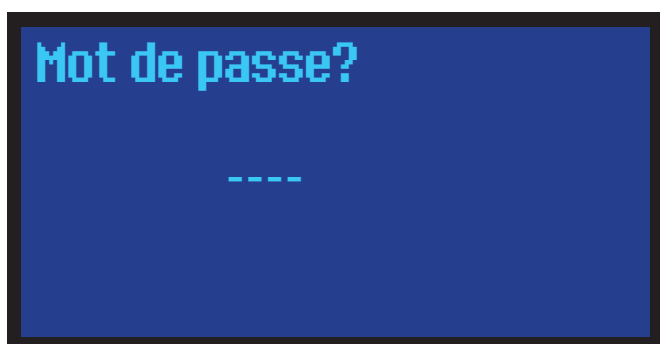
La luminosité de l'**afficheur** peut être augmentée si souhaité (→ chapitre 8.6.3.2).

8.6.3.4 Affichage « Codes Firmware »



(Illustration servant d'exemple)

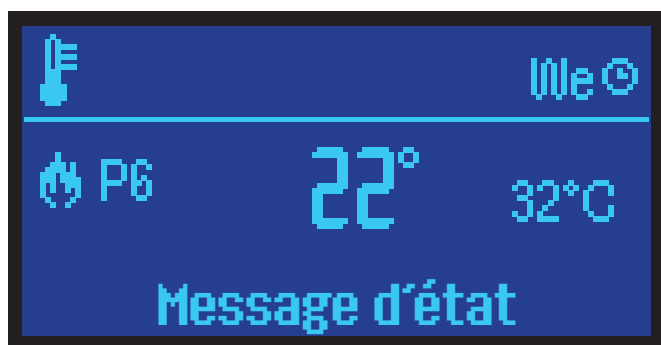
8.6.4 Sous-menu « Menu Système » (réservé au technicien)



- Pour entrer le mot de passe (Password), actionnez brièvement la touche « **OK/Menu** » (24) pour activer le premier tiret. Le tiret activé clignote.
- Actionnement court (répété) de la touche « **HAUT** » (25) ou « **BAS** » (27) pour choisir une valeur. Une pression plus longue provoque un changement continu.
- Actionnement court de la touche « **OK/Menu** » (24) pour confirmer l'entrée. Le prochain tiret clignote.

Une fois les 4 tirets saisis et confirmés et si le mot de passe est reconnu correct, l'accès au menu Système est accordé.

8.7 Plage d'affichage « Messages d'état »



Les messages d'état suivants peuvent s'afficher :

Nettoyage

Signification :

Le compteur d'heures de fonctionnement a détecté qu'un nettoyage est nécessaire, (→ chapitre 11). Une fois le nettoyage terminé, cet affichage peut être effacé (→ chapitre 8.6.2.4)

Défaut (Interruption)

Signification :

Un dysfonctionnement est survenu; la phase d'extinction est enclenchée. Pour reprendre le fonctionnement, il faut éliminer la cause du défaut.

Après avoir remédié à la cause du défaut, le message de défaut doit être réinitialisé en appuyant pendant environ 3 sec. sur la touche « ON/OFF » (23) (→ chapitre 7.1).

En chauffe

Signification :

Fonctionnement normal.

Extinction

Signification :

La phase d'extinction est active.

Check Up

Signification :

Court test autonome de fonctionnement avant le lancement du processus d'allumage.

Allumage

Signification :

Phase d'allumage.

Stabilisation

Signification :

Stabilisation de la flamme après la phase d'allumage.

Porte

Signification :

La porte de la chambre de combustion (2) est ouverte.

Modulation

Signification :

La température du thermostat de la pièce est atteinte. Le poêle continue à fonctionner à puissance réduite, jusqu'à ce que la température du thermostat soit dépassée.

Off

Signification :

Appareil éteint manuellement.

Veille (Standby)

Signification :

La température du thermostat de la pièce est dépassée. L'appareil se remettra en marche après un refroidissement suffisant.

Autonettoyage

Signification :

Un nettoyage régulier s'effectue sans besoin d'intervention. L'appareil continue ensuite à fonctionner en mode normal.

En Chauffe M

Signification :

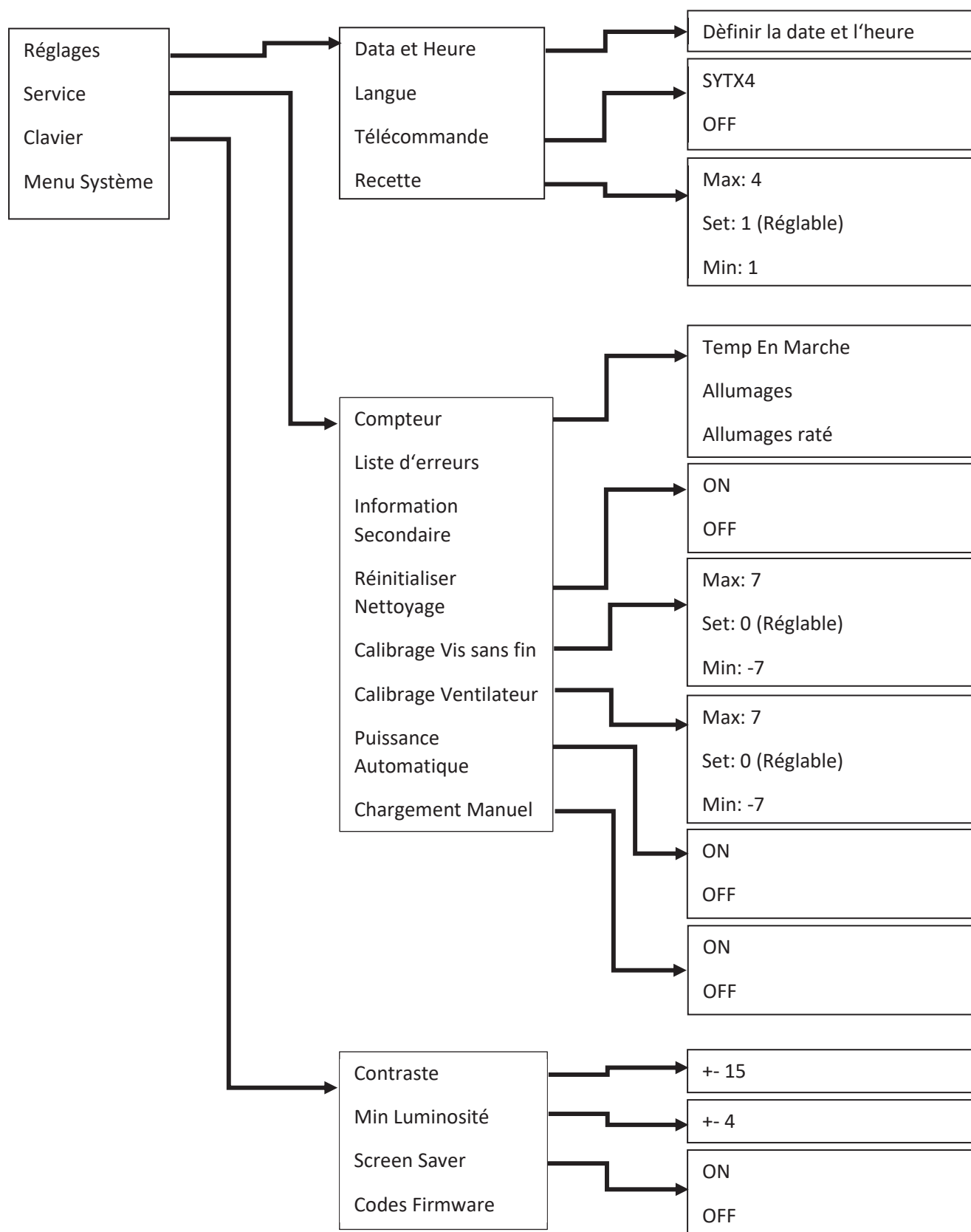
La température dans la chambre de combustion est momentanément élevée, l'appareil se refroidit automatiquement.

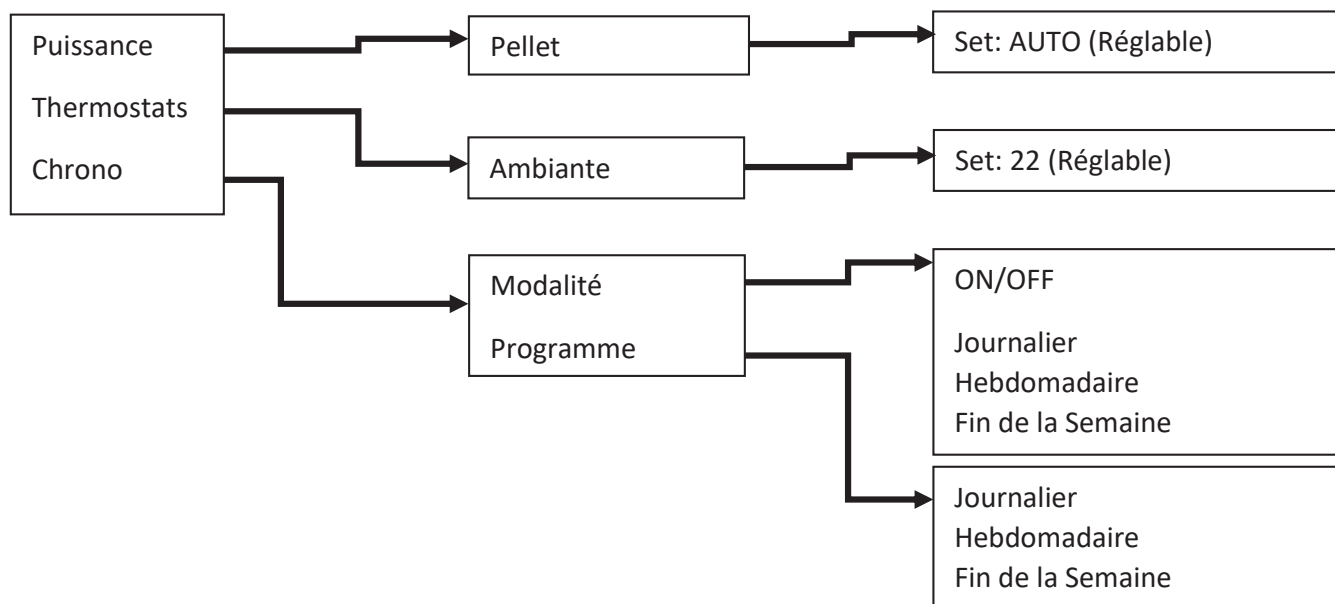
Récupération Allumage

Signification :

L'appareil est en mode extinction et redémarre automatiquement après la réussite de l'opération.

8.8 Structure Menu principal





8.9 Télécommande

L'appareil peut être commandé à distance à l'aide d'une télécommande d'usage simple. La fonction de télécommande doit être activée dans le « **Menu principal avancé** » :

- Pour activer la fonction de télécommande, veuillez vous référer au paragraphe **8.6.1.3 « Télécommande »**.

Fonctionnement de la télécommande



- Actionnement long (3 sec.) de la touche « **On** » : démarrage de l'appareil.
- Actionnement court (répété) de la touche « **+** » : augmentation du niveau de puissance de combustion (de P1 à P6).
- Actionnement court (répété) de la touche « **-** » : diminution du niveau de puissance de combustion (de P6 à P1).



Si l'appareil a été configuré sur le **niveau de puissance de combustion « AUTO »**, les touches « **+** » et « **-** » de la télécommande restent sans effet.

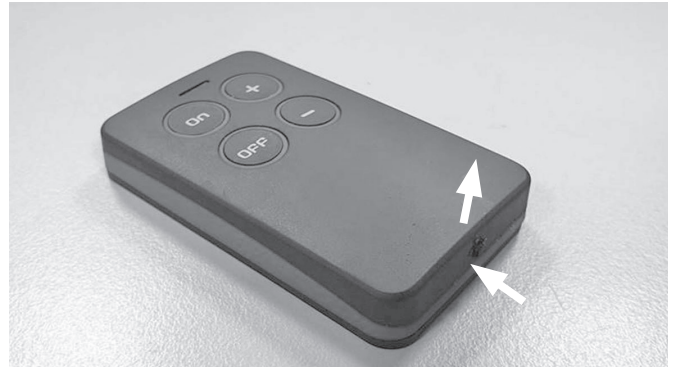
- Actionnement long (3 secondes) de la touche « **OFF** » : l'appareil entre en phase d'extinction.

Caractéristiques techniques de la télécommande :

Bande de fréquence :	433 MHz
Puissance d'émission :	<25 mW
Alimentation :	2 piles bouton CR2016

Remplacement des piles bouton

- Pour remplacer les piles bouton, veuillez soulever avec précaution le dessus du boîtier de la télécommande.



Veuillez bien mémoriser la position de montage des piles bouton usagées. Pour que la télécommande puisse fonctionner, les piles neuves doivent être montées dans la même position.

- Remettez ensuite le couvercle du boîtier de la télécommande à sa place.
- Pressez les deux moitiés du boîtier de la télécommande l'une contre l'autre jusqu'à entendre un déclic qui indique qu'elles se sont bien enclanchées l'une dans l'autre.

9. Module Wi-Fi

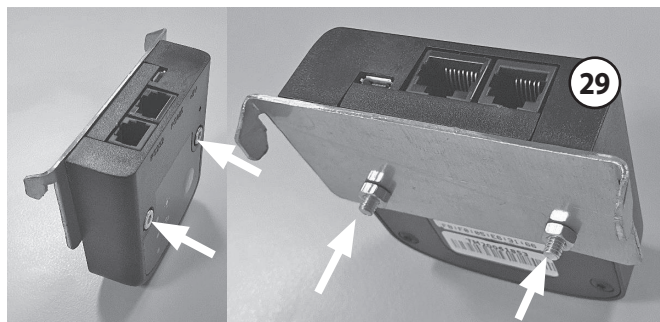
9.1 Montage et raccordement

Un **module Wi-Fi (29)** est fourni avec l'appareil. Grâce à ce **module Wi-Fi (29)**, l'appareil peut être connecté à un réseau Wi-Fi local et piloté confortablement à distance à partir de votre smartphone ou tablette via l'application « **Oranier smartCon App** ».

- Déballiez le **module Wi-Fi (29)** et son bloc d'alimentation secteur.
- Déballiez le support du **module Wi-Fi (29)** ainsi que ses 2 vis de fixation et leurs écrous hexagonaux.

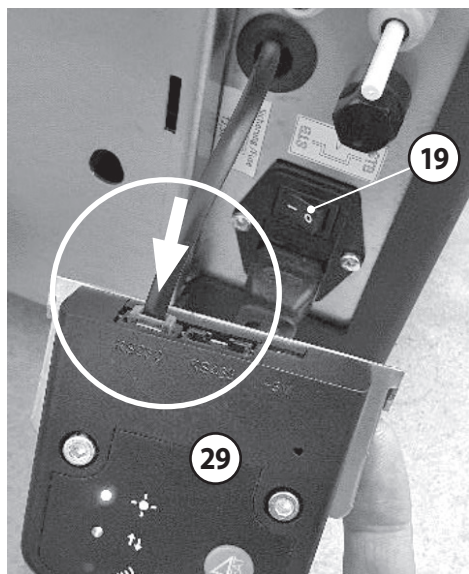
Fixez le **module Wi-Fi (29)** sur son support à l'aide des vis de fixation comme indiqué sur les illustrations ci-dessous.

- Insérez les vis de fixation par le haut dans le **module Wi-Fi (29)**. Les tiges filetées des vis de fixation dépassent ainsi du **module Wi-Fi (29)** par le bas.
- Fixez le support du module sur le bas du **module Wi-Fi (29)** à l'aide des vis de fixation et de leurs écrous hexagonaux.



Connectez le **module Wi-Fi (29)** à l'appareil. Le câble de connexion se trouve dans un passage de câbles sur l'arrière de l'appareil, près de l'**interrupteur d'alimentation (19)**.

- Tirez le câble de connexion autant que nécessaire et branchez-le sur la prise du **module Wi-Fi (29)** marquée « RS232 ».



(Illustration servant d'exemple)

Branchez l'alimentation électrique au **module Wi-Fi (29)**.

- Branchez le bloc d'alimentation secteur sur une prise de courant et introduisez la fiche du câble du bloc d'alimentation dans la prise de connexion du **module Wi-Fi (29)** marquée « 5 V ».



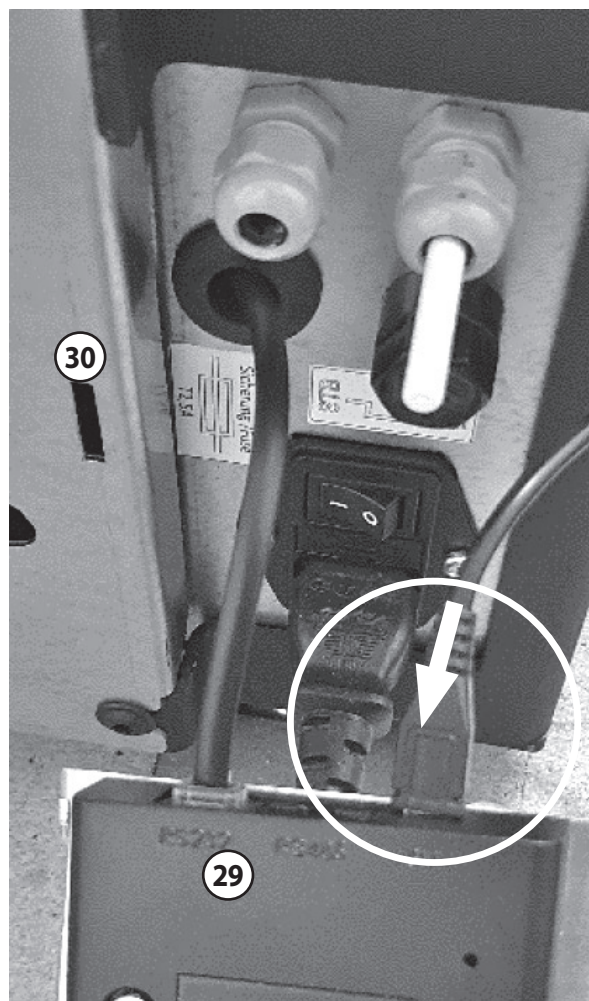
AVERTISSEMENT !

Dysfonctionnement de l'appareil en cas d'utilisation du module Wi-Fi (29) sans son bloc d'alimentation

S'il est utilisé sans son bloc d'alimentation fourni, le **module Wi-Fi (29)** se procure la tension d'alimentation nécessaire à son fonctionnement à partir de la carte-mère du poêle à granulés via le câble RS232.

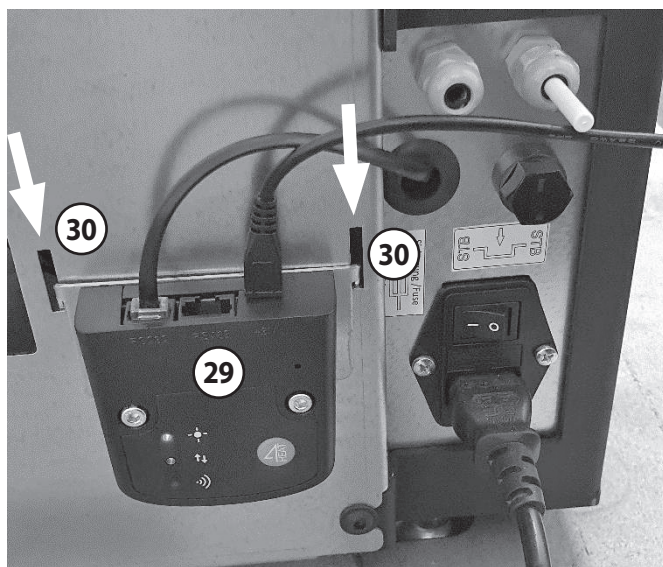
Ceci peut entraîner des dysfonctionnements dans la commande du poêle à granulés!

Par conséquent, n'utilisez jamais le module Wi-Fi (29) sans son bloc d'alimentation fourni correctement connecté!



(Illustration servant d'exemple)

- Configurez le **module Wi-Fi (29)** (→ chapitre 9.2).
- Accrochez le **module Wi-Fi (29)** avec les crochets métalliques du support de fixation sur le dos de l'appareil dans les **fentes de fixation (30)** prévues à cet effet.



(Illustration servant d'exemple)

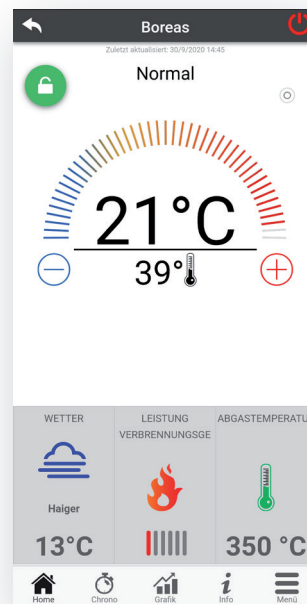
- Repoussez le câble de connexion aussi loin que possible à l'intérieur de l'appareil.



À des fins de maintenance, le **module Wi-Fi (29)** peut être à tout moment retiré et le câble de raccordement extrait de l'appareil.

9.2 « Oranier smartCon App »

Grâce à cette application, il est possible de piloter l'appareil à distance à partir de votre smartphone ou votre tablette.



Veuillez trouver ci-dessous les liens vers le « Google Playstore » et vers l'« Apple App Store » :



Veuillez trouver ci-dessous les instructions pour l'utilisation et la configuration de l'application :



10. Fonctionnement de l'appareil

Cet appareil est équipé d'une électronique de commande performante qui contrôle et surveille toutes les fonctions de l'appareil. Des algorithmes de régulation novants garantissent une combustion optimisée. Le flux d'air de combustion est ainsi surveillé en continu et la vitesse du ventilateur ajustée en permanence pour assurer des performances optimales et une consommation de combustible réduite.

Le fonctionnement comporte plusieurs phases :

- Allumage
- Stabilisation
- Fonctionnement
- Extinction

10.1 Allumage

Déroulement du programme

Avant l'allumage, le poêle effectue automatiquement un test de fonctionnement « **Check up** ».

L'électrode d'allumage est activée et le **ventilateur d'extraction (28)** tourne pendant une courte durée à vitesse maximale afin d'éliminer les résidus de combustion qui se trouvent dans la chambre de combustion et sur le parcours des fumées.



AVERTISSEMENT !

Risque de déflagration

Les restes de granulés ou autres résidus dans le pot-brûleur (5) rendent l'allumage plus difficile et peuvent même, dans les cas extrêmes, causer une déflagration !

Il est donc impératif de débarrasser le **pot-brûleur (5)** de tout reste de granulés ou autres résidus de combustion avant l'allumage !

Le **pot brûleur (5)** est ensuite alimenté en granulés par la vis sans fin à travers l'**orifice d'alimentation en granulés (4)**.

Après un remplissage initial du **pot brûleur (5)**, la vis sans fin continue lentement l'alimentation en granulés jusqu'à ce que l'allumage se produise.

C'est l'augmentation de la température dans la chambre de combustion qui permet à l'électronique de commande de détecter la formation d'une flamme. Lorsque la température de la chambre de combustion atteint une température donnée, le processus d'allumage est considéré comme réussi et achevé : l'électrode d'allumage est désactivée et l'appareil passe en phase de stabilisation.

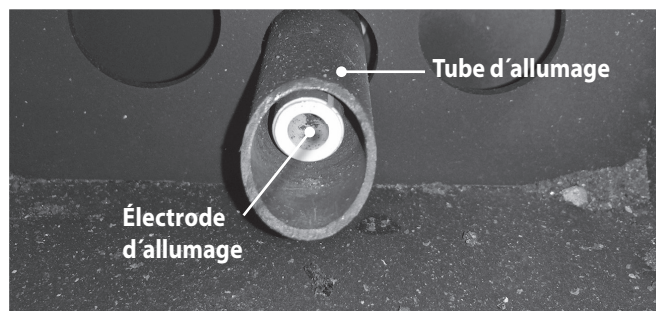


Si la vis sans fin est complètement vide, il est recommandé de procéder d'abord à un « remplissage manuel » de la vis sans fin avant le premier allumage. Cela raccourcit considérablement le processus d'allumage !

10.2 Allumage des granulés

Le **pot brûleur (5)** dispose d'orifices qui permettent à l'air de combustion nécessaire d'accéder au **pot brûleur (5)** et aux granulés qui s'y trouvent.

Le tube d'allumage est situé sur l'arrière du **pot brûleur (5)**. Pendant le processus d'allumage, l'air pénètre par l'arrière du tube d'allumage et chemine le long d'une électrode d'allumage située à l'intérieur du tube d'allumage.



(Illustration servant d'exemple)

L'air qui entre dans le tube d'allumage se réchauffe ainsi fortement. Cet air très chaud sort du tube d'allumage et enflamme les granulés qui se trouvent dans le **pot brûleur (5)**.

Pour que l'air puisse circuler à travers le tube d'allumage et le long de l'électrode d'allumage, le **pot brûleur (5)** doit contenir une quantité de granulés suffisant à couvrir les orifices d'alimentation d'air ; de plus, « un granulé » doit couvrir la fente d'allumage du pot brûleur située au niveau de l'électrode d'allumage.

Si des problèmes surviennent pendant la procédure d'allumage, il se peut que l'air de combustion entrant ne soit pas suffisamment chauffé.

Causes possibles : l'électrode d'allumage ne rougeoit pas, la quantité d'air entrant est excessive ou insuffisante, la distance entre le **pot brûleur (5)** et l'électrode d'allumage est trop grande (veillez à ce que le **pot brûleur (5)** soit correctement placé dans la chambre de combustion) ou la quantité de granulés dans le **pot brûleur (5)** ne convient pas.



Si la température définie n'est pas atteinte dans la chambre de combustion après une durée déterminée, l'électronique de commande détecte une erreur et émet un message d'erreur correspondant.

10.3 Phase de stabilisation

Quand la température de la chambre de combustion a atteint une température suffisante, l'appareil passe en « **phase de stabilisation** ».

C'est pendant la phase de stabilisation qu'a lieu l'optimisation de la combustion pour le fonctionnement normal de l'appareil. Pour cela, les flammes doivent se stabiliser et la chambre de combustion doit être suffisamment chauffée.

Pour parvenir à cet état aussi vite que possible, l'appareil passe pendant la phase de stabilisation par 6 niveaux de puissance selon un déroulement défini et les paramètres de combustion correspondants.

Lorsque la chambre de combustion est suffisamment préchauffée, l'appareil passe en phase de « fonctionnement ».



Il s'écoule une durée d'environ une demi-heure entre la procédure d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil.

10.4 Fonctionnement (En chauffe)

Pendant la phase de fonctionnement, les quantités entrantes d'air et de granulés sont réglées en fonction de la température ambiante sélectionnée ou du degré de puissance de combustion choisi.

10.5 Phase de nettoyage automatique

L'appareil effectue un nettoyage automatiquement toutes les demi-heures.

Pour cela, l'alimentation en granulés est freinée et le **ventilateur d'extraction (28)** se met en route..

Après un délai dépendant de la puissance, le **ventilateur d'extraction (28)** et l'alimentation en granulés sont ramenés à leur réglage antérieur et la combustion normale se remet en marche.



À cause de la réduction de l'alimentation en granulés et de l'augmentation de la vitesse du ventilateur d'extraction, il se peut que la flamme s'éteigne et qu'il ne reste plus que des braises. Il est possible que le réalumage de la flamme prenne un certain temps.



RECOMMANDATION :

Encrassement prématuré du pot brûleur (5)

En fonction des conditions ambiantes qui règnent sur le lieu d'installation et selon la qualité des granulés utilisés, il peut s'avérer nécessaire de réajuster les intervalles de nettoyage.

Possible uniquement dans le menu Système (mot de passe requis) !

10.6 Phase d'extinction

Arrêt de l'alimentation en granulés pour une combustion complète du combustible présent dans le **pot brûleur (5)**.

Pour obtenir le moins de résidus possible, l'alimentation en air de combustion est augmentée dans cette phase de fonctionnement par l'intermédiaire du **ventilateur d'extraction (28)**.



Pour que l'appareil puisse redémarrer après une phase d'extinction, il faut que la température de la chambre de combustion soit suffisamment tombée.

11. Nettoyage et entretien

	Chaque jour	tous les 2-3 jours / toutes les 40 heures de service*	Une fois par an / toutes les 1500 heures de service*
Nettoyer le pot brûleur	X	X	X
Vider le cendrier		X	X
Aspirer la chambre de combustion		X	X
Contrôle visuel de la chambre de combustion		X	X
Aspirer le tube d'allumage		X	X
Aspirer l'orifice d'alimentation en granulés		X	X
Nettoyer la vitre	X	X	X
Maintenance professionnelle**			X

*) En fonction de ce qui est atteint en premier.

**) Se référer aux instructions du chapitre 12 « Maintenance ».



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie
Les résidus de braises peuvent conserver leur chaleur dans les cendres pendant des jours !
 Ne jetez donc jamais les cendres directement dans une poubelle. Laissez-les d'abord complètement refroidir dans un récipient résistant à la chaleur.



AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie
 Pour assurer son bon fonctionnement, l'appareil doit être soumis à des procédures de nettoyage et de maintenance régulières.
Si les intervalles de nettoyage et de maintenance prescrits ne sont pas respectés, le bon fonctionnement de l'appareil ne peut pas être garanti.



PRUDENCE !
Risque de brûlures
 N'effectuer le nettoyage qu'une fois que l'appareil a entièrement refroidi et que la chambre de combustion ne contient plus de braises.

i Pour conserver la garantie, il est nécessaire d'effectuer le nettoyage et la maintenance professionnelle dans les intervalles prescrits.

i Les intervalles de nettoyage dépendent du nombre d'heures de service de l'appareil et de la qualité des granulés utilisés.

Pour le nettoyage, il faut ouvrir la **porte de la chambre de combustion (2)**, ce qui fait que des restes de cendres vont tomber inévitablement sur le sol.

C'est pourquoi, avant d'ouvrir la **porte de la chambre de combustion (2)**, nous vous recommandons de déposer par exemple un

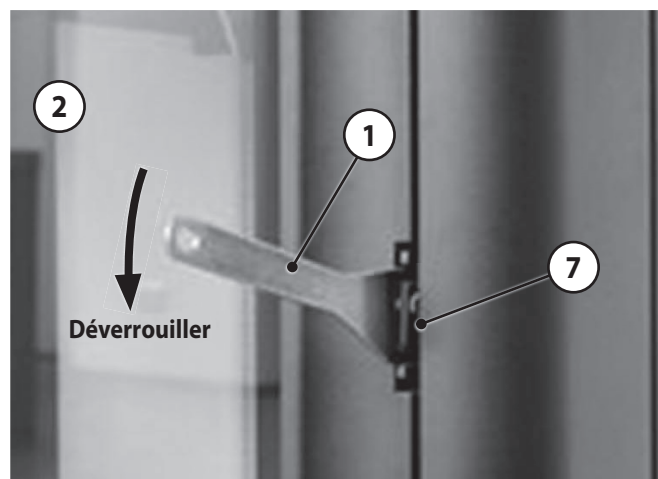
vieux journal sur le sol pour le protéger contre les chutes de restes de cendres et éviter de salir les alentours de l'appareil. Pour éliminer les résidus de cendres, veuillez utiliser de préférence un aspirateur à cendres disponible dans le commerce.

Si vous utilisez un aspirateur traditionnel :

aspirez les restes de cendres en utilisant impérativement une boîte à cendres spéciale à raccorder devant l'aspirateur !

Exécution du nettoyage :

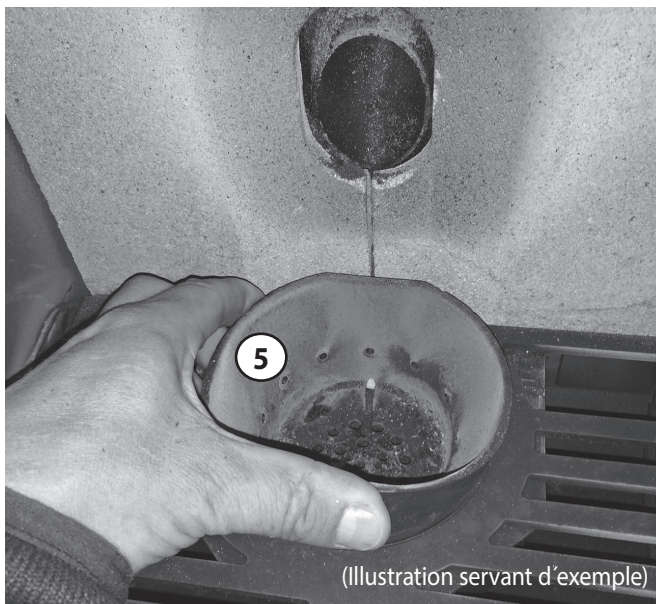
- Désactivez l'appareil en service en actionnant la touche « **ON/OFF** » (23) (enclenchez la phase d'extinction).
- Attendez que la phase d'extinction soit achevée et que l'appareil soit passé à l'état de fonctionnement « Off ». Vous pouvez également consulter la rubrique « Info » pour connaître la température qui règne dans la chambre de combustion. **Pour effectuer un nettoyage, cette température doit être nettement inférieure à 100 °C !**
- Ouvrez la porte de la **chambre de combustion (2)** à l'aide de la **clé de verrouillage (1)** : introduisez la **clé de verrouillage (1)** dans les orifices du système de **verrouillage de la porte (7)** et déplacez la clé vers le bas.



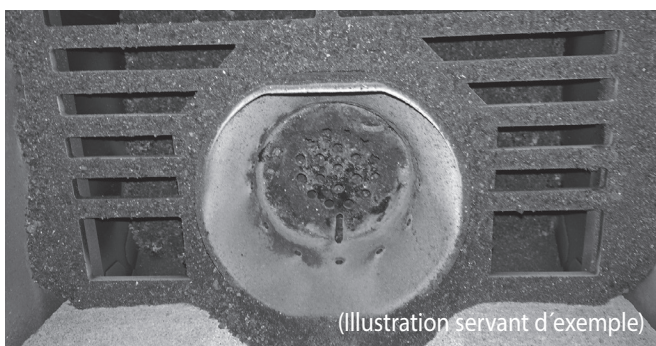
- Enlevez les résidus de cendres de la chambre de combustion et les restes de poussières de granulés de l'orifice d'alimentation en granulés (tuyau de descente) avec un aspirateur à cendres disponible dans le commerce.



- Retirez et aspirez le **pot brûleur (5)**.



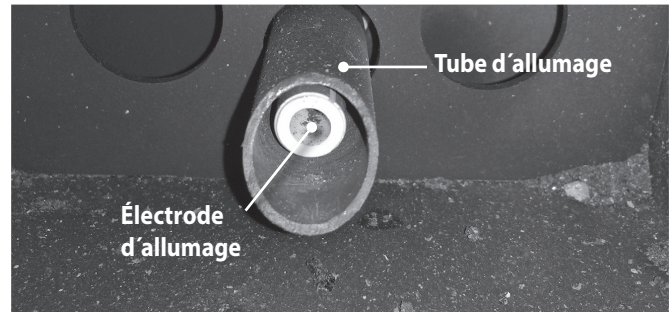
Pot brûleur (5) avant...



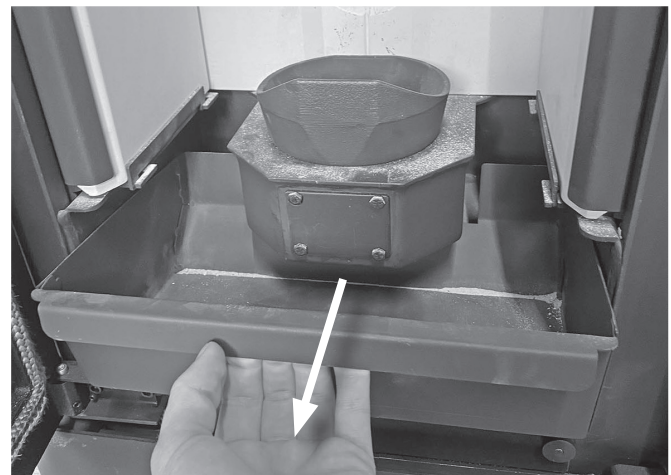
...et après un nettoyage minutieux.



- Nettoyez minutieusement l'intérieur du tube d'allumage et l'électrode d'allumage. Si l'électrode d'allumage est encrassée, le démarrage risque de durer plus longtemps.



- Retirez et videz le **cendrier (6)**.



Le **cendrier (6)** doit être contrôlé au moins tous les deux ou trois jours d'utilisation et vidé si nécessaire !



RECOMMANDATION :

Détérioration du système en cas de cendrier (6) trop plein

Un **cendrier (6)** trop plein affecte la combustion en raison d'un apport d'air de combustion insuffisant !

- Retirez également les restes de cendres qui se trouvent dans le **cendrier (6)**.
- Nettoyez la vitre de la **porte de la chambre de combustion (2)**. En général, il suffit pour cela de la frotter légèrement avec un chiffon humide.

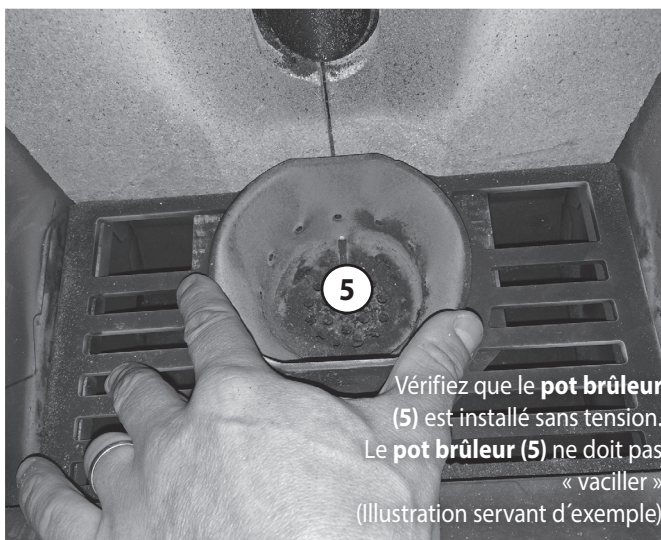




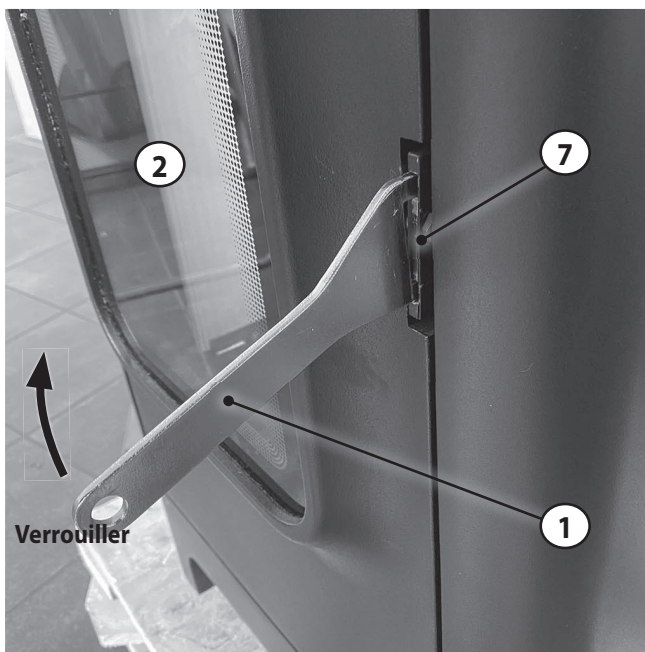
RECOMMANDATION :
Détérioration des joints dus aux produits de nettoyage

Évitez soigneusement tout contact des joints de porte et de vitre avec des produits de nettoyage !

- Exécutez un contrôle visuel de la chambre de combustion, de la porte de la **chambre de combustion (2)** et du **joint de la porte (12)** afin de détecter d'éventuels dommages.
- Remettez en place le **cendrier (6)** vidé.
- Remettez en place le **pot brûleur (5)** nettoyé.
 Lorsque vous remettez en place le **pot brûleur (5)**, veillez à ce qu'il soit correctement installé dans sa cavité.
 Positionner le **pot brûleur (5)** de manière à ce que l'orifice destiné à l'électrode d'allumage se trouve à l'arrière et que le pot se trouve le plus près possible de l'électrode.



- Pour terminer, fermez la **porte de la chambre de combustion (2)** et verrouillez le système de **verrouillage de la porte (7)** avec la **clé de verrouillage (1)**.



- Retirez la **clé de verrouillage de la chambre de combustion (1)**.
- Remettez l'appareil en service en actionnant la touche « **ON/OFF** » **(23)**.
- Réinitialisez le message d'état « Nettoyage » (→ chapitre **8.6.2.4**).

12. Maintenance



DANGER ! Risque d'électrocution

Pour la réalisation des travaux de maintenance, l'appareil doit être mis hors tension.

Pour cela, il **ne suffit pas** d'éteindre l'appareil avec l'**interrupteur d'alimentation (19) !**

DÉBRANCHEZ LA FICHE SECTEUR ET COUPEZ AINSI L'ALIMENTATION DE L'APPAREIL !



AVERTISSEMENT !

Risque d'incendie

N'effectuez la maintenance qu'une fois que l'appareil est entièrement refroidi et que la chambre de combustion ne contient plus de braises.



RECOMMANDATION :

Risque de dommages en cas de maintenance non appropriée

Pour conserver la garantie, la maintenance doit être effectuée exclusivement par un **professionnel spécialisé et dûment qualifié**.



RECOMMANDATION :

Risque de dommages en cas de maintenance non appropriée

- ▶ Effectuer la maintenance au plus tard après 12 mois ou après 1500 heures de fonctionnement.
- ▶ Faire effectuer la maintenance par une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service spécialement formé ou par ORANIER
- ▶ Consigner la maintenance dans le carnet d'entretien. Ceci est également indispensable pour conserver la garantie.



RECOMMANDATION :

Dysfonctionnement pour cause de joints défectueux

Le corps de chauffe est traité avec une peinture à haute température de grande qualité qui n'atteint sa dureté finale qu'après la première chauffe et le premier refroidissement. Il n'est donc pas impossible que les joints installés adhèrent aux surfaces peintes. Nous vous recommandons vivement de procéder avec beaucoup de précaution lorsque vous retirez des pièces équipées d'un joint. Malgré ces précautions, les joints sont susceptibles d'être endommagés pendant le démontage.

Nous vous recommandons de remplacer tous les joints lors du montage afin de garantir le parfait fonctionnement de l'appareil.

Outre les nettoyages à effectuer régulièrement, une maintenance professionnelle de l'appareil est nécessaire au plus tard après 12 mois ou 1500 heures de service.

Pour cela, les travaux mentionnés dans ce chapitre doivent être exécutés et consignés dans le carnet d'entretien.

Sur l'**afficheur (21)** apparaît alors le message **Service** signalant une maintenance en attente.

En fonction de la qualité des granulés utilisés et des conditions générales de fonctionnement qui règnent sur le lieu d'installation, il est possible que des intervalles de maintenance plus courts soient nécessaires : si l'allumage fonctionne mal et si des messages d'erreurs apparaissent à des intervalles de plus en plus courts, ceci signifie certainement qu'une opération de maintenance doit être effectuée, même si aucun message correspondant n'est encore apparu sur l'**afficheur (21) !** La maintenance comprend, outre les travaux de nettoyage normaux, des mesures supplémentaires qui sont indispensables au fonctionnement sûr et durable de l'appareil.

L'élimination des dépôts à l'intérieur de l'appareil, par exemple sur les conduits de gaz de chauffage, le couvercle de la chambre de combustion et dans l'ensemble du parcours des fumées, fait partie des travaux de maintenance.

Les dépôts de résidus de combustion ont un effet thermo-isolant, ce qui entraîne une diminution de l'émission de chaleur et donc une réduction du rendement de l'appareil.

Dans le parcours des fumées, les dépôts de résidus de combustion réduisent considérablement le diamètre des conduits, ce qui entraîne un affaiblissement du tirage et nuit aux performances de combustion.

L'étanchéité de tous les joints et surfaces d'étanchéité doit être contrôlée. Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Pour le nettoyage du système d'alimentation en granulés, le réservoir à granulés doit être entièrement vidé.

Pour les travaux de maintenance, certaines parties de l'habillage doivent être démontées. Pour cela, l'utilisation d'outils appropriés est nécessaire.

12.1 Opérations générales de nettoyage

Voir à ce sujet le chapitre **11** « Nettoyage et entretien »

12.2 Nettoyage des conduites d'air de convection

Les conduites d'air de convection se trouvent au dessus de la chambre de combustion et sont accessibles après démontage de l'habillage du haut :

- Soulevez la grille d'aération et retirez-la.



Le couvercle de la chambre de combustion clôt celle-ci sur le haut. Il doit être démonté pour permettre le nettoyage des conduites d'air de convection.

- Pour ce faire, desserrez les 2 écrous moletés (A) (cf. flèches).



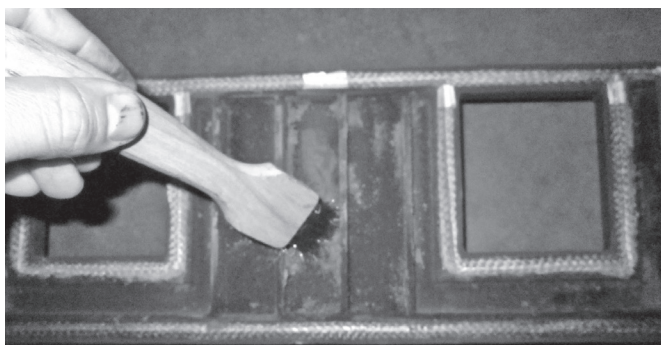
- Soulevez le couvercle de la chambre de combustion hors de ses goujons et retirez-le.



RECOMMANDATION :

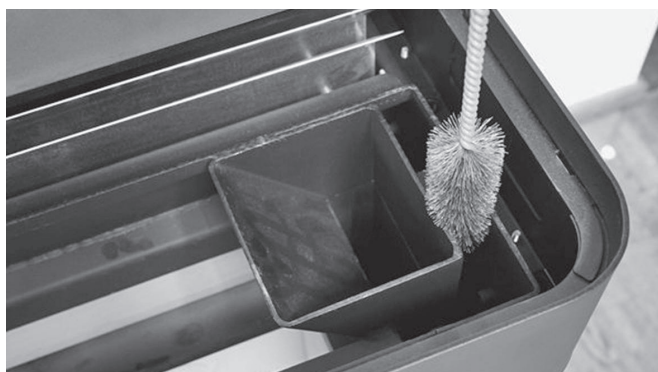
Évitez absolument d'endommager les câbles !
Tout câble endommagé doit être impérativement remplacé !

- Le couvercle de la chambre de combustion doit être nettoyé avec un instrument approprié. Veillez à ne pas endommager le joint. Après le nettoyage, le joint du couvercle de la chambre de combustion doit être contrôlé et remplacé si besoin est.



Lorsque le couvercle de la chambre de combustion est retiré, les conduites d'air de convection apparaissent et sont accessibles.

- Retirez soigneusement les saletés et la suie des parois des conduites avec une brosse appropriée.



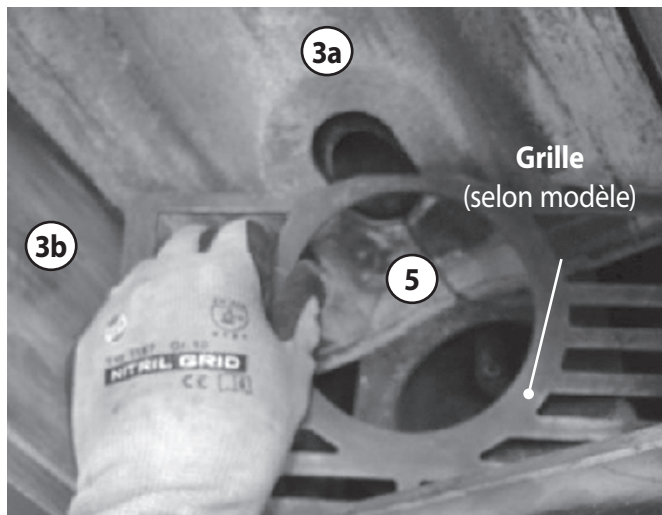
- Nettoyez les surfaces de l'échangeur de chaleur de tout dépôt. Ceci garantit un transfert d'énergie optimal. Les conduits ascendants doivent également être nettoyés, si nécessaire, avec une brosse appropriée.

Alternative :

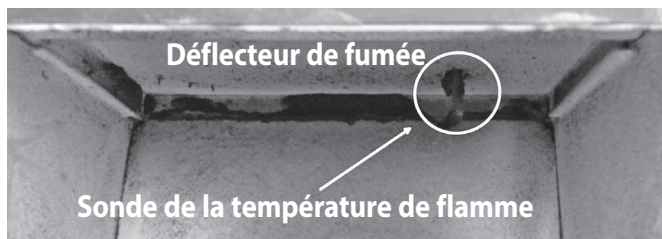
Au lieu de nettoyer les conduites d'air de convection / l'échangeur de chaleur par le haut, il est possible de retirer l'**habillage arrière de la chambre de combustion (3a)**, ce qui rend les conduites accessibles.

12.3 Contrôle de la chambre de combustion

- Ouvrez la **porte de la chambre de combustion (2)**, retirez le **pot brûleur (5)** et, le cas échéant, la grille qui se trouve en-dessous.



- Soulevez par l'arrière le déflecteur de fumée et soutenez-le.

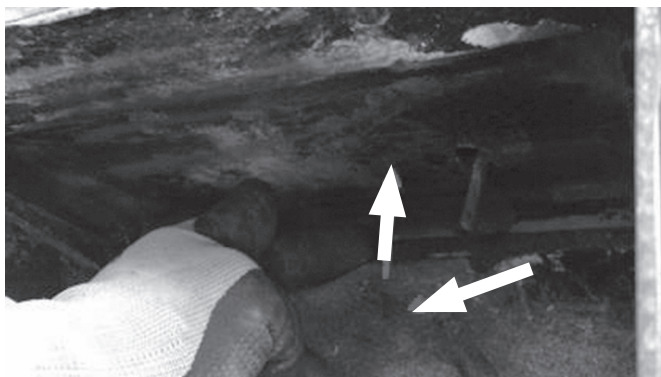


RECOMMANDATION :
Risque de dégâts dus à une surchauffe de l'appareil

Ne jamais utiliser l'appareil sans ses **déflecteurs** de fumée correctement installés !
 Des dommages irréversibles en seraient la conséquence et l'appareil ne pourrait plus fonctionner !

La sonde de la température de flamme se trouve en haut de la chambre de combustion et mesure la température qui y règne.

- Vérifiez que la sonde de la flamme n'est pas encrassée; nettoyez-la si besoin est. Si la douille de la sonde présente des dommages, la sonde de la température de flamme doit être remplacée.
- Faites basculer vers l'avant le haut de l'**habillage arrière de la chambre de combustion (3a)**.



- La sonde de la température de flamme doit être introduite sans contrainte mécanique dans l'ouverture prévue à cet usage (flèche)



- Continuez à soutenir le déflecteur de fumée.
- Faites basculer le haut de l'habillage latéral de gauche vers l'intérieur.



- Retirez le déflecteur de fumée.



- Faites d'abord pivoter le panneau latéral de gauche pour le sortir par le haut hors de la chambre de combustion, puis retirez-le. Faites bien attention à la sonde de la température de flamme lors de cette opération !



- Inclinez d'abord le panneau latéral de droite par le haut vers l'intérieur puis faites-le basculer par le haut pour le retirer hors de la chambre de combustion. Faites bien attention à la sonde de la température de flamme lors de cette opération !
- Le remontage se fait dans l'ordre inverse.

Si des souillures se sont formées entre le corps en acier de l'appareil et les plaques de l'habillage de la chambre de combustion, veuillez les éliminer complètement.

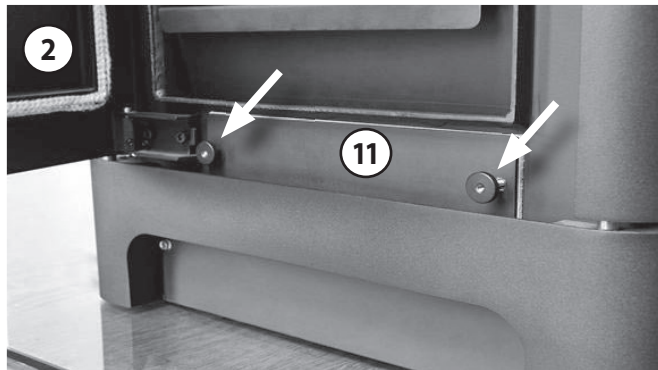
- Vérifiez que les **panneaux latéraux d'habillage de la chambre de combustion (3b)** ne sont pas entartés ou endommagés.
- Nettoyez les deux **panneaux latéraux d'habillage de la chambre de combustion (3b)** et réparez tout dommage éventuel. Remplacez l'habillage de la chambre de combustion si nécessaire.
- Contrôlez le déflecteur de fumée pour vérifier s'il présente des dommages et des traces de calaminage. Éliminez les dommages éventuels. Changez le déflecteur si besoin est.

Le cas échéant, remplacez systématiquement toute pièce endommagée.

12.4 Nettoyage des conduits d'évacuation des fumées et du ventilateur d'extraction

Pour le nettoyage des conduits d'évacuation des fumées et du **ventilateur d'extraction (28)**, il faut tout d'abord démonter la **trappe de nettoyage (11)** :

- Ouvrez la **porte de la chambre de combustion (2)**, desserrez les 2 écrous moletés (flèche) et retirez la **trappe de nettoyage (11)**.



RECOMMANDATION :

Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Nous recommandons de façon générale le renouvellement de tous les joints à chaque opération de maintenance.

- Après avoir retiré la **trappe de nettoyage (11)**, enlevez les dépôts qui se trouvent dans le conduit ainsi que dans la zone inférieure de l'échangeur de chaleur maintenant accessible.

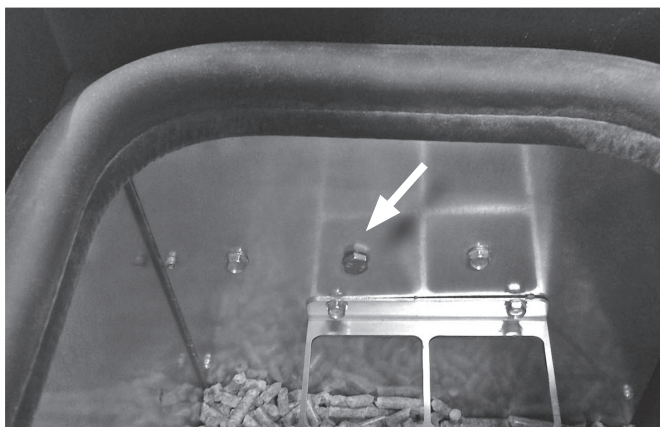
Utilisez pour cela un aspirateur spécial cendres disponible dans le commerce.

Pour accéder au **ventilateur d'extraction (28)**, veuillez d'abord démonter l'habillage latéral de gauche :

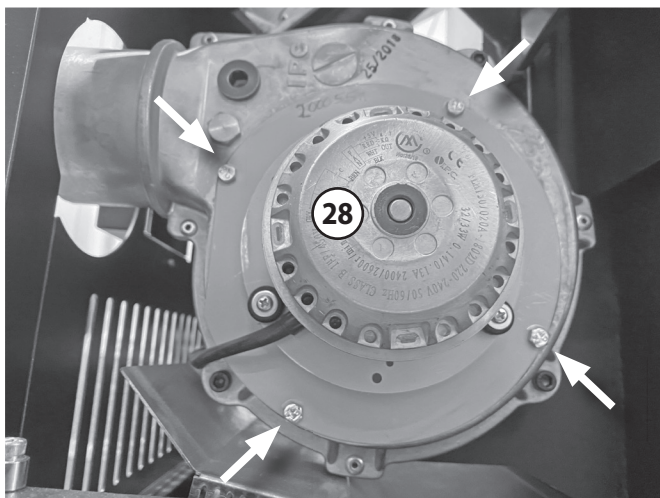
- Ouvrez le **couvercle du réservoir à granulés (10)**.
- Démontez les vis hexagonales de 10 (flèche).



Nous vous recommandons de poser un chiffon ou objet similaire sur la grille à l'intérieur du réservoir à granulés pour éviter que les vis desserrées ne tombent accidentellement dans le réservoir à granulés.



- Faites basculer l'habillage latéral de gauche vers l'extérieur et retirez-le.
Derrière l'habillage latéral, le **ventilateur d'extraction (28)** devient accessible.
- Retirez les 4 vis du couvercle (flèches) et sortez le moteur avec la roue à ailettes.



RECOMMANDATION :

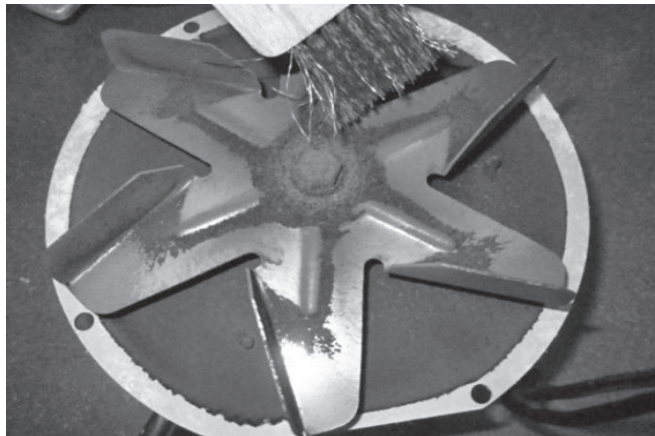
Risque de dysfonctionnements en cas de roue à ailettes endommagée

La roue à ailettes du **ventilateur d'extraction (30)** tourne à grande vitesse pendant le fonctionnement. Veuillez donc effectuer le démontage, le nettoyage puis le remontage du **ventilateur d'extraction (28)** avec grande précaution, afin d'éviter absolument toute dégradation ou déformation de la roue à ailettes.

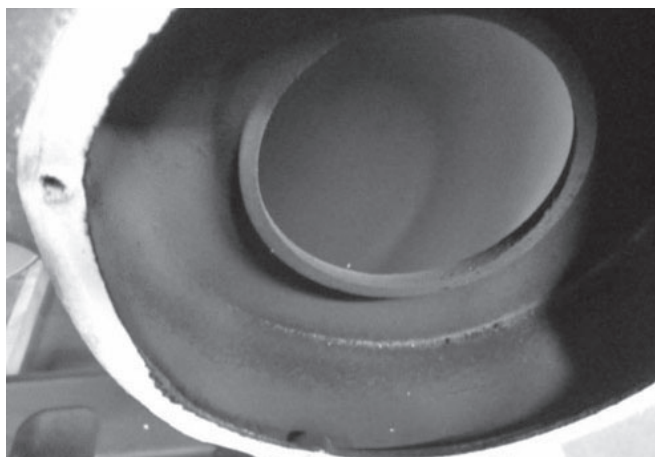
Ne démontez en aucun cas la roue à ailettes !

Si elle est endommagée, la roue à ailettes tourne de façon très déséquilibrée. Cela entraîne au moins une augmentation des bruits de fonctionnement, mais occasionne aussi le plus souvent des dysfonctionnements, voire une défaillance complète de l'appareil !

- Nettoyez la roue à ailettes soigneusement et avec précaution en évitant à tout prix de l'endommager ou de la déformer.



- Nettoyez le logement du **ventilateur d'extraction (28)**.
- Nettoyez ensuite la zone de connexion entre le logement du ventilateur d'extraction et le conduit de raccordement pour en retirer les dépôts.



La responsabilité de la connexion entre l'appareil et le conduit de fumée incombe à l'exploitant de l'appareil.

12.5 Nettoyage du réservoir à granulés et de la vis sans fin

- Videz complètement le réservoir à granulés et enlevez toute poussière de granulés du réservoir et de la vis sans fin au moyen d'un aspirateur.



Si le réservoir à granulés ou la vis sans fin sont très poussiéreux, il faudra retirer la vis sans fin pour la nettoyer séparément et vérifier qu'elle n'est pas endommagée ou usée.

- Vérifiez l'étanchéité du réservoir à granulés. Si besoin est, il faut le ré-étanchéifier avec du silicone approprié.
- Une fois les travaux de maintenance terminés, toutes les pièces démontées doivent être remontées. Ce faisant, il est particulièrement important de veiller à la parfaite étanchéité de toutes les connexions.



AVERTISSEMENT !

Risque d'asphyxie dû à l'échappement de fumées toxiques

Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Nous recommandons de façon générale le renouvellement de tous les joints à chaque maintenance.

12.6 Contrôles et opérations de nettoyage supplémentaires

- Vérifiez l'étanchéité de la connexion entre le réservoir à granulés et le tube de descente menant au **pot brûleur (5)**. En cas de besoin, cette connexion doit être à nouveau étanchéifiée avec un produit d'étanchéité résistant aux températures.
- Pour contrôler et nettoyer les tuyaux flexibles de dépression, il est nécessaire de les retirer des capsules de dépression ; assurez-vous qu'ils sont étanches et ne sont pas bouchés. Pour les contrôles, une surpression doit être établie dans les tuyaux flexibles de dépression en direction de la chambre de combustion. Remplacer si nécessaire les tuyaux flexibles de dépression.

Une fois les travaux de maintenance terminés, toutes les pièces démontées doivent être remontées. Veillez à la parfaite étanchéité de toutes les connexions.



RECOMMANDATION :

Tous les joints endommagés doivent être remplacés. Nous recommandons de façon générale le renouvellement de tous les joints à chaque maintenance.

Le Règlement Sanitaire Départemental Type impose :

- Un ramonage du conduit de fumée 2 fois par an, dont 1 fois pendant la saison de chauffe effectués avec un moyen mécanique (hérisson)
- Le nettoyage et vérification de l'appareil et de son conduit de raccordement 1 fois par an et plus souvent si nécessaire
- De conserver le certificat de ramonage, le certificat d'entretien de l'appareil et son conduit de raccordement et la/les facture(s).

12.7 Nettoyage du tuyau qui relie le poêle à granulés au conduit des fumées

Lors du fonctionnement de l'appareil, des quantités considérables de résidus de combustion s'accumulent, en particulier dans les raccords horizontaux du tuyau de raccordement.

Ces résidus de combustion affectent négativement le fonctionnement correct de l'appareil.

- Les tuyaux qui relient le poêle à granulés au conduit d'évacuation des fumées doivent donc être nettoyés au plus tard lors de la maintenance.
- Après une interruption prolongée du fonctionnement de l'appareil et avant toute remise en service, le conduit de fumée doit être vérifié afin de s'assurer qu'il n'est pas obstrué.



La responsabilité du nettoyage de la connexion entre l'appareil et le conduit de fumée incombe à l'exploitant de l'appareil.

13. Messages d'erreur et de dysfonctionnement

Message d'erreur ou de dysfonctionnement	Signification	Solution
Er01	Limiteur de température de sécurité (STB) déclenché, température trop haute dans l'appareil.	Réinitialisez le STB comme décrit dans le chapitre 13.1. Déterminez et éliminez la cause du déclenchement.
Er02	Seulement pour appareils équipé d'un interrupteur : Dépression dans la chambre de combustion trop faible (Surveillance de la porte de la chambre de combustion).	Fermez la porte de la chambre de combustion (2) et le couvercle du réservoir à granulés (10) . Nettoyez l'appareil et les conduits d'évacuation des fumées.
Er02	Seulement pour appareils équipés d'un système de pressostat différentiel : arrêt de sécurité de l'appareil par le pressostat différentiel.	Fermez la porte de la chambre de combustion (2) et le couvercle du réservoir à granulés (10) . Le tirage de la cheminée est insuffisant pour un fonctionnement sûr. Veuillez contacter un professionnel en fumisterie.
Er03	Température de combustion trop basse (éventuellement, quantité de granulés insuffisante).	Réalimentez le poêle. Contrôlez la quantité de granulés transportée. Contrôlez le système d'évacuation des fumées.
Er03	La flamme s'est éteinte en raison d'un tirage trop fort pendant la phase de nettoyage.	Veuillez contacter un professionnel en fumisterie afin de procéder à une mesure du tirage et de l'adapter si nécessaire.
Er05	Température de combustion autorisée est trop élevée.	Contrôlez le réglage du débit d'alimentation en granulés.
Er07	Ventilateur d'extraction, pas de signal de la part du contrôle de la vitesse de rotation.	Contrôlez la connexion de la sonde.
Er08	Ventilateur d'extraction; erreur vitesse de rotation ventilateur d'extraction.	Effectuez une maintenance de l'appareil.
Er11	Heure et date incorrectes (après une longue déconnexion du réseau électrique).	Réglez à nouveau la date et l'heure.
Er12	Allumage raté.	En cas d'allumages ratés répétés, faites procéder à un réglage de l'appareil par une entreprise qualifiée.
Er15	Coupure de courant.	Branchez l'appareil à l'alimentation électrique et redémarrez-le.
Er16	Erreur de communication au niveau de l'interface RS485.	Vérifiez le branchement.
Er17	Erreur surveillance d'apport d'air (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Vérifiez que le système de surveillance d'apport d'air n'est pas encrassé.
Er39	Interruption sonde de contrôle d'apport d'air (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Contrôlez le câble de la sonde.
Er41	Apport d'air minim. système de surveillance d'apport d'air insuffisant (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Fermez soigneusement la porte de la chambre de combustion (2) . Vérifiez que le trajet air-gaz de combustion n'est pas obstrué. Faites effectuer une maintenance de l'appareil.

Suite page suivante >

Message d'erreur ou de dysfonctionnement	Signification	Solution
Er42	Apport d'air maxim. système de surveillance d'apport d'air excessif (uniquement pour les types d'appareils munis d'un système de surveillance d'apport d'air).	Contrôlez les conditions du tirage du système d'évacuation des gaz de combustion.
Er44	Porte de la chambre de combustion/ couvercle du réservoir à granulés ouvert/e (uniquement pour les types d'appareils munis d'un interrupteur de contact de porte et/ou d'un interrupteur pour couvercle de réservoir à granulés).	Fermer la porte de la chambre de combustion (2) / le couvercle du réservoir à granulés (10) .
Service	L'intervalle de temps pour la maintenance a expiré..	Faites réviser l'appareil par une entreprise qualifiée.
Link Error	Le module Wi-Fi n'est pas correctement connecté.	Connectez le câble de connection au module Wi-Fi via le port RS232 du module.

Après avoir éliminé la cause du dysfonctionnement, veuillez réinitialiser le message d'erreur en appuyant sur la **touche « ON/OFF » (23)** pendant environ 3 sec. (→ chapitre 7.1).



RECOMMANDATION :
Risque mortel en cas de déflagration
 Après chaque dysfonctionnement, le **pot brûleur (5)** doit être entièrement vidé et nettoyé avant de remettre l'appareil en marche.

13.1 Réinitialiser le limiteur de température de sécurité (« STB ») en cas de message d'erreur « Er01 »

Le **limiteur de température de sécurité (17)** est un dispositif électromécanique de protection qui empêche une dangereuse surchauffe de l'appareil.

Si le **limiteur de sécurité (17)** se déclenche, le **message d'erreur « Er01 »** s'affiche et l'appareil passe directement en mode « Extinction ».

Avant le prochain allumage, ce message d'erreur doit disparaître de l'**afficheur** et le **limiteur de température de sécurité (17)** doit être « réinitialisé ».

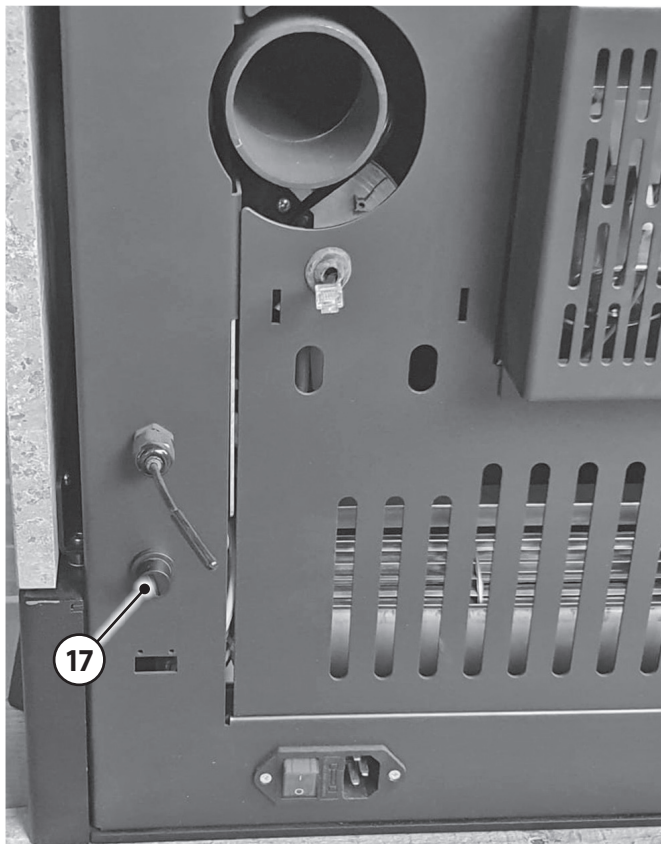


AVERTISSEMENT ! Risque d'incendie dû à une surchauffe

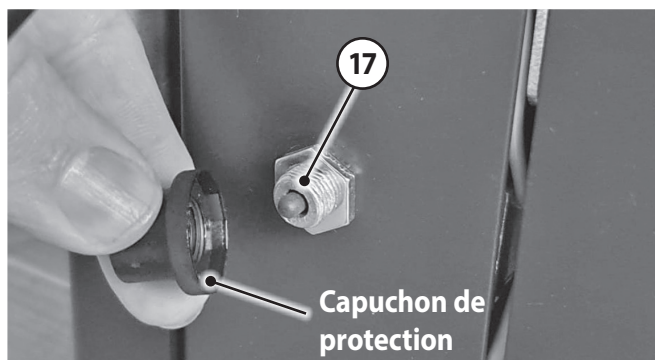
Avant de réinitialiser le **limiteur de sécurité (17)**, l'appareil doit être contrôlé par un professionnel spécialisé et dûment qualifié afin de détecter d'éventuels dommages dus à la surchauffe ! Le **limiteur de sécurité (17)** ne peut être réinitialisé que par un professionnel spécialisé et dûment qualifié !

Veuillez procéder comme suit :

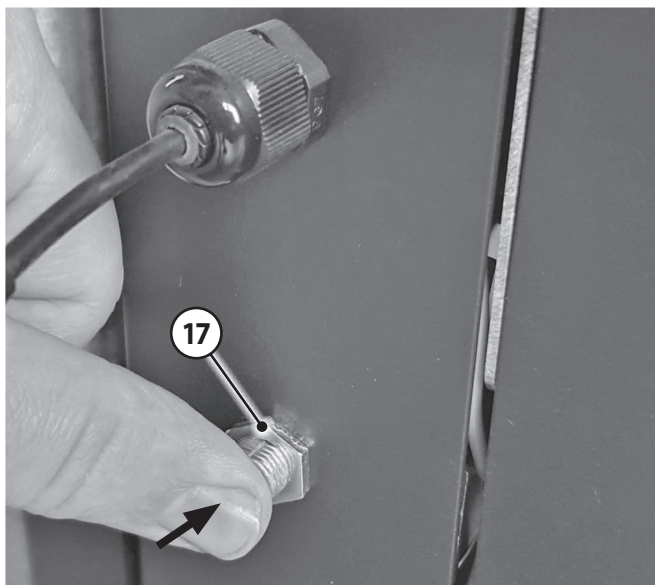
Le **limiteur de température de sécurité (17)** se trouve sur la partie arrière de l'appareil, vu de l'arrière, en bas à gauche :



- Dévissez le capuchon de protection du **limiteur de température de sécurité (17)**.



- Pour réinitialiser le **limiteur de température de sécurité (9)**, veuillez appuyer sur le bouton de réinitialisation du **limiteur de température de sécurité (17)**.



On entend alors un « Clic » qui confirme que la réinitialisation du **limiteur de température de sécurité (17)** a bien été effectuée.

- Revissez le capuchon sur le **limiteur de température de sécurité (17)**.

13.2 Remédier aux dysfonctionnements

Description du problème	Causes possibles	Test	Solution
La phase d'allumage dure trop longtemps; difficultés d'allumage de l'appareil	Lors de la dernière utilisation de l'appareil, le réservoir à granulés et la vis sans fin se sont complètement vidés. De ce fait, il y a trop peu /pas de granulés dans la vis sans fin et dans le pot brûleur.	► L'appareil a-t-il affiché dernièrement le message d'erreur « Er03 » ? ► Effectuer un « Remplissage manuel » : si peu ou pas de granulés tombent dans le pot brûleur, cela signifie que la vis sans fin s'est complètement vidée.	Si le réservoir à granulés et la vis sans fin se sont complètement vidés, le message d'erreur « Er03 » apparaît. ► Effectuer un « Remplissage manuel » de la vis sans fin et revider ensuite complètement le pot brûleur !
	Le tirage est trop fort. Les granulés rougeoient sans se mettre à brûler. Petite flamme agressive après l'allumage.	► Faire l'essai d'ouvrir la trappe de révision du conduit (se trouve généralement dans la cave ou au rez-de chaussée) pour réduire ainsi le tirage. ► Faire mesurer le tirage.	► Si le tirage est trop important, il faudra faire installer un régulateur de tirage (= dispositif d'air secondaire).
	Le tirage est trop faible. La chambre de combustion se remplit de fumées avant l'allumage. L'allumage se fait de manière brusque.	► Faire un essai avec le réglage de combustion « 2 » (« Recette » dans le menu). ► Faire mesurer le tirage. Sur un appareil froid, un tirage d'au moins 2 Pa est nécessaire.	► Sélectionner le réglage de combustion « 2 » (« Recette » dans le menu). ► Si le tirage est trop faible, faire modifier le conduit des fumées en conséquence.
	Le pot brûleur est encrassé ou rempli de résidus de combustion.	► Nettoyer le pot brûleur et renouveler la tentative d'allumage.	► Nettoyer le pot brûleur régulièrement et avec soin. ► Utiliser des granulés d'une autre marque.
Le pot brûleur s'encrasse trop vite	La qualité des granulés utilisés n'est pas optimale.	► Faire l'essai d'utiliser des granulés d'une autre marque.	► Utiliser une qualité de granulés qui produit moins de résidus de combustion.
	Le pot brûleur n'est pas nettoyé assez régulièrement.	► Nettoyer le pot brûleur plus souvent que toutes les 40 heures.	► Adapter en conséquence les intervalles de nettoyage. ► Nettoyer le pot brûleur avant chaque allumage.
La température ambiante affichée sur l'appareil ne correspond pas à la température ambiante réelle	La sonde de température ambiante n'est pas assez sortie à l'extérieur de l'appareil.	► Vérifier la position de la sonde de température ambiante.	► Sortir encore plus la sonde de température ambiante à l'extérieur de l'appareil.
	La position de la sonde de température ambiante n'est pas bonne.	► Sortir encore plus la sonde de température ambiante et changez-la de position.	► Fixer la sonde de température ambiante sur sa nouvelle position.
	La position de l'appareil n'est pas bonne (par ex. coin ou niche).	► Vérifier les distances de sécurité. ► Positionner la sonde de température le plus loin possible de l'appareil.	► Éloigner l'appareil des murs. ► Fixer la sonde de température ambiante sur sa nouvelle position.

Suite page suivante >

Description du problème	Causes possibles	Test	Solution
La vitre de la porte de la chambre de combustion noircit	L'appareil brûle trop souvent en mode de puissance trop basse/modulation.	► Vérifier le niveau de puissance sélectionné.	► Augmenter manuellement le niveau de puissance (P4 - P6). ► Augmenter la température cible de la pièce.
	L'apport d'air de combustion est trop faible.	► L'orifice d'aspiration d'air frais est-il bloqué? ► Faire l'essai de débrancher (le cas échéant) l'apport d'air extérieur. ► Faire un essai en réglant le « Ventilateur d'extraction » sur « +5 ».	► Débloquer l'orifice d'aspiration d'air frais. ► Ajuster l'apport d'air extérieur aux exigences requises. ► Ajuster le réglage du ventilateur d'extraction.
	La pièce d'installation est trop petite; la chaleur qui se diffuse dans la pièce n'est pas suffisante.	► Ouvrir à titre d'essai les portes de pièces adjacentes, pour que la chaleur puisse se diffuser dans un espace plus « grand ».	► Prendre les mesures nécessaires pour « agrandir » le volume de la pièce à chauffer (par ex. laisser les portes ouvertes).
	Le niveau de réglage de la combustion (« Recette » dans le menu) est sur « 3 » ou « 4 ».	► Vérifier le niveau de réglage de la combustion (« Recette » dans le menu). ► Faire un essai sur les réglages « 1 » ou « 2 ».	► Régler l'appareil sur le niveau « 1 » ou « 2 » (« Recette » dans le menu).
La vitre de la porte de la chambre de combustion noircit (uniquement pour les appareils Aqua)	La chaleur de l'eau qui est produite ne peut être transmise en quantité suffisante à l'installation de chauffage. L'appareil fonctionne de façon intermittente ou à trop bas régime/modulation. Ceci se produit souvent en combinaison avec une installation solaire thermique.	► Faire l'essai d'augmenter le dégagement de chaleur (ouvrir en grand les radiateurs) et éteindre tout autre appareil générateur de chaleur.	► Régler manuellement l'appareil sur un niveau de puissance plus élevé (P4 - P6). ► Ne faire fonctionner l'appareil qu'en cas de besoin.

14. Conformités aux normes

L'appareil ne doit en aucun cas subir de modifications ! L'acheteur et utilisateur d'un poêle à bois est tenu de s'informer sur son manie-
ment correct à l'aide de ce manuel.

Le non-respect des instructions et mises en garde contenues dans
ce manuel entraînera l'annulation immédiate de votre garantie.

Merci de votre compréhension !



Rendement et émissions : veuillez vous référer au
certificat « Marquage CE » contenu dans ce manuel !



Appareil conforme aux exigences de la norme
EN 16510

14.1 Normes et directives à respecter

DTU 24.1 traitant des conduits de fumées

DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé

EN 12828 Systèmes de chauffage dans les bâti-
ments

DIN EN 13384 Méthode de calcul thermo-aéraulique
pour conduits de fumée

DIN 18160 Conduits de fumée, exigences,
conception et exécution

VDI 2035 concernant le traitement et la qualité de
l'eau (prévention de dommages dus à la
corrosion et à la formation de tartre)
dans les installations de chauffage
(seulement pour les installations à
eau chaude)

1. BImSchV 1re ordonnance fédérale sur la protec-
tion contre les émissions

FeuVo Réglementation allemande pour garan-
tir la sécurité des installations de com-
bustion

Directives pour les espaces de chauffage

Règlementations locales de construction

EN 16510-1 : 2022 /
EN 16510-2-6 : 2022

Partie 1 : traitant des appareils de chauffage
domestique à combustible solide
- exigences générales et méthodes
d'essai

Partie 2-6 : - appareils de chauffage domestiques à
granulés de bois et à alimentation
mécanique

Les normes NF, NF DTU et DIN sont disponibles auprès de l'AFNOR.

15. Service après-vente

Cher Client !

Nous tenons à vous féliciter pour l'achat de votre poêle ORANIER ! Les poêles ORANIER vous offrent une technologie de pointe mûrie et fiable et allient une parfaite fonctionnalité à un design attrayant.

Pour un parfait fonctionnement et de manière à ce que vous obteniez toute satisfaction, faites appel à un installateur spécialiste de la marque. Il vous assurera une installation dans les règles de l'art et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale, ainsi que le service après-vente s'il y a lieu.

Service après-vente / Pièces de rechange

Votre poêle comporte un certain nombre de pièces d'usure. Veuillez en contrôler l'état régulièrement et lors de l'entretien annuel.

Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechanges adéquates.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, consultez votre revendeur et indiquez-lui la référence et le numéro de série qui se trouve sur la **plaque signalétique** de l'appareil.

France :

ORANIER Heiztechnik GmbH

Filiale France

57 rue d'Amsterdam

F- 75008 Paris

Sur notre site web www.justus.de / www.oranier.com, vous trouverez les coordonnées de notre partenaire service après-vente pour la France.

Suisse :

ORANIER Heiz-und Kochtechnik GmbH

Hartbertstrasse 1

7000 Chur

E-Mail : export@oranier.com

Garantie d'usine ORANIER

1. Oranier GmbH garantit au titulaire de la garantie le bon fonctionnement et la qualité de ses appareils en remédiant gratuitement pendant la période de garantie à tout défaut dont il est prouvé qu'il résulte de vices de fabrication et de matériaux. La preuve du défaut incombe au titulaire de la garantie.

La garantie d'usine Oranier s'étend à 24 mois et court à partir de la date de livraison de l'appareil, qui doit être attestée par une facture ou un bon de livraison.

Les prestations de la garantie d'usine sont fournies indépendamment des obligations légales du distributeur vis-à-vis de l'acheteur final.

2. Conditions nécessaires pour les droits à la garantie

a) Installation, réglage et mise en service des appareils par une entreprise spécialisée, conformément aux réglementations techniques en vigueur et aux directives de Oranier ;

b) Exécution de tous les travaux de maintenance nécessaires conformément aux instructions de Oranier, par un technicien formé à cet effet, une entreprise spécialisée, un technicien, un partenaire de service ou par Oranier ;

c) Inspection, maintenance et remplacement des pièces d'usure depuis la mise en service, conformément aux consignes et exigences de Oranier ;

d) Pour les poêles à granulés, respect de l'intervalle d'entretien maximal de 12 mois ou de 1500 heures de fonctionnement ne doit pas être dépassé ;

e) Pour les poêles à granulés, protocole de maintenance, les travaux exécutés devant être correctement consignés dans le carnet d'entretien ;

f) Utilisation exclusive de pièces de rechange et d'accessoires d'origine Oranier ou de pièces de rechange / accessoires de qualité équivalente.

La preuve de la qualité requise des pièces provenant d'autres fabricants incombe au titulaire de la garantie ;

g) Installation et utilisation de l'appareil uniquement en France ou en Suisse. Pour tout autre pays seront à appliquer les conditions particulières des autorités nationales compétentes de chaque pays.

3. Sont exclus de la garantie les vices et dommages dus

a) à une installation incorrecte, à un tirage trop important et au non-respect des instructions de montage, d'utilisation et de maintenance ;

b) au non-respect des intervalles de maintenance / du programme de maintenance ;

c) à l'utilisation de matériaux et de combustibles inappropriés ;

d) à des modifications inappropriées et à l'utilisation de pièces qui ne seraient pas d'origine ;

e) à toute influence extérieure sans rapport avec le fonctionnement de l'appareil, notamment lors du transport, du stockage, de l'installation et de l'utilisation de l'appareil ;

f) sont également exclus de la garantie :

Les pièces d'usure (par exemple électrodes, filtres, joints, éléments d'allumage, piles, etc.) qui n'auront pas été remplacés dans les circonstances ou délais prescrits ainsi que :

- les garnitures réfractaires du corps de chauffe.

- les déflecteurs et grilles foyères.

- les habillages décoratifs pierres, marbres ou granit qui peuvent présenter des nuances de couleur ou de texture, des inclusions ou des veinages inhérents à ces matériaux naturels et qui de ce fait ne peuvent pas être considérés comme des défauts.

- les vitres des poêles. Elles sont en vitrocéramique, résistantes à des températures de l'ordre de 800° C, températures jamais atteintes en usage courant dans le corps de chauffe. Les accidents mécaniques du verre ne pourraient résulter que d'un choc, d'une mauvaise utilisation ou d'une mauvaise installation et sont de ce fait exclus de la garantie.

- tout défaut qui serait consécutif à un excès de tirage du conduit de fumée et / ou au non-respect des prescriptions du manuel d'utilisation.

- les habillages décoratifs en céramique qui peuvent présenter des variations de couleur et des craquelures appelées « faïençage », caractéristiques naturelles et inhérentes au matériau et à l'utilisation.

- tôles et plaques de fonte, pots brûleurs et éléments d'allumage.

g) la formation de fissures ou craquelures sur les éléments de l'habillage décoratif en pierre ou céramique de l'appareil et de l'habillage du foyer ;

h) l'usure des pièces en contact avec le feu, notamment de l'habillage de la chambre de combustion, des joints, de la vitre, du pot brûleur ainsi que des éléments en acier et en fonte ;

i) les effets de pyrolyse qui entraînent des dépôts noirâtres sur les murs et plafonds dans les pièces (effet de fogging) ;

4. La réparation des défauts reconnus par Oranier GmbH comme relevant de la garantie s'effectue de la manière suivante : Oranier GmbH choisit de réparer les pièces défectueuses ou de les remplacer par des pièces en parfait état.

Le service après-vente de Oranier décide du lieu, du type et de l'étendue de la réparation à effectuer ou de l'éventuel remplacement de l'appareil défectueux.

5. Les pièces remplacées et les appareils échangés deviennent propriété de Oranier GmbH.

6. Les interventions du revendeur et le remplacement éventuel de pièces au titre de la garantie ne sauraient prolonger la durée de la garantie. Les nouvelles pièces ne seront couvertes que par la durée de garantie initiale restante.

7. Si la réparation d'un dommage n'est couverte ni par la garantie légale ni par la présente garantie, le titulaire de la garantie doit assumer les frais de réparation et le coût des pièces de rechange nécessaires.

8. Les appareils en instance de réparation doivent être rendus accessibles pour éviter que les meubles, les revêtements de sol, etc. ne soient endommagés.

Si, avant le contrôle technique, le service après-vente doit procéder à des travaux de nettoyage - par exemple sur les conduits de fumée - en raison d'un nettoyage non conforme et/ou prévu et non effectué, le titulaire de la garantie devra assumer les frais qui en découleront.

9. Le droit à la garantie doit être revendiqué auprès de Oranier GmbH pendant la période de garantie et dans un délai d'un mois suivant la survenance du défaut.

Les dommages sur l'émail et sur la peinture doivent être signalés à Oranier GmbH dans les deux semaines suivant la livraison de l'appareil..

10. En cas de recours à la garantie, le titulaire de la garantie doit être à même de fournir les éléments suivants :

a) Numéro de série et numéro de fabrication de l'appareil

b) Preuve que les conditions prévues dans le paragraphe 2 sont remplies

c) Présentation de la facture d'achat

11. Exclusion d'autres droits

La garantie d'usine Oranier est une prestation volontaire et gratuite qui s'étend à la remise en état de l'appareil défectueux ou des pièces défectueuses.

Il n'existe aucun droit allant au-delà de ces conditions de garantie, à l'exception des droits de garantie définis par la loi.

12. Le tribunal d'instance de Biedenkopf ou le tribunal de grande instance de Marburg sont les autorités compétentes pour tout litige découlant de la présente garantie ou en rapport avec celle-ci. Seul le droit allemand est en vigueur.

ORANIER Heiztechnik GmbH

Oranier Straße 1

35708 Haiger / Sechshelden

Gemäß Anhang III der Verordnung (EU) Nr. 305/2011 (Bauproduktenverordnung)
According to Regulation (EU) No. 305/2011
En accord avec le règlement des produits de construction (UE) N° 305/2011

Für das Produkt: Calimo
For the product: Calimo
Pour le produit: Calimo

Nr. 798301

Calimo
Calimo
Calimo

7983 A01

2. Vom Hersteller vorgesehener Verwendungszweck oder vorgesehene Verwendungszwecke des Bauprodukts
gemäß der anwendbaren harmonisierten technischen Spezifikation:
From the Manufacturer's intended use or intended use of the product construction according to the applicable
harmonized technical specification:
Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Raumheizung in Wohngebäuden und gegebenenfalls Kochen
Space heating in residential buildings and may be cooking
Chauffage domestique dans les bâtiments résidentiels

3. Name, eingetragener Handelsname oder eingetragene Marke und Kontaktschrift des Herstellers gemäß Artikel 11, Absatz 5:
Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the Manufacturer in accordance with Article 11, paragraph 5:
Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11.5:

ORANIER Heiztechnik GmbH
Oranier Straße 1
35708 Haiger
Werk 9

4. Name und Kontaktschrift des Bevollmächtigten, der mit den Aufgaben gemäß Artikel 12, Absatz 2 beauftragt ist:
In the case of the declaration performance, concerning a construction product covered by a harmonized standard:
Nom et adresse de contact du mandataire article 12.2:

nicht zutreffend
not applicable
non applicable

5. System oder Systeme zur Bewertung und Überprüfung der Leistungsbeständigkeit des Bauprodukts gemäß Anhang V:
System(s) of assessment and verification of constancy of performance of the construction product:
Système d'évaluation et de vérification de la constance d. performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du règlement:

System 3
Système 3

6. Im Falle der Leistungserklärung, die ein Bauprodukt betrifft, das von einer harmonisierten Norm erfasst wird:
In the case of the declaration performance, concerning a construction product covered by a harmonized standard:
Cas de déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

Notifizierte Prüfstelle: NB - 1746 (TU Wien) / Prüfberichtsnr. PL-19082-1-P
Notified body: NB - 1746 (TU Wien) / test report no. PL-19082-1-P
Organisme notifié: NB - 1746 (TU Wien) / Rapport d'essai no. PL-19082-1-P

7. Harmonisierte technische Spezifikation
Harmonized technical specification
Performances déclarées

EN 16510-2-6:2023

8. Wesentliche Merkmale

Main features/ Caractéristiques principales

Tragfähigkeit/ Load bearing capacity/ Résistance mécanique à la charge	Mindestabstände zu brennbaren Materialien/ Minimum distances to combustible materials/ Distances minimales pour matériaux inflammables	0 kg
Schutz brennbarer Versionen/ Protection of combustible materials/ Protection des matériaux combustibles	Abstand unter der Feuerstätte Abstand am Fußboden nach vorne Abstand zur Decke Abstand zur Rückwand Abstand zur Seitenwand im Strahlungsbereich Abstand zu angrenzenden brennbaren Materialien Materialtyp und Materialstärke der Wärmedämmung	d _a = 0 mm d _f = 1500 mm d _c = 500 mm d _k = 200 mm d _s = 200 mm d _l = 1500 mm d _b = 500 mm
Emissionen bei Nennwärmeleistung -Pellets- Emissions at nominal heat output -pellets- Emissions à la puissance nominale -granulés-	CO NO _x OGC PM	273 mg/m³ 183 mg/m³ 34 mg/m³ 20 mg/m³
Emissionen bei Teillast-Wärmeleistung -Pellets- Emissions at part load heat output -pellets- Emissions à la puissance partielle -granulés-	CO NO _x OGC PM	NPD NPD NPD NPD
Daten zur Installation an einen Schornstein bei NWL -Pellets- Data for installation on a chimney at nominal heat output -pellets- Données pour l'installation sur une cheminée à la puissance nominale -granulés-	Temperatur am Abgasstutzen Mindestförderdruck Temperatur am Abgasstutzen Mindestförderdruck	188 °C 12 Pa 5 °C 10 Pa
Daten zur Installation an einen Schornstein bei Teillast-Wärme- Data for install. on a chimney at part load heat output -pellets- Données pour l'installation sur une cheminée à la puissance part. -granulés-	Temperatur am Abgasstutzen Mindestförderdruck Abgasmassenstrom	71 °C 10 Pa 2,3 g/s
Daten zur Installation an einen Schornstein hinsichtlich Brandsicherheit Data for installation on a chimney with regard to fire safety Données pour l'install. sur une cheminée en ce qui concerne la sécurité incendie	Brandsicherheit für Installation an den Schornstein/ Fire safety for installation on the chimney/ Sécurité incendie pour l'installation sur la cheminée	T2000 G
Wärmeleistung und Energieeffizienz bei Nennwärmeleistung -Pellets- Heat output and energy efficiency at nominal heat output -pellets- Puissance et efficacité énergétique à puissance nominale -granulés-	Raumwärmeleistung Wassermärmeleistung Effizienz	6,4 kW NPD 9,1 kW
Wärmeleistung und Energieeffizienz bei Teillast-Wärmeleistung -Pellets- Heat output and energy efficiency at part load heat output -pellets- Puissance et efficacité énergétique à puissance partielle -granulés-	Raumwärmeleistung Wassermärmeleistung Effizienz	2,5 kW NPD 94,8 %
Raumheizungseffizienz Room heating efficiency Efficacité du chauffage des locaux	Raumheizungs-Jahresnutzungsgrad bei NWL Seasonal space heating energy efficiency Efficacité énergétique saisonnière	79,8 %
Energie-Effizienz Energy efficiency/ Efficacité énergétique	Energieeffizienz-Index (EEI) Energie-Effizienz-Klasse/ Classe d'efficacité énergétique	121 A+
Stromverbrauch bei Nennwärmeleistung Power consumption at nominal heat output Consommation électrique à la puissance nominale	ϕ _{max}	0,040 kW
Stromverbrauch bei Teillast-Wärmeleistung Power consumption at part load heat output Consommation électrique à puissance partielle	ϕ _{min}	0,020 kW
Leistungsaufnahme im Standby-Betrieb Power consumption in standby mode Consommation électrique en mode veille	ϕ _{st}	0,008 kW
Ökologische Nachhaltigkeit Environmental sustainability/ Durabilité environnementale		NPD

9. Die Leistung des vorstehenden Produktes entspricht der erklärten Leistung/ den erklärten Leistungen.
The performance of the above product corresponds to the declared performance(s).
Les performances du produit identifié au point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 8.

Für die Erstellung der LE im Einklang mit der Verordnung (EU) Nr. 305/2011 ist allein der oben genannte Hersteller verantwortlich.
The manufacturer named above is solely responsible for drawing up the DoP in accordance with Regulation (EU) No 305/2011.
Le fabricant susmentionné est seul responsable de l'établissement de la DoP conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

N. Fleischhacker, Geschäftsführung
(Name und Funktion/ Name and Function/ Nom et Fonction)

ORANIER

08.04.2025, Haiger
(Datum und Ort/ Date and Place/ Date et Lieu)

HEIZTECHNIK GmbH
Oranier Straße 1
(Unterschrift / Signature/ Signature)

35708 Haiger-Sechshelden

19. Marquage CE



CE-Kennzeichnung
CE marking
Marquage CE

Der Hersteller
The manufacturer
Le fabricant

ORANIER Heiztechnik GmbH
Oranier Straße 1
35708 Halger
Werk 9

erklärt in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt „Raumheizer für feste Brennstoffe“ mit der Handelsbezeichnung
declares under our responsibility that the product "Room heater by solid fuel" with trade name
certifie par la présente que le produit «appareil de chauffage utilisant du combustible solide» portant la désignation commerciale

Calimo

konform ist mit den Bestimmungen der
is in conformity with the requirements of
est conforme aux dispositions de

Verordnung (EU) Nr. 305/2011
EU-Construction products directive (EU) Nr. 305/2011
la directive CE sur les produits de construction (EU) Nr. 305/2011

und mit der folgenden harmonisierten Norm übereinstimmt:
and with the following European harmonised standards:
et qu'il satisfait aux normes harmonisées suivantes:

EN 16510-2-6:2023

Eine Prüfung der „Raumheizung in Wohngebäuden und gegebenenfalls Kochen“ auf Übereinstimmung
mit den Anforderungen der Norm erfolge bei der notifizierten Prüfstelle:
Test for "Space heating in residential buildings and may be cooking" according with standard requirements carried out by the notified body:
La conformité de le «Chauffage domestique dans les bâtiments résidentiels» avec les exigences de la norme
a été contrôlée auprès de l'organisme de contrôle agréé.

Name der anerkannten Prüfstelle:
Name of recognized testing lab./ Nom de l'organisme de contrôle agréé:

Technische Universität Wien
Getreidemarkt 9/166
A 1060 Wien
Notified body: 1746
Test report Nr.: PL-19082-1-P

Wirkungsgrad und Emissionen
Efficiency and Emissions/ Rendement et Émissions

Brennstoff Fuel Combustible	Wärmeleistung Heat output Pulsance	Wirkungsgrad % Efficiency % Rendement %	CO mg/m³ 13 % O₂	NOx mg/m³ 13 % O₂	CH ₄ m mg/m³ 13 % O₂	PM mg/m³ 13 % O₂
Pellets Granulés	Nenn-/ Nom./ Nom. Teillast/ Part Part.	91,1 94,8	273 ---	183 ---	34 ---	20 ---

Halger, 08.04.2025

Geschäftsleitung
Company Management
La Direction de l'entreprise

N. Fleischhacker

Die Sicherheitshinweise der dem Produkt beiliegenden Bedienungsanleitung/Montageanleitung sind zu beachten.
Follow the safety informations in the installation and operation instructions.
Veuillez-vous conformer aux consignes d'installation et d'utilisation contenues dans ce manuel.

18. Déclaration de conformité EU



EU-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
DECLARATION OF CONFORMITY EU (DoC)
DECLARATION DE CONFORMITE EU

In Übereinstimmung mit der Richtlinie:
According to the directive:
En accord avec le directive:

EMCD (2014/30/EU)
LVD (2014/35/EU)
RED (2014/53/EU)
RoHS (2011/65/EU)
Ecodesign (2009/125/EC)

Gerätetyp/ Product type/ Type de produit:

Raumheizung in Wohngebäuden
und gegebenenfalls Kochen
Space heating in residential buildings
and may be cooking
Chauffage domestique dans
les bâtiments résidentiels

Handelsname/ Trademark/ Marque de commerce:
Modell/ Type/ Modèle:
Eindeutiger Kenncode des Produkttyps:
Unique identification code of the product type:
Code d'identification unique de type de produit:

Hersteller/ Manufacturer/ Fabricant:

ORANIER Heiztechnik GmbH
Calimo
798301

ORANIER Heiztechnik GmbH
Oranier Straße 1
35708 Halger
Werk 9

Die harmonisierten Normen oder die technischen Spezifikationen, die in Übereinstimmung
mit den Sicherheitsregeln, die in der EU gültig sind, angewendet worden sind, sind folgende:
The following harmonised standards or technical specifications applied with good engineering practice
in safety matters in force within the EU have been applied:
Les normes harmonisées ou les spécifications techniques qui ont été appliquées selon
toutes les règles de l'art en matière de sécurité en vigueur dans la EU sont:

EN 16510-1:2023
EN 16510-2-6:2023
EN 60335-1:2020
EN 60335-2-102:2017
EN 50581:2012
EN 55014-1:2018
EN 55014-2:2020
EN 62233:2008

EN 55022:2010-12
EN 55024:2016-05
EN 61000-4-6:2014
EN 300220-1:2017
EN 300220-2:2017
EN 301489-1:2017
EN 301489-3:2017
EN 55032:2016
EN 301489-17:2017
+ FCC Part 15 rules 47
EN 61000-4-2:2009
EN 61000-4-3:2011
EN 60950-1:2007
(EU) 2015/1185

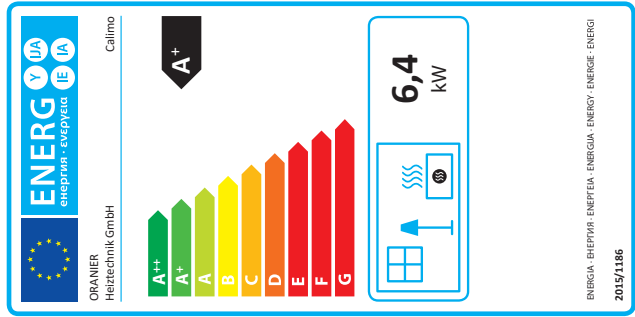
Der Hersteller erklärt in Eigenverantwortung, dass die Geräte den vorgesehenen grundlegenden Anforderungen
der oben erwähnten Richtlinien entsprechen.
The manufacture declare under sole responsibility that the products follow the essential requirements
foreseen by the above mentioned directives.
Le qualité de fabricant déclare sous ma propre responsabilité que les appareils sont conformes
aux exigences essentielles prévues par les directives susmentionnées.

N. Fleischhacker, Geschäftsleitung
(Name und Funktion/ Name and Function/ Nom et Fonction)

N. Fleischhacker

ORANIER
HEIZTECHNIK GmbH
Oranier Straße 1
35708 Halger-Sechshelden
(Datum und Ort/ Date and Place/ Date et Lieu)
(Unterschrift/ Signature / Signature)

20. Label énergétique et fiche produit selon les normes EU



21. Documentation technique

Name und Anschrift des Lieferanten		ORANIER Heiztechnik GmbH Oranier Straße 1 35708 Haiger	
Modellkennung		Calimo	7983
Gleichwertige Modelle		Canis	
Prüfberichte		PL-19082-1-P - NB 1746 EN 16510-2-6:2023	
Angewendete harmonisierte Normen		nein	
Andere angewendete Normen oder technische Spezifika		nein	
Indirekte Heizfunktion		nein	
Direkte Wärmeleistung		6.4 kW	
Indirekte Wärmeleistung		0.0 kW	
Energieeffizienzindex (EEI)		121	
Brennstoff	Bevorzugter Brennstoff	Raumh- geignete Brennstoffe	Raumh- geignete Brennstoffe
	Raumh- geignete Brennstoffe	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]
Raumheizungsleistungen	bei Nennwärmeleistung	PM	OGC
	bei Mindestwärmeleistung	PM	OGC
Raumheizungsleistungen	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]
	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]	bei 13 % O ₂ [mg/Nm ³]
Scheitholz, Feuchtigkeit ≤ 25 %	nein	ja	nein
	ja	nein	nein
Pressholz, Feuchtigkeit < 12 %	nein	nein	nein
Sonstige holzartige Biomasse	nein	nein	nein
Nicht-holzartige Biomasse	nein	nein	nein
Anthrazit und Trockendampfholze	nein	nein	nein
Steinkohlens	nein	nein	nein
Schweiko	nein	nein	nein
Bituminöse Kohle	nein	nein	nein
Braunkohlenbriketts	nein	nein	nein
Torfbriketts	nein	nein	nein
Briketts aus einer Mischung aus fossilen Brennstoffen	nein	nein	nein
Sonstige fossile Brennstoffe	nein	nein	nein
Briketts aus einer Mischung aus Biomasse und fossilen	nein	nein	nein
Sonstige Mischung aus Biomasse und festen Brennstoff	nein	nein	nein
Eigenschaften beim ausschließlichen Betrieb mit dem bevorzugten Brennstoffen			
Angabe			
Angabe			
Wärmeleistung			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Thermischer Wirkungsgrad (auf Grundlage des NCV)			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Thermischer Wirkungsgrad bei NWL			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Thermischer Wirkungsgrad bei			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Mindestwärmeleistung			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Art der Wärmeleistung Raumtemperaturkontrolle			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Einstufige Wärmeleistung, keine			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Raumtemperaturkontrolle			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Zwei oder mehr manuell einstellbare Stufen, keine			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Raumtemperaturkontrolle			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Raumtemperaturkontrolle mit mechanischem			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Thermostat			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
mit elektronischer Raumtemperaturkontrolle und			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
sonstige Regelungsoptionen			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Raumtemperaturkontrolle mit Präsenzerkennung			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Raumtemperaturkontrolle mit Erkennung offener			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
mit Fernbedienungsoption			
Angabe			
Symbol			
Wert			
Einheit			
Name und Unterschrift			
N. Fleischacker, Geschäftsführung			
Hinweise zu besonderen Vorkehrungen für Zusammenbau, Installation oder Wartung des Einzelraumheizgerätes			
Das Gerät ist nur für die Wohnraumbeheizung zugelassen.			
Diese Feuerstätte darf nicht verändert werden.			
Das Gerät muss unter Einhaltung der vorgeschriebenen Sicherheitsabstände aufgestellt werden.			
Das Gerät ist regelmäßig zu reinigen.			
Informationen zur Zerlegung, Wiederverwertung und/oder Entsorgung am Ende des Lebenszyklus			
Eine Entsorgung des Gerätes über den normalen Haushaltsabfall ist nicht zulässig.			
Die Entsorgung muss gemäß den örtlichen Bestimmungen zur Abfallbeseitigung erfolgen.			
Das Gerät/ die Komponenten bestehen aus Werkstoffen, die von Recyclinghöfen wiederverwendet werden können.			
Bei der Zerlegung des Gerätes sollen mögliche Umweltwirkungen soweit wie möglich reduziert werden.			

22. Identification de l'appareil

Typ / Type / Type:	Calimo
Seriennummer / Serial number / Numéro de série :	7983 A01
Fertigungsnummer / Fabrication number / Numéro de fabrication :	
Prüfstempel, Datum: Inspection stamp, date: Tampon de contrôle, date :	



(D) (AT) (CH) Geräte-Kenndaten

Bitte bei Ersatzteilbestellungen und eventuellen Kundendienstfällen immer angeben! Im Kundendienstfall teilen Sie uns bitte den Typ, Seriennummer, Variante sowie die Fertigungsnummer und das Datum des Prüfstempels mit. Markieren Sie am besten gleich jetzt die jeweilige Variante Ihres neuen Kaminofens in der nachfolgenden Tabelle im dafür vorbereiteten Kreisfeld.

(GB) Appliance parameters

Please always specify when ordering spare parts and in the event of any service call-outs! In the event of a service call-out, please quote the type, serial number, identification code, fabrication number and date of inspection stamp of your stove. It is worth noting down the version of your new wood burning stove now in the circular field provided in the table below.

(F) Identification de l'appareil

À mentionner en cas de commande de pièces de rechange ou en cas de demande d'intervention SAV! Veuillez nous communiquer le type, le numéro de série, les références de votre modèle, ainsi que le numéro de fabrication et la date du tampon de contrôle. Pour plus de facilité, veuillez cocher sans attendre la case correspondant au modèle de votre appareil dans le tableau ci-dessous.

Variante / Identification Code / Références type d'appareil:

☐	Stahl schwarz Black steel Acier noir	7983 11 A01
☐	Stahl schwarz / Speckstein Black steel / soapstone Acier noir / pierre ollaire	7983 23 A01